

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

LABORATOIRE : VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Intitulé de la recherche

**Essai d'évaluation post- restauration du minaret
d'El Mansourah par le critère d'authenticité**

Présenté par :

Mlle Abtroun Faiza Yasmine

Devant un jury constitué de :

Président du jury : M. KASSAB. N.

Examineur : Mme. HOCINE. M.

Examineur : Mme. SEHILI.F

Sous la direction de :

M. CHENNAOUI Youcef

DÉDICACE

À MES CHERS PARENTS

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consentis pour mon instruction et mon bien-être. Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne pour toujours.

À MES CHERS ET ADORABLES FRÈRE ET SŒUR

Lila et Amine. En témoignage de mon affection fraternelle, de ma profonde tendresse et reconnaissance, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès.

AU RESTE DE MA FAMILLE

Veillez trouver dans ce travail l'expression de mon respect le plus profond et mon affection la plus sincère.

À MES AMIS DE TOUJOURS

Mia, Hana et Selma. En souvenir de notre sincère et profonde amitié et des moments agréables que nous avons passés ensemble.

À MON FIANCE

Amine, ce travail t'est tout particulièrement dédié, en signe de ma reconnaissance du dévouement, des encouragements, et du soutien que tu m'as tout le long de ce modeste travail témoigné, et qui sans ta présence n'aurait pu voir le jour.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout d'abord mon encadreur monsieur M. CHENNAOUI, Y, à qui je dois toute ma reconnaissance pour sa disponibilité, ses conseils et ses orientations.

Je remercie également les membres du jury qui ont pris le soin d'examiner ce modeste travail.

Mes remerciements vont aussi aux enseignants de l'épau qui m'ont transmis tout le long de mon cursus l'amour du patrimoine. A Mme Kassab mon encadreur de PFE, et Mme Himeur, mon enseignante de 1^{er} année en HCA.

Je remercie mes ami(e)s, et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

RÉSUMÉ

L'intérêt porté au patrimoine et les moyens mis à sa disposition afin de le préserver et le mettre en valeur ont largement évolué. Aujourd'hui, la problématique concernant le patrimoine historique est orientée vers les méthodes et les moyens mis en œuvre lors des procédures de conservation, afin de satisfaire le respect des conditions, et des principes qui régissent la procédure de restauration.

Ces principes et recommandations, formulés sur le plan international, se doivent être appliqués avec soin dans tout projet de restauration en Algérie. Cependant, le constat sur terrain de nos projets de restauration est de plus en plus alarmant, à l'exemple des dernières restaurations réalisées lors de la manifestation de Tlemcen capitale de la culture Islamique, ou bon nombre des réalisations se sont vues critiquées et remettent en question.

Afin de vérifier la légitimité de cette remise en question, nous nous proposons à travers cette recherche, de réaliser une évaluation ciblée sur l'un des édifices concernés par cette expérience inédite en Algérie. Cette évaluation portera sur la reconnaissance du degré d'authenticité respecté lors de la réalisation du chantier de restauration du minaret d'El Mansourah, des résultats qui seront confondus au regard des multiples restaurations qu'a pu connaître le minaret.

Ayant comme objectif l'évaluation ex-post des restaurations du minaret d'El Mansourah, la recherche présentée se doit d'établir une méthodologie d'approche appropriée afin de répondre au mieux aux objectifs que nous nous sommes fixés. Une méthode multicritère qui assurera l'intégralité des critères nécessaire au bon jugement de l'authenticité de ce dernier.

Cette recherche a pour ambition de s'inscrire dans le cadre du contrôle continu de l'efficacité des interventions de restauration. Bien qu'elle ne se résume qu'à l'évaluation d'un seul et unique cas d'étude, nous souhaitons, à travers cette recherche, mettre l'accent sur la nécessité d'une meilleure prise en charge du patrimoine Algérien, sur le plan opérationnel.

Mots clés : Restauration, Restauration en Algérie, Évaluation, Authenticité, Minaret d'El Mansourah.

ABSTRACT

The interest given to the heritage and the means put at its disposal in order to preserve it and to develop it, have widely evolved. Today, the problematical concerning historical heritage is directed to the methods and means set to work in the procedures of conservation in order to satisfy the respect of the conditions, and the principles that govern the procedure of restoration .

These principles and recommendations, formulated on the international level, must be applied with care in the project of restoring in Algeria. However, the state on site of our restoring projects is more and more alarming, as for instance the last restorations realised during the demonstrations of Tlemcen capital of Islamic culture where a great number of realisations were criticised and put into consideration.

To verify the legitimacy of this consideration, we propose, through this research, to realize an evaluation based on one of the buildings concerned by this original experience in Algeria. This evaluation will carry upon the recognition of the degree of authenticity respected during the realisation of restoring worksite of El Mansourah minaret, of the results that will be confused with the various restorations known by the minaret.

Having as objective the evaluation ex post of the restorations of the minaret of El Mansourah, the research presented must establish an adapted methodology approach so as to answer the objectives we have set. A multicriteria method that will ensure the entire of the necessary criteria to a good judgment of its authenticity.

This research has for ambition to subscribe within the framework of a continued control of the efficiency in the restoring intervening though it summarizes in the evaluation of one study case. We wish, through this research, to focus on the necessity of a better duty of the Algerian heritage on the operational field.

Key words: restoring- restoration in Algeria –Evaluation – Authenticity- El Mansourah minaret

ملخص

الاهتمام بالتراث والوسائل الموضوعية تحت تصرفه من أجل الحفاظ عليه وتطويره، قد تطورت إلى حد كبير. اليوم، توجه هذه الإشكالية التي تتعلق بالتراث التاريخي نحو الأساليب والوسائل المستخدمة خلال إجراءات المحافظة وهذا لاستيفاء الشروط والمبادئ التي تحكم إجراءات الترميم.

هذه المبادئ والتوصيات الموضوعية على المستوى الدولي، يجب أن تطبق بعناية في أي مشروع ترميم في الجزائر. ومع ذلك، الوضع على الأرض في مشاريع الترميم لدينا ينذر بالخطر بشكل متزايد على سبيل المثال مشاريع الترميم الأخيرة التي انجزت في إطار تظاهرة تلمسان عاصمة للثقافة الإسلامية، والعديد من الانجازات الأخرى التي طرحت تساؤلات عديدة و تلقت جملة من الانتقادات.

من أجل التحقق من شرعية هذا التساؤل، فإننا نقترح من خلال هذا البحث، إجراء تقييم مركز على أحد المباني المستفيدة من هذه التجربة غير المسبوقة في الجزائر. سوف تغطي هذه الدراسة درجة من الأصالة والمسابقة المحترمة في تنفيذ مشروع ترميم منمنمة المنصورة، هذه النتائج ستكون ممزوجة بحكم عمليات الترميم العديدة التي شهدتها المنمنمة.

بههدف تقييم حالة منمنمة المنصورة في سابق حالها قبل عمليات الترميم التي اجريت عليها، على البحث المقدم وضع منهجية المقارنة المناسبة لتحقيق الأهداف التي وضعناها. منهجية متعددة المعايير من شأنها أن تضمن كل المعايير الضرورية للحكم السليم من اصلية هذه المنمنمة.

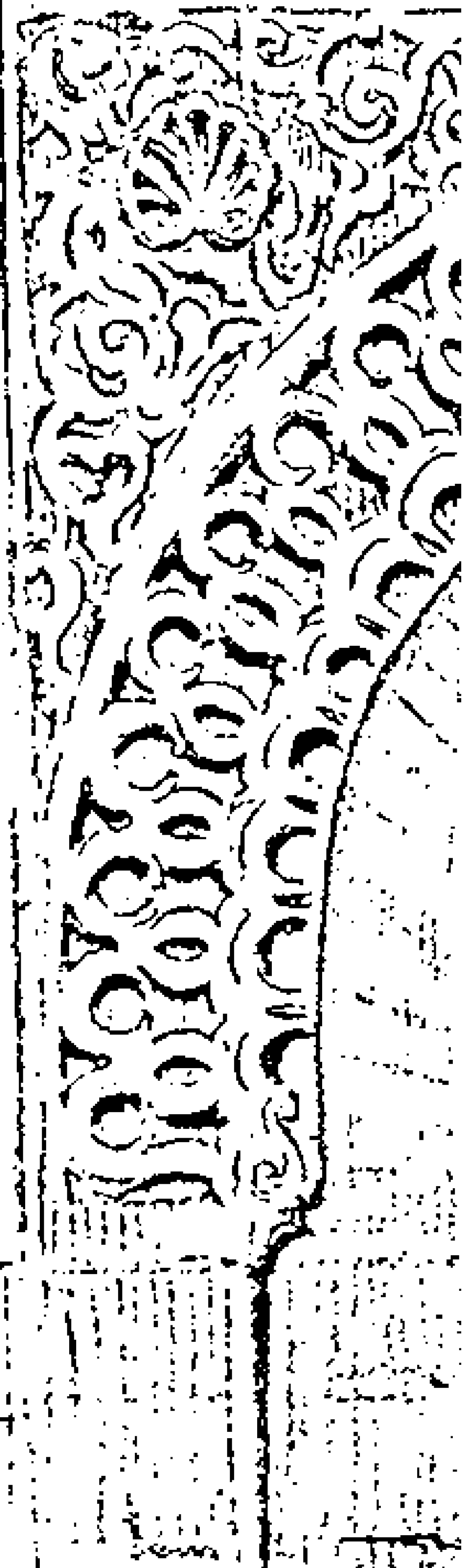
يهدف هذا البحث إلى الانطواء تحت مظلة المراقبة المستمرة من فعالية أعمال الترميم، و هذا على الرغم من أنه يأتي الى تقييم دراسة حالة واحدة. نود من خلال هذا البحث، التأكيد على الحاجة الملحة إلى إهتمام أفضل للتراث الجزائري، من الناحية العملية.

كلمات البحث: الترميم الترميم في الجزائر، الأصالة، منمنمة المنصورة

DÉDICACE.....	I
REMERCIEMENTS	II
RÉSUMÉ.....	III
ABSTRACT	IV
ملخص.....	V
INTRODUCTION A LA RECHERCHE	2
1. Introduction :	2
2. Constat et problématique :.....	4
2.1. Problématique générale :	5
2.2. Problématique spécifique :	5
3. Hypothèses de la recherche :	7
4. Objectifs et enjeux de la recherche :	8
5. Méthodologie de travail :	9
6. Structuration du mémoire :	12
CHAPITRE I : RESTAURATION ET AUTHENTICITE : CADRE	
THEORIQUE ET REGLEMENTAIRE.....	13
I. CADRE THEORIQUE ET REGLEMENTAIRE DE LA RESTAURATION DANS LE MONDE	13
1. Introduction :	13
2. Fondements de la restauration : entre doctrines et théories :.....	13
2.1. La restauration selon Violet Le Duc :	14
2.2. La restauration selon John Ruskin :.....	14
2.3. L'évolution scientifique de la restauration :	14
2.3.1. La solution de Camillo Boito :	14
2.3.2. La réflexion scientifique de Gustavo Giovannoni :	15
3. Chartes et restauration : évolution de la discipline.....	15
3.1. La charte d'Athènes 1931 :	16
3.2. La charte de Venise 1964 :	16
3.3. Charte européenne 1975:.....	17
3.4. Charte de Washington charte de Cracovie 2000 :	17
3.5. La charte ICOMOS 2003 :	18
3.6. La déclaration d'INTBAU : charte de Venise du 21 ^e siècle :.....	18
4. Principes de la restauration : les 6 préceptes de base	19
4.1. L'intervention minimale :	19
4.2. La réversibilité :	19
4.3. La compatibilité physico-chimique :	20
4.4. La distinguabilité :	20
4.5. L'authenticité :	21
4.6. L'actualité expressive :	21
5. Synthèse :	22
II. L'AUTHENTICITE COMME CRITERE PREVALENT EN RESTAURATION :	23
1. Qu'entendons-nous par authenticité :	23
2. Définition :	23
3. Évolution du concept d'authenticité :	24
3.1. L'authenticité dans l'art :	24
3.2. L'authenticité en architecture :	25
3.2.1. Fondements théoriques : une authenticité à valeur esthétique :	25

3.2.2. L'authenticité selon les chartes internationales :	26
3.3. Réunion de NARA, et évolution du concept d'authenticité :	27
3.3.1. Interrogation autour de l'authenticité : cas des temples japonais :	27
3.3.2. Contenu de la conférence de NARA sur l'authenticité :	28
4. Synthèse :	30
III. CONCLUSION PARTIELLE :	31
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE : ELABORATION DE	
LA METHODE F' EVALUATION	
33	
I. DEFINITION ET CHOIX DE LA PROCEDURE A ADOPTER	33
1. Qu'est-ce qu'une méthode d'évaluation :	33
1.1. Processus du déroulement d'une évaluation :	33
1.2. Les phases constitutives :	33
2. Références théoriques :	34
2.1. À quel niveau d'évaluation nous situons-nous ?	34
2.1.1. Définition de ce qu'est la critique d'authenticité :	34
2.1.2. Méthodologie d'approche :	35
2.1.3. Présentation des méthodes référentielles :	35
a. Méthodologie 1 : Athéna Project.	35
b. Méthodologie 2 :	37
II. ADAPTATION DE LA METHODE AU CAS D'ETUDE :	39
1. Détermination des éléments à évaluer :	39
1.1. Qu'est-ce qu'un minaret ?	39
1.2. Minarets de la période Mérinides :	40
1.3. Descriptif du cas d'étude « minaret d'El Mansourah » :	41
1.3.1. Analogie et subdivision décorative du minaret :	41
1.3.2. Descriptif décoratif du niveau 1 : Portail d'entrée	43
1.3.3. Descriptif du niveau 2 : auvent	45
1.3.4. Descriptif niveau 3 : Panneau réticulé SEBKA	46
1.3.5. Descriptif du niveau 4 : couronnement du minaret	47
2. Détermination de la procédure d'évaluation :	48
2.1. Mise en place des indicateurs d'évaluation :	48
2.2. Définition des critères d'évaluations :	49
2.2.1. Définition des indicateurs pour chaque critère :	49
2.2.2. Définition des critères retenus :	51
2.3. Définition des étapes de l'évaluation :	52
2.3.1. Étape 1 : présentation de l'objet d'étude.	52
2.3.2. Étape 2 : Diagnostique	52
2.3.3. Étape 3 : interprétation des résultats :	58
III. CONCLUSION PARTIELLE :	58
CHAPITRE III : APPLICATION DE LA METHODE D'EVALUATION	
..... 60	
I. PRESENTATION DU CAS D'ETUDE (FICHE DE RENSEIGNEMENT GENERALE) :	60
II. DIAGNOSTIC :	69
1. Première restauration de 1877 :	69
1.1. Évaluation de l'état physique du minaret avant restauration :	69
1.2. Présentation de la restauration :	72

1.3. Évaluation de la restauration :	Erreur ! Signet non défini.
2. Deuxième restauration estimée entre 1907 et 1928 :	78
2.1. Présentation de la restauration :	78
2.2. Évaluation de la restauration :	80
3. Troisième restauration de 2010 à 2011:	81
3.1. État du minaret avant restauration :	81
3.2. Présentation de la restauration :	84
3.3. Évaluation de la restauration :	Erreur ! Signet non défini.
4. Effet des actions anthropiques et naturelles sur le minaret :	90
III. CONCLUSION PARTIELLE :	91
CHAPITRE IV : INTERPRETATION DES RESULTATS OBTENUS 93	
I. RECAPITULATIF ET INTERPRETATION CRITIQUE DES RESULTATS :	93
1. Récapitulatif des résultats obtenus :	93
2. Interprétation des résultats obtenus :	95
2.1. Restauration de 1877 :	95
2.2. Restauration située entre 1907 et 1928 :	98
2.3. Restauration de 2010 à 2011 :	100
2.4. Impact des agents anthropiques et naturels sur le minaret :	103
II. CONCLUSION PARTIELLE :	106
CONCLUSION GÉNÉRALE	107
BIBLIOGRAPHIE	113



INTRODUCTION A LA RECHERCHE

1. Introduction :

Tlemcen est une ville riche en histoire, et nul ne peut contester ce noble statut que l'on s'accorde à lui attribuer. Ancienne capitale des Zyanides, la ville de Tlemcen s'est vue des années durant assiégée et convoitée, par bon nombre de ses voisins, Hafside de Tunis et Mérinides du Maroc¹. Les vestiges ainsi que les multiples monuments historiques de cette médina témoignent encore et toujours de son lourd passé historique.

El Mansourah ou encore El Mahala signifiant « la victorieuse »², est l'un des principaux sites archéologiques de la région, bâti à environ 5 Km à l'Ouest du chef-lieu de la ville de Tlemcen, il est considéré comme le plus important complexe historique, témoignant du passage des mérinides dans la région. Véritable joyau historique, la ville militaire d'El Mansourah fut édifiée en l'an 1299 sous le règne du sultan Mérinide Abu Yacoub Yusuf, portant le rôle de principale assaillant de la cité Tlemcénienne. Sa construction se voulait stratégiquement militaire, assiégeant ainsi la capitale Zyanide pour une durée d'environ 7 ans.

Loin des critères constructifs que l'on accorde aux multiples camps militaires, en matière de fortifications et de typologies constructives. La ville d'El Mansourah se dresse comme un véritable complexe, une ville palatiale où se mêlent palais, mosquées, bains et maisons. Le portrait décrit par Ibn Khaldoun en ces quelques mots : « *ce fut en l'an 702H/1302 qu'Abu Yaqub fit bâtir l'enceinte des murs et qu'il forma ainsi une ville admirable, tant par son étendue et sa nombreuse population que par l'activité de son commerce et la solidité de ses fortifications. Elle renfermait des bains, des caravansérails et un hôpital ainsi qu'une mosquée où l'on célébrait la prière du vendredi et dont le minaret, bâti par le sultan était d'une hauteur extraordinaire* »³, témoigne de la richesse de ces lieux.

On s'y intéressant d'un peu plus près, la ville d'El Mansourah présente actuellement quelques vestiges archéologiques, issus des deux vagues destructives qu'a connus la ville, à savoir celle qui fit suite au décès du sultan Mérinide Abu Yacoub Yusuf, puis une seconde 30 ans plus tard, et non pas des moindres décrites par Clamageran, en 1874 comme étant la plus destructive « *les sultans de Tlemcen reprirent Mansourah, la dévastèrent, et les magnifiques constructions qu'on y avait élevées, à demi détruites ne furent jamais réparées* »⁴, n'y laissant pour compte, qu'un important mur d'enceinte haut de 12 m, Ainsi qu'une mosquée ou du moins ce qui en reste, présentant d'énormes pans de murs d'une teinte rougeâtre et un admirable minaret haut de 38 m.

¹ « TLEMCEEN », COLLECTION ART ET CULTURE, 1971, P18

² IBN KHALDUN. « HISTOIRE DES BERBERES », 2003, P 1272

³ IBN KHALDUN. OP CIT.

⁴ KHELIFA. A. « TLEMCEEN : CAPITAL DU MAGHREB CENTRAL », 2011, P 236

Au cours de l'année 2011 la ville de Tlemcen s'est vue décerner l'honorable titre de « Tlemcen capitale de la culture Islamique », avançant comme critère de sélection la richesse de la région en matière d'établissements de l'ordre culturel. Faisant face à un état de dégradation avancé de la majeure partie des monuments présents, une vaste campagne de restauration et de consolidation s'est vue entreprise, et à l'image de la majorité des opérations de restauration réalisées durant les festivités de « Tlemcen capitale de la culture Islamique », la restauration du minaret d'El Mansourah fut entreprise. Cependant, les conditions de prise en charge du chantier ainsi que les études menant à la restauration de ce dernier restent troubles et vivement contestées.

Il est nécessaire de souligner à ce stade, que la pratique de la restauration se voit comme une procédure complexe et critique, visant à préserver l'authenticité et l'intégrité de tout monument ou objet à valeur historique. Cette opération à caractère exceptionnel se doit d'être organisée sur des connaissances historiques alliées à des diagnostics approfondis de l'œuvre : « *c'est l'œuvre d'art qui conditionne la restauration et non le contraire* »⁵. Ainsi, l'importance et la qualité de tout acte de cet ordre, résident dans le degré de fidélité à l'aspect initial du monument touché, ayant comme objectif la remise en état de l'édifice sur le point de vue statique et fonctionnelle, se portant garante de la conservation des valeurs esthétiques et historiques du monument, sous la base de documents authentiques.

Dans un souci de réglementation relative à l'ampleur de l'action dite de restauration, un ensemble d'articles s'est vu être fixé, sous la forme d'écrits et de documents à valeur normative, « les chartes de restauration » apparues successivement : notamment la charte d'Athènes 1931, la charte de la restauration Italienne 1931, la charte de Venise 1964 et les plus récentes, la charte ICOMOS 2003, et celle INTBAU 2007, sans faire abstraction, des lois relatives à la protection et à la sauvegarde de notre patrimoine Algérien, matériel et immatériel présentées sous la loi juridique N° 98-04 du 15 juin 1998.

Ces multiples chartes et réglementations de l'ordre national et international ont permis de désigner d'une manière évolutive, les principales caractéristiques à prendre en considération lors de tous actes qualifiés de restauration, ainsi l'on désigne comme principes directeurs du projet de restauration : l'intervention minimale, la réversibilité, la compatibilité physico-chimique, la distinguabilité, l'authenticité et l'actualité expressive⁶

⁵PALMERIO. G, « COURS DE RESTAURATION », 1993, p 34

⁶IBID, P 35-45

2. Constat et problématique :

L'intérêt porté envers le patrimoine et aux moyens mis à notre disposition, à des fins de sauvegarde et de mise en valeur a largement évolué. Les préoccupations portées à l'intention des méthodes de conservation et de réparation des différents dommages causés aux monuments, a eu comme but de préserver leur caractère historique, afin d'en satisfaire la transmission, sous leurs images la plus intacte aux générations futures. Considérant le monument, comme élément symbolique porteur de sens et de mémoire, ce dernier se doit d'être exceptionnel et précieux, faisant appel à une attention particulière, ayant comme but : la sauvegarde et la préservation de sa signification historique.

Mais qu'en est-il du rapport qu'entretient l'Algérie avec son patrimoine ? Ce n'est plus un secret, l'Algérie recèle d'un patrimoine très large et diversifié, dont il est aussi aisé de constater l'ampleur de sa richesse, que la complexité de sa prise en charge, et des moyens qu'il faudrait déployer en vue de sa préservation. Suite à l'indépendance deux textes de loi portant sur la préservation du patrimoine en vue le jour :⁷

En 1967: ordonnance 67-281 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels. Cependant, le patrimoine à cette époque demeurait aperçu comme un fardeau inutile et encombrant. Entravant le processus de développement du pays.

Quelques années plus tard, en 1998 : suite à 4⁸ années de chantier la loi n°98-04 vit le jour, comme témoin du changement politique et de l'évolution du contexte culture de l'époque. Cette loi demeure active jusqu'à nos jours.

Cependant, sur le terrain la confusion est grande : certains acteurs, sans aucune préparation culturelle et technique, causent en des temps records des dommages irréversibles au patrimoine⁹. *«Notre pays est encore à ses balbutiements, quelques opérations de restauration ont été menées sur certains monuments qui malheureusement sont loin d'être des chefs-d'oeuvre. Pour certaines d'entre elles il s'agit tout simplement d'une opération d'entretien très mal effectuée »*¹⁰.

L'Algérie ne serait donc plus au stade de la mise en place des textes normatifs et des recommandations chargées de protéger et de gérer notre patrimoine, mais plutôt à la discussion de la nature des interventions réalisées, les méthodologies d'approche de l'acte, et l'organisation du chantier de restauration.

⁷ OUAGUENI.Y, « L'ETAT DU PATRIMOINE EN ALGERIE : UN CONSTAT MITIGE ». IN XIIIEME ASSEMBLE GENERALE DE L'ICOMOS, MADRID, 2002.[EN LIGNE]. <http://www.icomos.org/risk/2002/algeria2002.htm> [CONSULTE LE 10/2016]

⁸ IBID

⁹ IBID

¹⁰ BABA-AHMED KASSAB. T, « ANTAGONISME ENTRE ESPACES HISTORIQUES ET DEVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE TLEMSEN ». 2007.

Nous pourrions prendre dans ce contexte, l'exemple de la mosquée d'Ali Betchnin à Alger, qui de par les interventions qui sont jugées contraires à l'éthique même des principes élémentaires à la consolidation et à la restauration : la suppression de la deuxième grande coupole, qui abritait l'autel au temps où la mosquée était Église, au même titre que la surélévation du minaret, portée au double de sa hauteur initiale¹¹. Peut nous laisser perplexes face à la nature des atteintes qui pourraient être portées au patrimoine national conservé et restauré qui nous entoure.

2.1.Problématique générale :

Cette brève prise de conscience, vis-à-vis des pratiques entretenues dans le domaine de la restauration de notre pays, touchant principalement à la mise en forme et au respect des principes qui préétabliissent le contexte théorique de la restauration, éveille notre préoccupation quant au devenir de notre patrimoine. Les multiples contestations et remises en question sur la fidélité des opérations de restaurations entreprises lors du vaste chantier de restauration des sites et monuments culturels et cultuels de la ville de Tlemcen n'ont fait que nourrir ce réel souci du devenir de notre patrimoine.

De ce fait, notre principal questionnement, dans le cadre de cette recherche, va s'organiser autour de la-question suivante, qui constitue notre problématique de recherche :

Les projets de restauration de Tlemcen capitale de la culture islamique, sont-ils conformes aux principes de la restauration et à ses exigences normatives?

2.2.Problématique spécifique :

Il est utile de mentionner que dans le cadre de cette recherche et en vue du temps limité qu'il lui est consacré. **Que notre attention va tout particulièrement se porter sur le minaret d'El Mansourah.** Et dont l'évaluation nous servira de prétexte afin de répondre au mieux au questionnement soulevé en problématique générale. Car à l'image de ses homologues : monuments historiques à valeur patrimoniale de la ville de Tlemcen, le minaret d'El Mansourah s'est vu bénéficier dans le cadre des préparatifs de la manifestation culturelle de Tlemcen, d'un important chantier de restauration.

À l'origine, le minaret d'El Mansourah fut construit entre 1302 et 1337/48 (parallèlement à la construction de la mosquée). Considéré comme étant l'une des plus belles réalisations de l'art musulman. « *Ce minaret est un morceau charmant d'architecture mauresque ou le plein cintre et*

11OUAGUENI, Y. OP. CIT.

l'ogive sont agréablement entremêlés »¹², et souvent comparé morphologiquement aux minarets : d'El Koutoubia à Marrakech, à la tour Hassan de Rabat mais aussi à la Giralda de Séville¹³. L'imposant minaret haut de 38 mètres constitue jusqu'à nos jours, le seul témoin attestant, de la présence d'une mosquée au sein du camp militaire d'El Mansourah d'une part, d'autre part, du passage des Mérinides dans la région Ouest de l'Algérie.

Ce même minaret est d'autant plus particulier, qu'il présente un certain nombre de singularités : morphologiques, esthétiques et constructives, au regard de ces homologues issus de la même période. Nous avons pu constater entre autres, la présence de la porte d'entrée principale de la mosquée au niveau de la base de ce même minaret, sous la forme d'un majestueux portail, le positionnant de ce fait en plein axe de symétrie face au mihrab.

Le passé historique du minaret révèle aussi que ce dernier s'est vu bénéficier des années durant, d'importants chantiers de restauration, de consolidation et de réfections. Il fit l'objet entre autres, durant la période de colonisation française, d'une campagne de consolidation, visant à assurer sa stabilité. Des opérations qui ont concerné principalement :

- La porte d'entrée du minaret.
- Les soubassements.
- Les élévations : Nord, face latérale droite/ gauche, face interne.¹⁴

Le contexte actuel du minaret fait, quant à lui état d'opérations de restauration réalisées lors de l'événement « *Tlemcen capitale de la culture islamique 2011* ». Mais en dépit du prestige que porte cette manifestation, de multiples difficultés étaient à déplorer lors de la réalisation du chantier, suscitant des interrogations quant à la qualité des travaux de restauration réalisée. Si bien que les architectes et les archéologues estiment que le site devrait être repris et restauré une nouvelle fois¹⁵.

Des propos accablants, puisque le majestueux minaret reconnaissable à sa magnifique couleur ocre d'origine, affichait suite à sa restauration une image nouvelle qui le place bien loin des canons esthétiques originelles qui le caractérisaient. En effet, outre la détérioration rapide d'une grande partie des matériaux utilisés lors de cette ultime restauration¹⁶. La restauration du jeu de composition polychrome au niveau de la partie en réseau de losanges « SEBKA » suscite en nous des questionnements quant à la fidélité de la chromatique des matériaux utilisés, décrite à l'origine comme

12 OP.CIT KHELIFA A. P 265

13 BOURUIBA, R., « L'ART RELIGIEUX MUSULMAN EN ALGERIE », 1973, p 269

14 D'IMPORTANTES TRAVAUX RETRAÇANT LES OPERATIONS EFFECTUEES SUR LE MINARET D'EL MANSOURAH, SONT DISPONIBLE AU NIVEAU DE LA MEDIATHEQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, MINISTERE DE LA CULTURE, HOTEL DE CROISILLES, PARIS : DOCUMENTS DISPONIBLES PLAN DE LA MOSQUEE N°035675. PLANS DE RESTAURATIONS DU MINARET : SOUBASSEMENT N°007539, 8 JUILLET 1875, AUTEUR : CHEVALIER PLAN DE RESTAURATION DU MINARET : ELEVATION DE LA FACE PRINCIPALE ET LATERALE COTE DROITE N°007506, 8 JUILLET 1875. DETAIL DU DECOR MINARET N°007462. IN : OULEBSIR, N. «

15 B. ABDELMADJID, « INTERROGATION AUTOUR DE LA RESTAURATION DE MANSOURAH A TLEMEN », ARCHI-MAG. [EN LIGNE]. N°264

16 « UN MINARET QUI VIRE RAPIDEMENT AU BLANC », « UN MINARET DESORMAIS ALBINOS ». DES PROPOS TENUS PAR M. MORSILI BOUYARD. IN : ALLAL BEKAI, « D'ASSIEGEANT, MANSOURAH EST DEVENUE AUJOURD'HUI ASSIEGEE », VITAMINECH. [EN LIGNE]. ARTICLE

«composante alternant en lignes montantes le vert, le marron et le bleu.»¹⁷. Mais suite aux premières observations effectuées, nous nous plaçons bien loin de cette composition de fragments de grès Céram émaillé polychromique. En effet, les motifs allient actuellement, un vert et un noir d'une teinte qui semble assez douteuse.

Un état de fait, assez préoccupant, nous positionnant face à une nouvelle problématique concernant le devenir du minaret du site historique d'El Mansourah. Il est essentiel de le rappeler toute procédure de patrimonialisation, repose principalement sur une identification d'attributs à caractère : architectural, esthétique et constructif, constituant toute la symbolique caractéristique à la singularité du patrimoine identifié, dont l'intégrité et surtout l'authenticité se doit d'être préservée, sauvegardée mais aussi et surtout conforme à l'image initiale à laquelle le monument y est référencié.

Les anomalies figuratives que présente le minaret d'El Mansourah suite à cette dernière restauration pourraient remettre en question, les attraits qu'ils lui sont uniques et par définitif son éligibilité en tant que monument reconnu et classé à part entière. Donnant lieu à une préoccupation plus spécifique relative à l'intégrité et à l'authenticité même du monument, au regard non pas de cette unique et dernière restauration, mais plutôt vis-à-vis des multiples opérations qui l'ont consterné. Laisant place au questionnement suivant et qui constitue notre problématique spécifique. Formulée comme suit :

Les projets de restauration du minaret d'el Mansourah, vient-il se positionner en conformité aux percepts de la restauration critique, régi par les deux critères : d'authenticité et d'intégrité ?

3. Hypothèses de la recherche :

Dans le but de répondre au mieux à la problématique annoncée précédemment, notre recherche visera à développer une méthode d'approche qui formera une réponse à notre préoccupation. Sur la base de cette même méthode et des critères développés, nous pourrons juger de l'authenticité ou non du minaret.

Étant donné la nature scientifique de la recherche « **A objectif préétabli** » portant sur l'authenticité du minaret. Les hypothèses possibles qui s'offrent à nous porterons essentiellement sur la vérification ou pas de cette authenticité. Cependant, plusieurs réponses pourraient être envisagées :

- L'authenticité du minaret se verra prouvée, en dépit des multiples restaurations, qu'il a subi et des agents extérieurs anthropiques ou naturels, auxquels il est exposé.

¹⁷GHOMAR, F. « LA VILLE DE MANSOURAH UN SITE ARCHEOLOGIQUE CLASSE » ACHI-MAG, N°47

- L'authenticité du minaret se voit remise en question. Cependant, les opérations de restaurations effectuées ne sont pas à l'origine.
- L'authenticité du minaret se voit remise en question. Du en grande partie à une ou à plusieurs opérations de restauration, touchant une ou plusieurs parties de ce minaret.

4. Objectifs et enjeux de la recherche :

Suite aux questionnements précédemment soulevés, la présente recherche se fixera d'atteindre les objectifs suivants :

- Définir une méthodologie d'approche appropriée.
- Identifier les diverses stratifications, issues des transformations morphologiques du minaret : restauration, consolidation, réfection...Etc. tout en décelant les lignes directrices qui ont formé l'idéologie et les raisons dans lesquelles ces opérations ont été entreprises.
- S'assurer de la conformité ou non des réalisations de restauration touchant au minaret d'El Mansourah, vis-à-vis du critère d'authenticité.
- Indiquer avec exactitude, dans le cadre où l'authenticité du minaret n'est pas vérifiée :
 1. Le ou les paramètres responsables de cette remise en question.
 2. La ou les restaurations qui sont à l'origine de la reconsidération du contexte authentique du minaret.
 3. la ou les parties du minaret responsables de son non authenticité.

Les enjeux pratiques éventuels d'une telle approche sont :

- Drainer une conscience nouvelle, dont la préoccupation essentielle est de se soucier du devenir du patrimoine qui nous entoure, en vue d'une meilleure prise en charge et préservation sur le plan opérationnel et méthodologique.
- Promouvoir une contribution scientifique à long terme, nous permettons de mieux prendre conscience des carences que l'on retrouve lors de tous chantiers de restauration.

5. Méthodologie de travail :

Pour aborder notre recherche, qui consiste en l'évaluation post-restauration du minaret d'El Mansourah, suite à ses multiples transformations, à travers le critère d'authenticité. Nous proposons la mise en place d'une démarche globale, reposant essentiellement sur une évaluation analytique des documents obtenus lors de nos investigations.

Dans le but de satisfaire les objectifs, que nous nous sommes fixés, deux phases de recherches seront donc sollicitées :

- Première phase d'investigation et d'enquête.
 - Une seconde phase méthodologique et d'application conceptuelle.
1. **Première phase d'investigation et d'enquête** : cette partie comprendra, la récolte de tous types de documents qui sont en rapport de près ou de loin avec les opérations de restauration du minaret, comprenant aussi : l'investigation sur terrain, l'observation des modifications de visu, consultations des relevés d'état des lieux, des documents écrits et iconographiques récoltés.
 2. La seconde phase méthodologique et d'application conceptuelle : qui peut être considérée aussi comme la phase **analytique d'évaluation**, dont le travail se divisera en deux parties bien distinctes :

Partie théorique: nommer Approche conceptuelle :

- Dans un premier temps, on s'attardera sur la définition et la compréhension théorique des principaux référents conceptuels à savoir la restauration et la notion d'authenticité. Nous permettons d'en constituer notre base théorique, sur laquelle nous nous baserons afin de poursuivre cette recherche.
- Ensuite, s'ensuivra l'étude analytique des documents se rapportant à l'objet à évaluer, à la monographie historique de ce dernier, et à la chronologie des travaux des restaurations qui l'ont concerné. Nous permettons d'en dresser le profil, d'y déterminer ses caractéristiques et spécificités. **Construction d'une base chronologique d'évolution**, qui sera déterminante lors du processus d'application de la méthode d'évaluation.

Partie de la mise en pratique : nommée Approche méthodologique et opérationnelle :

La deuxième partie consacrée à l'approche méthodologique et opérationnelle, d'écrit et développe la batterie de critères d'évaluation, ainsi que la méthode sur laquelle nous nous baserons, afin d'évaluer l'authenticité du minaret.

L'appréciation de l'authenticité, au cours de notre recherche, se basera essentiellement sur la constatation visuelle des transformations opérées sur le minaret, car notre démarche considèrera l'authenticité au sens de sa signification esthétique et d'image plutôt que sur sa signification matérielle. Faisant donc appel à un ensemble de critères qui nous permettrons d'en juger.

Dans l'optique de concrétiser notre méthode d'approche, nous ferons appel lors de sa mise en place à une articulation méthodologique. Qui intègrera :

Méthode d'évaluation multicritère :

Cette méthode est d'usage collectif, elle permet de désigner un plan d'évaluation au sein d'une équipe ou d'une institution, mais aussi de faire des choix¹⁸. Elle est utilisée pour différents objectifs :

- Porter un jugement comparatif pour différents objectifs.
- Dans le cadre de l'évaluation ex-ante. Particulièrement dans l'élaboration de choix stratégiques.
- Dans le cadre de l'évaluation ex-post. Appréciation sous l'effet des actions réalisées au regard de plusieurs critères. CE QUI EST NOTRE CAS

Cette méthode nécessite en amont la définition :

- Des objectifs relatifs à l'acte d'évaluer.
- Du niveau d'évaluation. Ex ante ou ex post ?
- Pour quels critères d'évaluation ?
- Pour quels indicateurs d'évaluation pertinents.

Qui permettra par la suite de :

- Pondérer les critères d'évaluation.
- Effectuer une évaluation quantitative des indicateurs.
- Utiliser de façon adéquate les résultats de l'évaluation.

Cette méthode nous permettra d'organiser la procédure d'évaluation suivant les multiples phases citées précédemment.

¹⁸ BOURENANE, -SIDI-MAMMER. H, 2010, P12

Méthodologies d'évaluations dument établies :

Notre procédure d'évaluation se basera sur l'étude et l'adaptation, de diverses méthodes d'évaluation et d'investigation dument misent en place et précédemment utilisées :

- Méthode d'investigation de l'Athéna Project, Euromed Héritage 4, 2009-2012.
- Méthode d'évaluation ex-post des projets de restauration en Algérie, établi par Bourenane-Sidi Mammari, dans le cadre de sa recherche de magistère.2010/2011.
- Méthode explorée dans le cadre de la mise à contribution du système SIG, au profit du patrimoine. Une étude menée par Eric Dellong, Natacha Sauvaitre, Jean-Luc Piat. Dont l'objectif et la critique d'authenticité de l'église d'Angoulême, 2011.

Ces méthodes interviendront dans différentes phases de l'analyse. Nous permettant la mise en place de la procédure d'évaluation sur laquelle nous baser. Une procédure faisant appel à :

- Une batterie de critères issus de l'approche conceptuelle
- Des grilles d'évaluation, issues de l'adaptation de la méthode d'investigation d'Athéna Project.
- À des indicateurs d'évaluation, traduisant les différents niveaux de satisfaction des critères, issus de la méthode d'évaluation ex-post de la restauration en Algérie
- Et enfin un mode de représentation des résultats obtenus inspirés de la dernière méthode citée précédemment.

Une procédure, qui sera plus largement détaillée et expliquée, lors de la partie consacrée à l'élaboration de cette même méthode.

6. Structuration du mémoire :

À la lumière de la méthode exposée en amont, l'organisation du mémoire se fera comme suit :

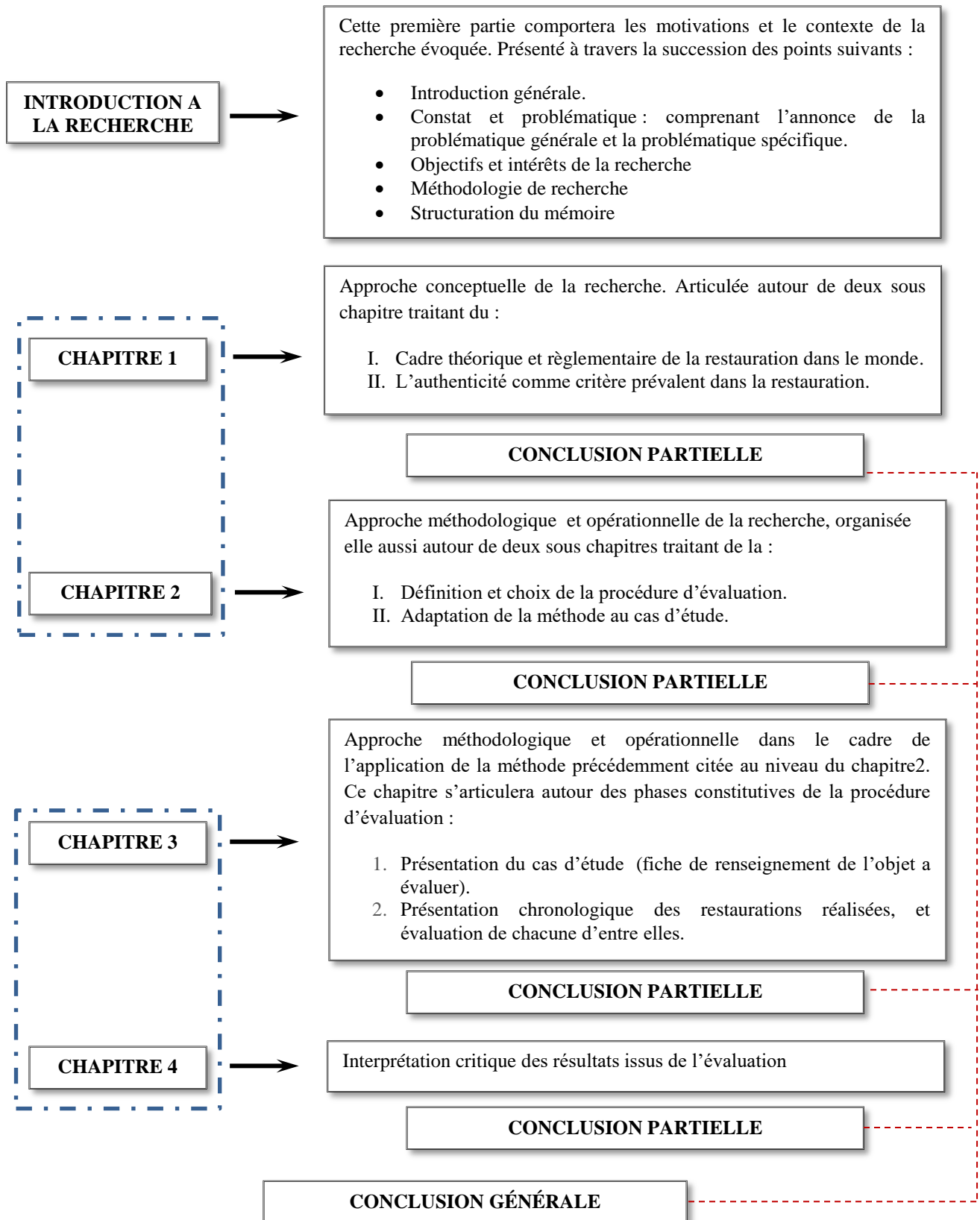
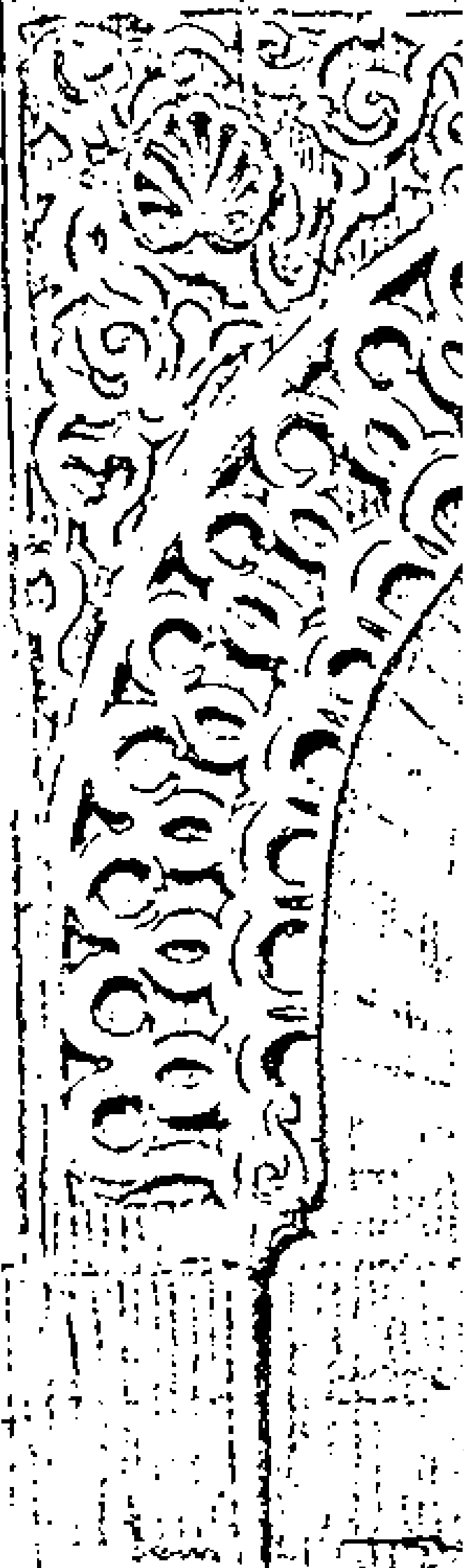


PLANCHE 1 : STRUCTURATION DU MÉMOIRE

SOURCE : établi par auteur (2016).



CHAPITRE I

RESTAURATION ET AUTHENTICITE :
CADRE THÉORIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

I. Cadre théorique et réglementaire de la restauration dans le monde

1. Introduction :

Le projet de restauration aussi complexe qu'il ne puisse paraître, se voit comme une procédure critique. Ne datant pas d'aujourd'hui, elle fut à plusieurs reprises le centre de préoccupations et de débats, traduit le plus souvent au travers de prises de position, nous citerons à titre indicatif : Viollet-le-Duc, Ruskin et Boito.

Dans le dictionnaire abrégé de l'Académie française au XVIII^e siècle. Restaurer signifie « *rendre en état et rétablir* »¹⁹, mais plus globalement, il constitue un acte : la prise en charge d'un édifice du passé, le réparer, le rendre en état, et lui réattribuer une seconde vie. De ce fait la restauration est « *un moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art dans sa consistance physique et dans sa double polarité esthétique et historique, en vue de sa transmission au futur* »²⁰. Car étant élevé au titre d'une identité collective, le patrimoine se doit d'être transmis et conservé.

De ce fait, le projet de restauration est un projet architectural particulier, lourd de sens et de portée, ou l'acte principal consiste à intervenir et agir sur une œuvre existante. On insinue par là, une préexistence physique et figurative, sollicitant des connaissances historiques et des diagnostics approfondis de l'œuvre, mais aussi et surtout, une compréhension méthodologique de l'œuvre, tout en étant dans le respect de la consistance et des dimensions physiques de ce dernier. Afin d'en assurer sa bonne transmission aux générations futures.

2. Fondements de la restauration : entre doctrines et théories :

À travers l'histoire, et antérieurement aux différents documents à valeur normative (charte), la restauration fut longtemps le sujet de prise de position. En Europe, et surtout durant le XIX^e siècle, deux doctrines considérées comme les prémisses théoriques aux documents normatifs portant sur la question de la restauration virent le jour, l'une se voulait interventionniste et prédominante en Europe, et l'autre anti interventionniste, propre à l'Angleterre, se traduisant à travers la confrontation de l'idéologie que se faisait Violet Le Duc de la restauration d'une part, au courant de pensée que défendait Ruskin.

¹⁹BOURENANE, -SIDI-MAMMER. H, 2010, P12

²⁰ BRANDI. C, « THEORIE DE LA RESTAURATION », 2001, P 80

2.1.La restauration selon Violet Le Duc :

Le projet de restauration, tel que le définit violet le Duc « *exprime la conviction que la restauration n'est ni un entretien ni une réfection mais contient en soi un acte créateur d'interprétation, le restaurateur doit également être un artiste* »²¹, pour lui la restauration d'un édifice ne se limitait pas forcément a son entretien. Il défendait outre mesure le principe de le rétablir dans un contexte nouveau, qui ne pouvait même jamais avoir pu exister, tout en cherchant à travers ces différents travaux, à aboutir à une reconstitution de la perfection stylistique des monuments, quitte à y rajouter des parties manquantes et disparues. En conséquence, les infidélités commises au détriment de l'authenticité et de l'intégrité de nombreux monuments et dans lesquelles ses disciples ont pu s'y aventurer, suscitent encore et toujours des réactions et des rappels à la prudence et à un plus grand respect de la conservation.²²

2.2.La restauration selon John Ruskin :

La position de Ruskin et des partisans de « **l'anti-restauration Movement** » indique la voie de l'entretien comme de loin préférable à celle de la restauration stylistique²³. Il était préférable pour lui, de cohabiter avec des ruines que de porter atteinte à leur authenticité ou intégrité. « *Prenez soin de vos monuments et il n'y aura nul besoin de les restaurer* »²⁴. Pour Ruskin, les marques que pouvait présenter un monument, faisaient partie intégrante de son caractère.

Ruskin prône ainsi la conservation plutôt que la restauration, en y admettant quelques travaux de consolidation, mais à condition que cela soit invisible. Ne portant aucune atteinte à l'image que pourrait dégager un monument.

2.3.L'évolution scientifique de la restauration :

2.3.1. La solution de Camillo Boito :

Boito a su concilier, ce qui était considéré comme valable, auprès des deux théories apportées auparavant. D'une part grâce au respect de l'effet du temps sur les monuments, et, d'autre part, grâce à la priorité du présent sur le passé, tout en y affirmant, la légitimité de la restauration. Proposant ainsi une solution dite « d'intermédiaire ». Boito plaidera de ce fait , pour un respect du monument tel qu'il peut nous parvenir, en prenant en considération toutes les phases chronologiques le constituant.,

²¹ PALMERIO, G. « COURS DE RESTAURATION », 1993, P32

²² IBID

²³ IBID

²⁴ Ruskin. G, « Les Sept Lampes De L'architecture », 2008, P 50

Revendiquant ainsi, un acte de restauration exprimé de façon moderne comme acte de conservation matérielle contribuant à la compréhension de la forme²⁵

2.3.2. La réflexion scientifique de Gustavo Giovannoni :

Reconsidérée par Giovannoni, la restauration est identifiée comme un acte scientifique. Ou l'œuvre est élevée au statut de document d'art et d'histoire, rendant compte de l'aspect évolutif stylistique et esthétique du monument. Giovannoni poussera l'expérience à bout, en déclarant que l'action de la restauration se devait d'être libérée de toute tendance à l'imitation ou à l'interprétation en matière de style,²⁶ lui assurant ainsi une identité artistique riche de valeurs authentiques, et dont la volonté est d'élever l'œuvre au statut de document d'histoire et d'art.

Ainsi, les réflexions émises par Boito et Giovannoni ont permis la mise en place des premières grandes lignes normatives et relatives au domaine critique de la restauration, qui se sont concrètement formulées lors du congrès national Italien en 1909, à travers les points suivants :

- Conserver les parties manquantes de l'édifice et la nécessité de les laisser apparentes.
- Dater par une petite plaque pour indiquer la date d'intervention dans le bâtiment.
- La reconnaissance des matériaux utilisés.
- Reconnaissance de l'opération de restauration dans le temps (ce que nous pouvons appeler actuellement distinguabilité).
- Informer et publier cette action d'intervention.

3. Chartes et restauration : évolution de la discipline

Les réflexions et les questionnements soulevés durant les siècles derniers ont permis dès l'arrivée du XX^{ème} siècle, la mise en marche d'une normalisation portant sur les principes et préceptes de la restauration, clarifiants son statut, sa complexité mais aussi et surtout, sa primauté et son importance en vue d'une intervention sur tout type de bâtiment à caractère patrimonial.

Nous allons tenter à travers cette recherche théorique portant sur la question de la restauration, de cibler les chartes les plus significatives. Afin d'en faire ressortir : les différentes évolutions, les différents principes retenus, les apports et les nuances qui ont pu être rajouté, modifié ou complété, suite à leurs diverses parutions.

²⁵ PALMERIO, G. OP. CIT

²⁶ IBID

3.1. La charte d'Athènes 1931 :

Adoptée lors du premier congrès international d'architecture et techniciens des monuments historiques, cette charte définit pour la première fois :

- Les principes généraux concernant l'administration et la législation relative au monument.
- Les lignes directrices portant sur la conservation et le traitement des monuments et édifices anciens.
- La reconnaissance et le respect à l'unanimité de tous types d'œuvre historique et de tout style qu'il soit.
- Qu'un monument est un document au même titre qu'une charte.
- Qu'il n'est pas admissible d'altérer ces documents sous prétexte de corrections, complément ou encore d'unité de style.
- L'importance de l'entretien régulier des édifices, rejoignant les idéaux de Boito.

3.2. La charte de Venise 1964 :

Ce deuxième congrès a eu pour objectifs, de réexaminer ce qui fut voté et validé durant la charte d'Athènes 1931, en y approfondissant et en y élargissant, les points précédemment discutés la charte va entrer autre :

- Préciser la notion de monument historique, étendu et applicable aux sites urbains et ruraux.
- Définir la restauration comme étant une opération qui doit garder des dimensions exceptionnelles.
- Que tout travail de complément (pour des raisons esthétiques ou techniques), relèvera de la composition architecturale de l'œuvre et portera la marque du temps, afin de parvenir à une meilleure distinguabilité.
- Les travaux de consolidation peuvent faire appel à tout type de technicité moderne dans le cas où celle qui se voit plus traditionnelle, s'avère insuffisante ou inadéquate.
- Soutient la nécessité de l'entretien des monuments, en y favorisant leurs réintégrations à la société.
- Pose les prémisses des principes concernant la restauration à savoir :
 - 1) **L'intervention minimale**
 - 2) **La réversibilité**
 - 3) **La compatibilité**
 - 4) **L'authenticité**
 - 5) **Distinguabilité**

3.3. Charte européenne 1975:

L'objectif du congrès d'Amsterdam était de faire connaître à un large public la notion de conservation intégrée à ses aspects sociaux, économiques, juridiques, administratifs et techniques.²⁷

Les points importants retenus lors de cette déclaration :

- La conservation doit être considérée comme un objectif majeur de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire.
- Les pouvoirs locaux sont responsables de la protection du patrimoine architectural et doivent s'entraider par des échanges d'idées et d'informations.
- La conservation intégrée demande des moyens financiers appropriés.

3.4. Charte de Washington charte de Cracovie 2000 :

Outre le fait qu'elle reprenne un certain nombre de points abordés au paravent, et principalement les principes de la restauration, elle tentera de rajouter des compléments, à savoir :

1. Contrôle de l'état des monuments.
2. Intégration architecturale et respect de l'environnement.
3. L'étude pluridisciplinaire.

Mais dans sa finalité, cette charte aura eu pour mérite la définition du « projet de restauration ». Elle le définit comme étant un processus, reposant sur quatre paramètres bien précis à savoir :

- 1. L'intervention minimum.**
- 2. L'authenticité.**
- 3. L'intégrité.**
- 4. L'identité.**

Elle nuancera sa prise de position face aux chartes précédentes, quant aux matériaux et techniques modernes : « *tout nouveau matériau, toute nouvelle technologie doivent être rigoureusement testés, comparés et maîtrisée avant application* »²⁸.

²⁷ BOURENANE, -SIDI-MAMMER. H, OP. CIT, P 21

²⁸ IBID, P 24

3.5.La charte ICOMOS 2003 :

Cette charte aura pour objectifs de :

- Fixer les principes et les recommandations relatifs aux interventions de conservation et de restauration.
- Reprend les différents principes de la restauration, en y rajoutant plus de détails, quant à leurs définitions et aux limites de leurs applications.
- Développer le contenu d'un projet de restauration, à savoir :
 - 1) La recherche historique.
 - 2) L'identification des connaissances originelles des structures et matériaux, les techniques utilisées dans l'édifice.
 - 3) Le plan d'action et le choix des techniques de restauration.
 - 4) Introduit la notion des contrôles d'interventions clairement stipulées au niveau des articles 3.20/ 3.21/ 3.22 . En mettant l'accent sur la nécessité d'évaluer les effets que peuvent avoir ces technicités sur l'édifice (évaluer les coefficients de sécurité).

3.6.La déclaration d'INTBAU : charte de Venise du 21^e siècle :

Cette nouvelle charte tentera de clarifier certains points qui demeurent encore incompris, tout en y apportant un peu plus de légèreté, elle recommandera de ce fait les points suivants :

- L'importance de la recherche scientifique et la participation du public.
- La reconsidération de la notion d'authenticité et souligne la nécessité du respect du style.
- Considère que l'utilisation de matériaux nouveaux ne porte pas atteinte à l'authenticité du monument, et cela à condition qu'ils soient distinguables.
- Tout ajout doit être harmonieusement compris dans la composition, à condition qu'il demeure toujours distinguable.

4. Principes de la restauration : les 6 préceptes de base

En vue de la complexité relative au domaine de la restauration, la mise en place d'une normalisation s'est vue nécessaire. D'une part, afin de parvenir en tant qu'architecte restaurateur de s'aligner aux règles déterminant le domaine d'application de la restauration et d'un autre côté permettre la possibilité d'en juger la parfaite exécution. Ainsi, dans un souci de bonne réalisation, six principes se sont vus mis en place.

4.1.L'intervention minimale :

Par intervention minimale, l'on sous-entend la réduction au minimum du nombre d'interventions prévues, suite à la nécessité et l'urgence qu'est d'apporter des changements et modifications, à des fins de conservation ou de restauration, et cela à travers l'adjonction/le rajout hypothétique d'éléments neufs, introduisant un sentiment d'étrangeté à l'égard de la composition esthétique obtenue, pouvant même dans certains cas extrêmes, remettre en considération l'intégrité de l'objet, voir même son authenticité. Ainsi, la notion d'intervention minimale, fait appel à une attitude de prudence, qui se doit d'être adoptée par le restaurateur, étant maître des techniques en matière de langage architectural, il définira la méthode la plus cohérente possible lors de son processus de réflexion, tout en gardant à l'esprit les limites de ses actions, se traduisant en un compromis minimal des potentialités artistiques d'une part, et le respect des valeurs historiques d'autre part, ainsi « *La restauration s'arrête là où commence l'hypothèse* »²⁹(Charte de Venise,1964,art.9).

4.2.La réversibilité :

Le critère de réversibilité en restauration implique la possibilité de supprimer et cela à tout moment, les ajouts introduits et intégrés à l'édifice restauré, et cela dans l'optique éventuelle de l'acquisition d'informations et d'études plus approfondies, induisant de ce fait la suppression des adjonctions. Ainsi, le critère de réversibilité fait appel à une notion de prudence à laquelle il est nécessaire de s'y inscrire, en y prévoyant des ouvrages réalisables avec un minimum d'intrusion, alliant les techniques les plus adaptées, aux matériaux les moins invasifs possible. Ainsi, les suppressions hypothétiques ne devraient dans ce contexte ne pas laisser de traces dénaturantes, et surtout ne pas occasionner de perte de matières ancienne.

²⁹PALMERIO, G.Op. Cit, p24

4.3. La compatibilité physico-chimique :

Afin d'assurer une restauration établie dans les règles de l'art., il est nécessaire que les matériaux mis à profit dans cet acte, soient en adéquation avec les matériaux initiaux, ainsi les nouveaux matériaux/ produits doivent répondre aux exigences suivantes³⁰ :

- Le respect de la matière à traiter dans ses implications historiques et figuratives.
- La réversibilité du traitement à apporter.
- La fonctionnalité de l'intervention : la garantie que celle-ci se limite au strict nécessaire.
- La prévision et le contrôle dans le temps des effets du traitement auxquels l'œuvre a été soumise.

Dans le but de satisfaire un tel niveau d'exigence, il est des plus préférable, la réalisation d'analyses, d'examens, et d'essais préliminaires in situ, visant à en faire ressortir les caractéristiques physiques et chimiques des matériaux prélevés et traités. Car compte tenu de l'aspect historique des matériaux constitutifs de l'œuvre à traiter, ces derniers même s'ils ne subissent pas de fortes dégradations, il n'en reste qu'ils demeurent vulnérables en vue du phénomène de vieillissement naturel qui les touche : la « Patine », ainsi un simple mortier réalisé à un temps X avec des matériaux bien précis, acquièrent à travers le temps bon nombre de caractéristiques qui le différencierait de ses caractéristiques initiales, ainsi afin d'agir sur un cas de figure similaire, il serait nécessaire d'en connaître les caractéristiques chimiques des matériaux, et qui à travers le temps ont permis d'en déterminer l'apparence actuelle de l'œuvre.

4.4. La distinguabilité :

À ce propos la charte de Venise de 1964, spécifie que les adjonctions ne doivent pas falsifier le monument, «*ni dans son aspect artistique, ni dans son aspect historique* » (art. 12)³¹ et qu'elles ne peuvent «*être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son caractère traditionnel, et l'équilibre de sa composition* » (art. 13)³².

Les quelques conseils développés par Angelis d'Ossat (1977-78), considèrent le critère de distinguabilité comme un principe selon lequel, les adjonctions doivent en tout cas être indiquées de façon évidente à travers :

- L'utilisation de matériaux différents que ceux utilisés à l'originale.
- L'adoption d'encadrement simple et dépourvu d'ornementation « fenêtré archéologique ».
- L'application de sigles et d'épigraphes.³³

³⁰BOURENANE, -SIDI-MAMMER. H, OP. CIT, P 24

³¹PALMERIO, G.OP. CIT, P41

³²IBID, P25

³³BOURENANE, -SIDI-MAMMER. H, OP. CIT, P 28

Ainsi, le critère de distinguabilité reste en soi une façon rigoureuse de documenter toutes les phases de transformation , en sorte de ne jamais induire en erreur les chercheurs, constituant en somme une fiabilité en matière de document historique.

4.5.L'authenticité :

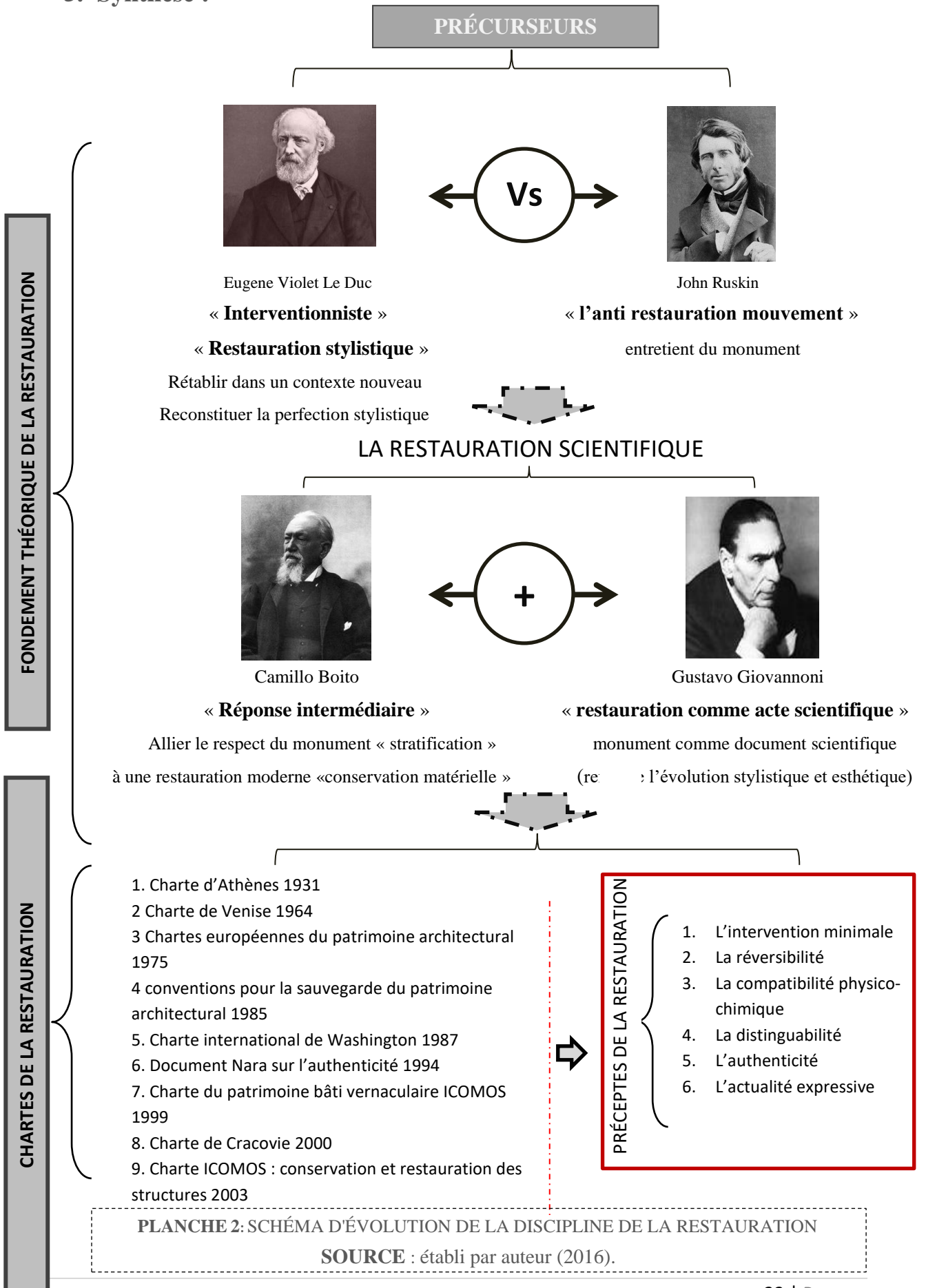
Comme l'affirme la Charte de Venise de 1964, l'architecte restaurateur n'est à ce niveau plus acteur de conservation, mais révélateur d'une réalité historique, se devant de sauvegarder l'authenticité de l'œuvre. Il serait faux de considérer que l'action du temps n'a aucune influence sur l'état de conservation naturel d'un monument, que son vieillissement ainsi que les multiples transformations qu'il pourrait subir durant son évolution, ne pourrait qu'accroître ses attraits historiques, lui constituant ainsi en plus de son intégrité physique, une qualité esthétique et d'image qu'il lui est propre, ainsi la notion d'authenticité vient s'inscrire dans une continuité d'esprit stylistique et d'image, se refusant de privilégier une période de transformation à une autre, mais agissant plutôt dans l'optique de considérer les caractères historiques du monument, se refusant ainsi d'y compromettre la symbolique qu'est représentée au travers de l'essence même de l'objet au profit de sa matière. « *Il est clair que si l'élément ajouté, défigure, dénature, offusque ou soustrait en partie à la vue l'œuvre d'art, cet élément doit être supprimé* » (brandi, 1977)³⁴.

4.6.L'actualité expressive :

L'actualité expressive, dans ce contexte, définit la justesse et l'efficacité des adjonctions, qu'il serait possible d'atteindre au moyen de matériaux nouveaux ou des techniques traditionnelles. Cet aspect fait particulièrement appel à la créativité expressive de l'architecte restaurateur, en y définissant un critère de distinguabilité, qui serait au profit des ajouts ou dans certains cas très particulier des suppressions effectuées. Ainsi, dans le domaine de la restauration, l'intuitivité expressive cherchera à reconstruire l'image de l'œuvre, telle qu'elle est définie par l'histoire, au travers de solutions innovantes, tout en étant en adéquation avec les cinq principes cités précédemment.

³⁴PALMERIO, G.Op. Cit, p44

5. Synthèse :



II. L'authenticité comme critère prévalent en restauration :

1. Qu'entendons-nous par authenticité :

D'une manière générale, la notion d'authenticité, telle qu'elle est considérée au niveau de la charte de Venise 1964, apparaît comme un facteur qualitatif essentiel, quant à la crédibilité des sources d'information, jouant un rôle déterminant dans toute recherche scientifique, considérée comme facteur fondamental lors de toute procédure d'inscription ou de classement., « *les monuments historiques doivent être transmis dans toute la richesse de leurs authenticités* », soulignant dans ce contexte le caractère exceptionnel de la restauration qui se doit d'être, « *fondée sur le respect de la substance ancienne et de document authentique* » (Charte de Venise 1965. Art9)³⁵. Cependant, sa définition ainsi que sa superposition au champ du domaine d'application de la restauration soulève encore et toujours bon nombre de questionnements, la considérant encore comme un attrait flou et fluctuant³⁶ de la restauration qui se voit toujours difficile à cerner.

2. Définition :

Avant d'aborder la question de l'authenticité, il serait judicieux d'en cerner, en premier lieu, le sens étymologique. D'après le dictionnaire Larousse, Authenticité signifie : Caractère de ce qui est authentique, exact. Authentique : se dit de quelque chose dont l'exactitude, la vérité ne peut être contestée, et dont l'origine est indubitable.

En fait, l'Authenticité équivaut à la véracité , de l'origine du mot grec « *authentia* », exprimant l'évidence absolue de cette vérité « *qui fait autorité* »³⁷.

L'authentification d'un site ou d'une œuvre exige une série d'exams critiques, qui tiennent compte de l'état physique et esthétique global de l'œuvre ou du site. Appelée « intégrité », et de l'authentification qui évalue la cohérence historique et culturelle de cette œuvre ou de ce site³⁸.

³⁵ PALMERIO, G. Op. Cit, p24

³⁶ CHARTE INTERNATIONALE SUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES MONUMENTS ET DES SITES, [HTTP://WWW.ICOMOS.ORG/DOCS/VENISE.HTML], CONSULTÉ LE 18 NOVEMBRE 2015.

³⁷ MOHEN, P. « LES SCIENCES DU PATRIMOINE - IDENTIFIER, CONSERVER, RESTAURER », 1999, p 235.

³⁸ IBID, P 236

3. Évolution du concept d'authenticité :

3.1.L'authenticité dans l'art :

Tout d'abord, la notion d'authenticité trouve ses fondements dans le domaine de l'art, elle est définie comme étant « *la qualité d'un objet ou d'une œuvre qui émane réellement de l'auteur et de l'époque auquel on l'attribue* »³⁹. Cette authenticité se voit donc indissociée d'attributions, et tributaire du respect d'intégrité⁴⁰. Ainsi, le respect de ce qu'on l'on qualifie d'authentique serait proportionnel au respect accordé aux caractéristiques physiques de l'œuvre. Néanmoins, l'intégrité physique n'est pas à ce stade, le seul paramètre pris en compte dans les théories de la conservation. En effet, selon Salvador Munos Vinas l'intégrité renvoie à quatre composantes, à savoir⁴¹ :

- Les composants matériels de l'objet.
- La forme et la structure de l'objet.
- L'intention de son auteur.
- La fonction de l'objet.

Ces derniers ont été regroupés quelques années plus tard sous forme de dimensions selon Mirian Clavis, à savoir la dimension :

- Physique.
- Esthétique.
- Historique.
- Conceptuelle.

La définition contemporaine de ce qu'est l'authenticité dans le domaine de l'art, s'accorde à dire que le restaurateur est à ce niveau **libre de s'exprimer sous réserve, d'une réflexion poussée et approfondie**, en se basant sur **des sources d'information fiables**, en y reconnaissant une attitude de **lisibilité initiale de l'œuvre**. C'est-à-dire que, l'objet conservé/ restauré demeure apte à traduire les intentions primaires de l'artiste⁴².

³⁹ COUTURE, F, VANLAETHEM, F. « CONSERVATION DE L'ART CONTEMPORAIN ET DE L'ARCHITECTURE MODERNE : L'AUTHENTICITE EN QUESTION », 2010, p38

⁴⁰ CARBONARA, G. « REINTEGRATION DE L'IMAGE : THEORIE », 1993, p 70

⁴¹ COUTURE, F, VANLAETHEM, F. OP. CIT. P 78

⁴² IBID

3.2.L'authenticité en architecture :

Dès la fin de XIX^e siècle, Camillo Boito héritier de Ruskin et de Violet Le Duc, exhorte aux conservateurs et restaurateurs « *de ne pas tromper leurs contemporains, ni les générations futures en leurs léguant du FAUX* »⁴³, une pensée qui nourrira directement les premières réflexions autour de l'aspect de l'authenticité.

3.2.1. Fondements théoriques : une authenticité à valeur esthétique :

« *Il est nécessaire de restituer au monument ce qui lui est dû en 1^{er} lieu : le respect esthétique* »⁴⁴

L'œuvre est considérée telle que la conçoit César Brandi, comme un témoin concret de l'activité humaine, ou la nécessité de parvenir à le sauvegarder, ferait appel à deux exigences fondamentales, à savoir, l'exigence historique et l'exigence **esthétique**, faisant appel d'une part, à un acte de conservation pure, et d'autre part à une réintégration profonde, dont le dénouement ne pourrait se résoudre à un compromis mettant de côté l'une des exigences au profit de l'autre, et dont, laquelle se situe toute la problématique de la restauration ou encore l'opposition **conservation/ création**⁴⁵. Qui nous rappelle bien évidemment toute l'opposition idéologique confrontant Ruskin à Violet Le Duc.

Les considérations qu'avance la thèse de Brandi portant sur la restauration placent la reconstitution du texte authentique de l'œuvre, comme l'un des aspects fondamentaux de la restauration, la justifiant par la nécessité d'être en accord avec l'image initiale du projet, sans que les ajouts ou modifications effectuées ne déplaisent ou ne dégradent l'appréciation esthétique de l'œuvre.

Arrivé à ce stade, Brandi aborde la question d'authenticité du point de vue esthétique, en se raccordant à l'image que peut dégager toute œuvre en vue de son appréciation stylistique et esthétique, la considérant dans son originalité et sa singularité esthétique mais tout aussi enrichies de valeurs historiques stratifiées par le temps, enrichissant la perception et l'image sensible et culturelle de l'objet. Car selon lui, retrouver un état originel de l'œuvre ne semble qu'un concept mythique, avançant à ce sujet l'hypothèse que si nous nous y rendons à la réalité, il n'en sera en effet qu'un état actuel de la matière.

Bonelli quant à lui considère qu'« *une œuvre architecturale n'est pas seulement un document, mais est surtout un acte qui, dans sa forme, exprime totalement un monde spirituel, elle représente pour notre culture le degré le plus élevé, justement du fait de sa valeur artistique* »⁴⁶, en y admettant la possibilité que si l'œuvre qui demeure à nos jours ne fournit pas une trame ou assez d'éléments qui

⁴³ COUTURE, F, VANLAETHEM. F.OP. CIT, P 70

⁴⁴ CARBONARA, G. OP CIT. P 32

⁴⁵ . IBID, P 41

⁴⁶ CARBONARA, G. OP. CIT, P34

permettraient d'en déceler l'unité figuratif, le restaurateur se trouve dans le devoir d'en restituer une partie, considérant cette perte comme une déchirure dans l'imagibilité même de l'œuvre, ou un retour à une unité une continuité de forme. Se verrait comme un acte indispensable, ce que qualifié Brandi de choix créateur qui peut être considéré comme apport à la stabilité figurative de l'ensemble de l'œuvre.

Nous pouvons citer à titre d'exemple le flanc droit détruit de la basilique saint vincenta Galliano, près de Gantu qu'Annoni n'a pas reconstruit mais seulement rééquilibré au plan figuratif, réinventée par une intervention moderne d'une extrême délicatesse

3.2.2. L'authenticité selon les chartes internationales :

Suite à sa transposition au domaine de l'architecture, la notion d'authenticité a suscité petit à petit l'intérêt des chartes et conventions, et où il a été question durant ces rencontres, de discuter des limites de son application, des contours de sa définition, qui fut à maintes reprises régit et délimité

C'est durant le II^{ème} Congrès des architectes et des techniciens de la conservation «Charte de Venise 1936 », que le mot « authenticité » apparaît pour la première fois dans les termes des chartes et conventions. Cependant, jusque-là la notion d'authenticité ne suscite aucun débat particulier.⁴⁷

C'est en 1972, suite à la convention du patrimoine mondial, édicté par l'organisation des Nations Unis, que le critère d'authenticité trouve tout son sens, car durant cette convention il était principalement question de préciser les conditions de classement des biens culturels à la liste du patrimoine mondial, c'est ainsi qu'il est stipulé qu' « *Un monument, un ensemble ou un site ne sera proposé pour inscription sur la liste du patrimoine Mondial qu'étant considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle aux fins de la Convention, Lorsqu'il répond à l'un au moins des critères ci-après et aux critères d'authenticité* ». Traduit plus précisément à travers la transmission de ce patrimoine dans toute la richesse de sa substance ancienne.

Considérant que la définition du terme authenticité englobe plusieurs facettes du patrimoine : la conception, l'environnement, en passant par les matériaux et l'exécution, et en vue de l'importance cruciale donnée au critère d'authenticité ainsi que la variabilité de son interprétation n'a fait que nourrir bien de débats tant au sein de l'ICOMOS que de Docomomo. De ce fait en 1996, l'organisation professionnelle internationale en matière de conservation a convoqué une conférence exceptionnelle sur le sujet de l'authenticité à Nara, au Japon, en vue de clarifier le sens et la portée de cette notion⁴⁸.

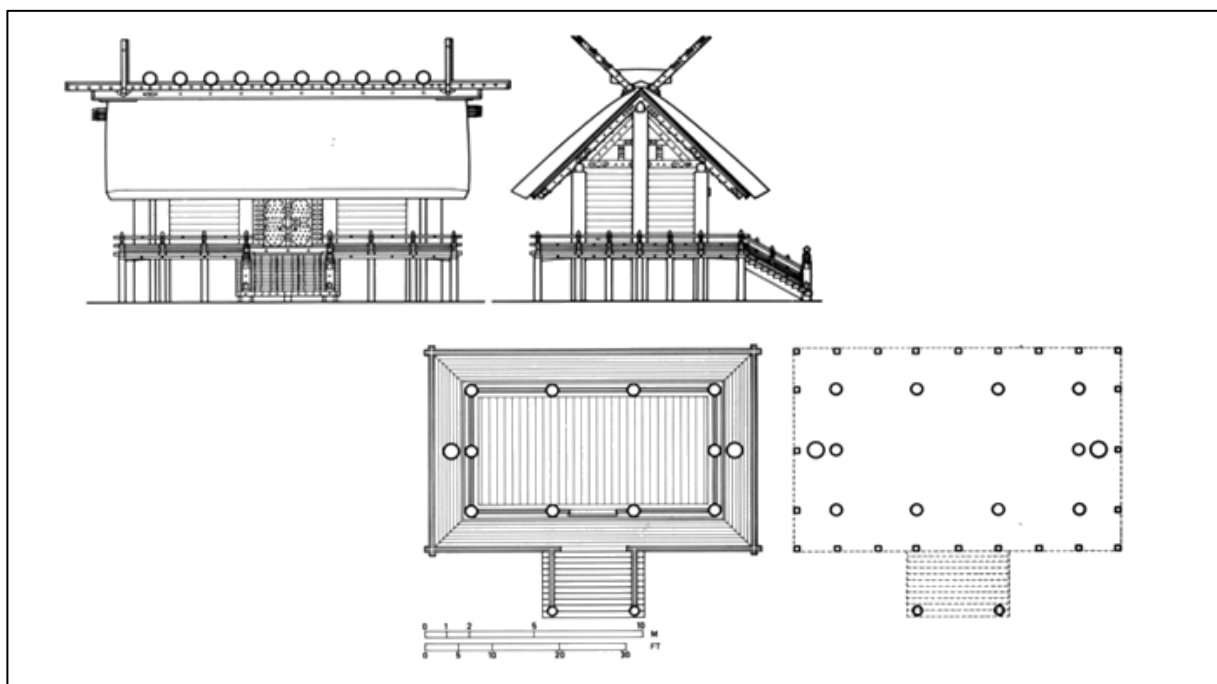
⁴⁷ MOHEN, P. OP. CIT, P 237

⁴⁸STOVEL, H. « *VERS LE DOCUMENT DE NARA* », UNESCO WORLD HERITAGE CONVENTION/CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL, NARA CONFERENCE ON AUTHENTICITY PROCEEDINGS/COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE DE NARA SUR L'AUTHENTICITE, TRONDHEIM, NORVEGE, PARI PUBLISHER. IN : CONSERVATION DE L'ART CONTEMPORAIN ET DE L'ARCHITECTURE MODERNE : L'AUTHENTICITE EN QUESTION, P78

3.3.Réunion de NARA, et évolution du concept d'authenticité :

3.3.1. Interrogation autour de l'authenticité : cas des temples japonais :

Le cas des temples japonais est le plus représentatif du questionnement autour de la notion d'authenticité. Figure du patrimoine national japonais, ces temples témoignent de plus de 1000 ans du savoir-faire traditionnel de la civilisation japonaise. Cependant, ces temples à l'image de celui d'Ise (VOIR PLAN 1), bénéficient d'une reconstruction périodique environ tous les 20 ans. (VOIR FIGURE 1,2)



PLAN 1 : ÉLÉVATION ET PLAN DU TEMPLE CENTRAL D'ISE PERPÉTUE DEPUIS 1240 ANS

SOURCE : <http://www.archigraphie.eu/?p=749> [consulté en 10/2015]



FIGURE 2 : Temple d'Ise, 61^{ème} restauration, 1973

SOURCE : <http://instructional1.calstatela.edu/bevans/art101/art101b-11-japan/WebPage-Full.00006.html>

[Consulté en 10/2016]

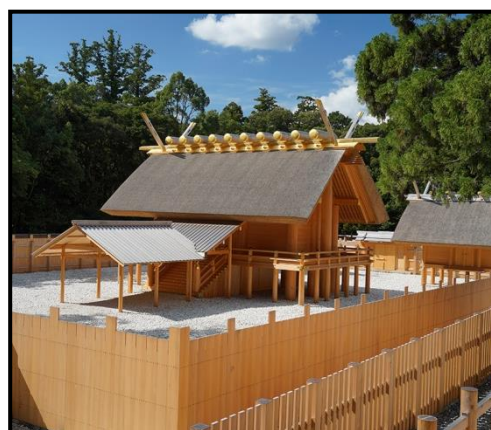


FIGURE 1 : Temple d'Ise, 62^{ème} restauration, 1993

SOURCE : <http://www.inha.fr/fr/agenda/parcourir-par-annee/en-2016/agenda-de-l-inha/le-sanctuaire-d-ise.html>

[Consulté en 10/2016]

Ils sont bien évidemment reconstruits à l'identique et dans les règles de l'art, afin d'y perpétuer les traditions, le savoir-faire et l'art de la mise en œuvre, bien loin de la conservation originelle de la matière et de la forme, nous parlons ici « d'immutabilité architecturale »⁴⁹ : un nouveau bâtiment, une sorte de double symbolique. Une attitude adoptée, et qui ne se conforme pas à la vision que se font les institutions internationales de l'authenticité, et qui prône le respect obligatoire de la matérialité et du caractère ancien de l'objet.

Classé patrimoine national et bénéficiant d'une reconnaissance internationale. Le statut qu'occupent les temples japonais prête à confusion quant à ce qui concerne la notion d'authenticité, et dont il serait particulièrement difficile de la remettre en question, sachant que ces sanctuaires sont, certes, reconstruits mais toutefois en y garantissant le rituelle de mise en œuvre à l'identique et auquel appartient la culture identitaire Japonaise.

La question qui se pose à ce moment serait : comment est-il possible que des monuments qui représentent toute la dimension culturelle japonaise et qui bénéficie d'une reconnaissance à l'échelle internationale (patrimoine mondial), aient-ils pu accéder à une telle consécration et cela malgré leurs non-conformités aux préceptes cités précédemment, et surtout aux conventions et chartes évoquées ?

Il faut bien évidemment savoir que jusque-là la notion d'authenticité joue un rôle fondamental dans le processus de classement, et étroitement inspirée de la charte de Venise, et qui sans le rappeler prônait la conservation inévitable du bâti d'origine et par définitive la matière.

C'est ainsi et afin de résoudre ce type de questionnement que la conférence de Nara abordera les termes détaillés ci-dessous.

3.3.2. Contenu de la conférence de NARA sur l'authenticité :

L'authenticité telle qu'elle est définie au niveau de la charte de NARA 1994, apparaît comme une notion essentielle dans le domaine de la restauration et de la conservation, le principal objectif qui se voulait d'être atteint au travers de cette conférence : portait sur la clarification des problématiques posées autour du critère d'authenticité, afin d'aboutir à une définition précise du concept « Authenticité », et d'en limiter les critères, qui permettraient son évaluation et son jugement. Les premières considérations et remises en question ont mené dans un premier temps à un élargissement de ce que peut être l'authenticité géographiquement et anthropologiquement, et dans un second lieu une mise en évidence de toutes les complexités et les ambiguïtés relatives aux « *différences considérables selon les cultures comme selon les groupes sociaux et professionnels concernés* »⁵⁰.

⁴⁹ HAMZA-RACHEDI, H. « AUTHENTICITE ET PATRIMOINE ARCHITECTURALE HISTORIQUE ». T.M, 2009, p 37

⁵⁰ CHOAY, F. « SEPT PROPOSITIONS SUR LE CONCEPT D'AUTHEICITE ET SON USAGE DANS LES PRATIQUES DU PATRIMOINE HISTORIQUE », 1995, p 101-109

Ainsi, dans le cadre de la prise en considération de ces deux paramètres nouveaux, la conférence de NARA s'accordera donc à dire que :

- La conservation de tout patrimoine culturel et de toute nature qu'il soit, trouve sa justification dans les valeurs qu'on lui attribue, et que ces valeurs dépendraient, entre autres « *de la crédibilité des sources d'information à leur sujet. Leur connaissance, leur compréhension et leur interprétation par rapport aux caractéristiques originelles et subséquentes du patrimoine, à son devenir historique ainsi qu'à sa signification* ». ⁵¹
- Il est exclu que le jugement de valeur d'authenticité ne soit rapporté qu'à une seule critique unique, et qu'au contraire ses valeurs doivent être reconnues, considérées et jugées par rapport aux critères qui caractérisent le contexte culturel auquel il appartient avançant comme argument que , « *Les jugements sur les valeurs attribuées au patrimoine, tout comme la crédibilité des sources d'information, peuvent différer d'une culture à l'autre et même au sein d'une même culture.* ». ⁵²

Ainsi, en plus de la reconnaissance de ses valeurs, la nature du monument ou du site, et au travers l'évaluation et la reconnaissance de son contexte culturel, son évolution dans le temps, le jugement sur l'authenticité ne serait que proportionnel à la quantité des sources d'information relatives aux paramètres cités précédemment, pouvant comprendre :

1. Conception et forme.
2. Matériaux et substance.
3. Usage et fonction.
4. Traditions et techniques.
5. Situation et emplacement.
6. Esprit et sentiment.

De ce fait, Nara considère que l'examen du patrimoine culturel dans le contexte de l'évaluation de son authenticité se basera principalement sur ses dimensions : artistiques, techniques, historiques et sociales.

⁵¹ ACTE DE LA CONFERENCE DE NARA SUR L'AUTHENTICITE, CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL, NARA, JAPON, 1-6 NOVEMBRE 1994, UNESCO WORLD HERITAGE CENTRE, ARTICLE 9, P4. [EN LIGNE] : <http://whc.unesco.org/archive/1994/whc-94-conf003-inf8f.pdf> [CONSULTE LE 13/01/2015]

⁵² IBID, ARTICLE 11, P 5

III. Conclusion partielle :

Suite à une brève rétrospective de ce qu'est la restauration et la notion d'authenticité, nous pouvons dire que :

- La restauration est un domaine théoriquement large et diversifié.
- Il se base essentiellement sur le respect de l'intégrité des 6 percepts qui la définissent : l'intervention minimale, la distinguabilité, la compatibilité physico-chimique des matériaux, l'actualité expressive, la réversibilité des matériaux utilisés, et enfin le sauf garde de l'authenticité des éléments restaurés.
- Bien que L'authenticité ait longtemps été considérée comme :
 1. Un concept difficile à cerner « une notion floue et fluctuante »⁵³, qui trouve ses origines dans la culture occidentale.
 2. Plus facilement définit au regard de son contraire inauthentique « falsification » : **conformité non troquée a un original textuel**⁵⁴.
 3. Dont les fondements se basent sur un refus d'un devenir dans le temps au profit d'une identité historique, à laquelle la transposition au domaine de la matérialité scientifique se voit problématique : car l'élément matériel ayant subi l'effet du temps ne peut être qu'en constante transformation, bien loin de son état originel. Contrairement à une pérennité abstraite que pourrait présenter tout document textuel.

Elle en reste l'un des critères incontournables dans le processus de patrimonialisation de toute œuvre matérielle. Un critère jugé :

- **Dans un premier temps**, au regard de la dimension matérielle de l'œuvre, et qui sera proportionnelle à son état de dégradation vis-à-vis de son état originel. Ainsi, plus l'œuvre subit l'effet du temps, plus la perte de matière se fait ressentir, et moins l'œuvre est authentique. Ce qui a pour conséquence une réflexion traditionnelle en restauration, jugeant que le caractère d'authenticité ne pourrait être préservé qu'à travers la préservation et l'utilisation des **matériaux d'origine**.

Cependant, cette dimension matérielle dont est constituée l'œuvre, non n'est pas le seul aspect à prendre en charge, car ce qui nous permet d'identifier une œuvre (l'aspect qui la singularise) repose sur trois éléments principaux, à savoir : son identification, sa description et sa raison d'être⁵⁵, des aspects rattachés à l'image même que dégage l'œuvre en question « **sa forme** », un aspect abordé à travers le cas des temples Japonais. Suscitant de réels questionnements quant à la véritable tournure de ce que devrait être la définition et le jugement de l'authenticité.

⁵³ PROPOS AVANCES PAR FRANÇOISE CHOAY LORS DE LA CONFERENCE DE NARA 1997

⁵⁴ CHOAY, F. OP. CIT, P102

⁵⁵IBD

- Menant dans un second temps à une appréciation de l'authenticité d'un bien culturel, non seulement sur la base de son intégrité **matérielle**, mais aussi et surtout sur la base de son intégrité **formelle**. Des considérations longtemps défendues par Brandi et Bonneli, d'une authenticité mesurable aux valeurs artistiques, stylistiques et esthétiques de l'œuvre. Dont les considérations ressouderaient, du sens ou des différents sens que prendrait un bien dans sa perspective historique et dans sa réalité contemporaine, culturelle, sociale et économique.

- De nouvelles considérations longuement discutées lors de la conférence de Nara ou l'essentielle de ce que nous devons retenir s'articule autour de 3 points :

- L'authenticité d'un bien ne peut être évaluée sur la base d'un seul et unique critère.
- Sa reconnaissance exige la maîtrise de son contexte naturel, culture et de son évolution dans le temps.
- Son évaluation se base principalement sur ses quatre dimensions : artistiques, techniques, historiques et sociales spécifiques. Ce qui dépendra de la quantité des sources d'information que nous disposons, traitant :
 1. Conception et forme.
 2. Matériaux et substance.
 3. Usage et fonction.
 4. Traditions et techniques.
 5. Situation et emplacement.
 6. Esprit et sentiment.

Tout en prenant en compte, ces trois principaux points. Quelle serait la meilleure méthode à adopter afin d'aboutir à des résultats concrets, quant à l'évaluation de l'authenticité actuelle du minaret au regard de ces divers travaux de restauration ?

Nous prendrons comme point de départ qu'il est essentiel de considérer à la fois :

- L'environnement extérieur au minaret et son effet sur ce dernier : les éléments anthropique et naturels.
- La substance matérielle et esthétique du minaret.



CHAPITRE II

CADRE METHODOLOGIQUE : ÉLABORATION

DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

I. Définition et choix de la procédure à adopter

1. Qu'est-ce qu'une méthode d'évaluation :

L'évaluation est une démarche ou un processus conduit à formuler un jugement sur une action. C'est un jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d'un processus, d'une situation ou d'une organisation, en comparant les caractéristiques observables à des normes établies à partir de critères et d'indicateurs explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif.

En définitive, évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir juger de son efficacité et disposer d'éléments pour décider de la suite qu'il convient de lui donner.

1.1. Processus du déroulement d'une évaluation :

a. **Une raison principale menant à l'évaluation** : se décline sous la forme de questionnement, d'une volonté politique ou personnelle, de critiques, de spécialistes et hommes de l'art...Etc.

b. **La mise en place d'une méthodologie d'évaluation** : afin d'asseoir une méthode d'évaluation il se voit nécessaire de suivre les deux étapes suivantes :

- **Une étude préliminaire** : une documentation approfondie sur le sujet menant à la récolte d'un maximum d'informations portant sur la question, nous préparons ainsi à la phase suivante qui est l'élaboration de la méthode et l'évaluation proprement dite
- **Constitution de la méthode** : en se basant sur les informations recueillies ainsi que les études comparatives, nous pourrons à ce stade assoir une méthode d'expertise ayant comme critère l'objectivité

c. **L'évaluation/ analyse et critique des résultats** : c'est ce qui correspond le plus généralement à la mise en pratique de la méthode, c'est-à-dire la phase finale du projet

1.2. Les phases constitutives :

Afin d'aboutir à la mise en place d'une méthode d'évaluation qui répondrait parfaitement aux objectifs que nous souhaiterons atteindre, il se voit nécessaire de pouvoir répondre et avec exactitude aux paramètres suivants :

1. Déterminer à quel niveau d'évaluation nous situons-nous.
2. Définir les éléments à évaluer.
3. Déterminer les critères d'évaluations.
4. Mettre en place des indicateurs d'évaluation.
5. Mise en place d'un système d'appréciation quantitative par le biais de coefficients de pondérations.

2. Références théoriques :

En nous basant sur les phases constitutives que nous avons précédemment préétablies, nous allons durant cette première partie pratique tenter de décliner l'étendue de la méthode sur laquelle nous allons nous baser afin d'évaluer le degré d'authenticité du minaret d'El Mansourah, et cela suite aux multiples restaurations qu'il a pu subir.

2.1.À quel niveau d'évaluation nous situons-nous ?

Notre évaluation fait suite, à la dernière restauration du minaret d'El Mansourah, réalisée en 2011 (année de la manifestation), nous sommes donc dans le cadre d'une évaluation ex-post restauration⁵⁶, qui touchera principalement à la détermination du degré d'authenticité dont fait preuve le minaret, tout en tenant compte des différentes opérations de restauration et de consolidation que peut subir le minaret.

N'ayant pas pu avoir accès aux documents qui traitent des restaurations qu'a subies le minaret de la cité militaire d'El Mansourah et principalement la dernière. Car le dossier en question demeure confidentiel et non rendu public à nos jours. Compte tenu de l'évaluation du degré d'authenticité du minaret, notre recherche s'est donc orientée vers une recherche qui portera sur la critique de son authenticité.

2.1.1. Définition de ce qu'est la critique d'authenticité :

Analyse d'une œuvre ou d'un bâtiment, fondée sur une observation visuelle attentive à l'échelle macroscopique (à l'œil nu) ou microscopique (à l'aide d'une loupe, loupe binoculaire, microscope) et qui a pour objectif de déterminer, quelles sont les parties originelles et les parties restaurées à différentes époques. Cette observation peut être affinée grâce à différentes méthodes d'analyse non intrusive disponibles dans de nombreux laboratoires publics ou privés. Cette analyse s'appuie également sur une bonne connaissance de l'historique de l'œuvre ou de l'immeuble et des interventions qu'il a subi dans le passé. Ce terme est fréquemment usité dans le domaine du vitrail où il constitue la base de toute étude, mais il peut être appliqué, avec la même acception, à d'autres types d'œuvres complexes (immeubles, ensembles sculptés, peintures murales...Etc.).⁵⁷

⁵⁶ UNE EVALUATION REALISE A POSTERIORE DES DIVERSES OPERATIONS DE RESTAURATION.

⁵⁷ « THERMES RELATIFS AUX INTERVENTIONS SUR LES MONUMENTS HISTORIQUE », 2013, P6 [EN LIGNE] : WWW.CULTURECOMMUNICATION.GOUV.FR/CONTENT/.../2012-022_GLOSSAIRE_TERMES_MH.PDF [CONSULTE LE 01/2015]

2.1.2. Méthodologie d'approche :

Comme défini ci-dessus et en vue de l'échelle du minaret notre approche de la critique d'authenticité se basera sur une observation macroscopique de l'objet d'étude à travers une rétrospective des différentes modifications, qu'a connu le minaret sous la forme d'une présentation chronologique documentée (sources iconographiques, écrits...Etc.).

La méthode d'évaluation ou de critique sur laquelle nous allons nous baser, se présentera sous la forme d'une articulation méthodologique de deux méthodes bien distinctes et qui interviendront à deux niveaux bien distinct au cours de l'évaluation. Il s'agit de :

- La première étant la méthode adoptée lors de l'Athéna Project (2009-2012)⁵⁸ et qui nous permettra d'établir les grilles d'évaluations sur lesquels nous nous baserons lors de la première phase de reconnaissance et de critique des différentes restaurations répertoriées.
- La seconde méthode explorée dans le cadre de la mise à contribution du système SIG au profit du patrimoine en France. Une étude menée par Éric Dellong, Natacha Sauvaitre, Jean-Luc Piat dans le cadre de l'élaboration d'une critique d'authenticité (la cathédrale d'Angoulême), et dans les résultats nous servirons de modèle référentiel lors de la traduction des résultats obtenus.⁵⁹

2.1.3. Présentation des méthodes référentielles :

a. Méthodologie 1 : Athéna Project.

Considérant que les théâtres antiques jouent un rôle fondamental dans le contexte culturel méditerranéen, le projet Euromed héritage IV et dans le cadre de l'Athéna projet, se propose d'améliorer et adapter les théâtres antiques aux réalités nouvelles, car l'intérêt que les théâtres antiques pourraient à l'avenir susciter, produira un impact continu et conséquent sur des structures qui à l'origine n'étaient pas conçues pour une telle activité. Pour ce faire l'Athéna Project se propose de, minimiser à l'avenir les impacts négatifs liés à ces différents types d'utilisations.

Ce projet s'est basé lors de sa phase d'étude et de diagnostic sur un standard méthodologique sous la forme de grilles mises en place, comprenant 4 étapes bien distinctes :

⁵⁸ INSTITUTO UNIVERSITARIO DE RESTAURACION DEL PATRIMONIO ARQUITECTONICO , « ATHENA PROJECT : PROTOTYPE OF MANAGEMENT PLAN FOR ENHANCEMENT OF NEW ACTUALITIES , 2013.

⁵⁹ CRITIQUE D'AUTHEENTICITE ET CONSTAT D'ETAT PAR LE SIG SUR LA FAÇADE D'UN MONUMENT RELIGIEUX CLASSE : LA CATHEDRALE D'ANGOULEME. SEMINAIRE GENERALISTE ANNUEL DU RESEAU INTER-MSH INFORMATION SPATIALE ET ARCHEOLOGIE, FEVRIER 2013. [EN LIGNE] : http://www.msha.fr/seminaire_isa/genere_pdf.php?id=30 . CONSULTÉ EN 02/2015.

a.1. Étape des activités préliminaires :

Cette étape consiste en la récolte d'un maximum d'informations concernant le ou les théâtres étudiés, une sorte d'état des savoirs portant sur : les idées préconçues, les informations de bases et les actions intrinsèques. Une récolte d'un maximum d'informations qui se présenteront par la suite sous la forme d'un tableau récapitulatif qui s'attellera à retranscrire l'essentielle des données accumulées. **(VOIR ANNEXE 1).**

a.2. Étape des fondamentaux :

Il s'agira durant cette étape de récolter les informations complémentaires à celles rassemblées lors de la partie préliminaire, des données qui seront plus en rapport avec les chartes et recommandations en vigueur : l'identification des modalités d'utilisation actuelle, les risques et dangers qui menacent la stabilité et la pérennité des objets et cela à travers l'identification des principales catégories de risque naturel qui cause la détérioration continue. Les risques principaux sont : **(VOIR ANNEXE 2).**

- Risques bio-environnementaux : ce sont des risques qui concernent tout agent biologique (bactéries, champignons...Etc.).
- Secousses sismiques.
- Risques et problèmes émanant de la topographie du site : causant des dommages au niveau des fondations.
- Le climat : identification et mesure des influences du climat, intempérie et risque

a.3. Étape du diagnostic :

Cette étape comme les étapes précédentes reposent sur une évaluation à travers une grille ou la méthode de diagnostic repose sur : **(VOIR ANNEXE 3).**

- La détermination des parties constitutives du théâtre.
- La détermination des critères du diagnostic en rapport avec les caractéristiques physiques, chimiques des matériaux de construction.
- Le choix des indicateurs d'évaluation, permettant la quantification et l'interprétation des résultats obtenus.

A.4. Etape des propositions :

Cette étape reposera sur la mise en place d'une stratégie d'intervention, traduite par la définition de plans d'action qui feront appel aux notions de la SWOT, à la planification et la définition des objectifs à atteindre, à l'aide d'évaluation continuée basée sur un système de questionnaire ciblant les différents usagés (artistes, touristes, résidents locaux...Etc.).

b. Méthodologie 2 :

En mars 2011, les capacités d'analyse et de cartographie du SIG ont été adoptées pour l'étude archéologique de la façade de la cathédrale d'Angoulême (Charente, France). L'objectif était de fournir au service des Monuments Historiques une base documentée pour leurs futures campagnes de restauration. Un relevé de la façade a été réalisé avec le logiciel Autodesk Autocad®, à partir d'une orthophotographie générée par un relevé numérique 3D. plus de 3 000 blocs ont été dessinés, de même que les géométries des altérations (altérations biologiques, détachements) observées lors de la campagne sur site parallèlement à ce relevé, les informations collectées sur le terrain (clichés, documents anciens, informations sur les altérations ou les blocs) ont été reportées dans une base de données développée pour ce projet. Une fois le relevé finalisé dans Autocad®, les différentes couches ont été importées dans un logiciel SIG (Arcgis®) ; chaque objet (bloc, altération, zonage, contour de sculpture) a été doté, dans sa table attributaire, d'un identifiant identique à celui utilisé dans la base de données. Une jointure a permis d'analyser les différentes rubriques de la base de données : matériaux de construction, traces d'outils, modules de blocs, hauteurs d'assises, impacts de projectiles etc. Permettant ainsi la traduction graphique à l'aide d'une codification couleur des éléments qui se sont avérés authentique a ceux qui ne l'était pas, ou dont l'authenticité était remise en question, chose que nous pouvons apprécier grâce au relevé ci-joint.(**VOIR FIGURE 3**).

II. Adaptation de la méthode au cas d'étude :

1. Détermination des éléments à évaluer :

La détermination des éléments à évaluer passera par un descriptif détaillé de l'objet d'étude à savoir le minaret de la ville militaire d'El Mansourah, toutefois une meilleure maîtrise du descriptif du minaret passera par la compréhension de ce qu'est un minaret son évolution et ces multiples caractéristiques :

1.1. Qu'est-ce qu'un minaret ?

Considéré comme étant l'un des principaux éléments constitutifs de la mosquée. Le minaret, dû attendre quelque temps, afin de trouver sa place et être considéré comme véritable élément de repère, devenant quasiment indispensable à l'identification des mosquées qu'elles soient de grandes ou moyennes dimensions.

Correspondant en arabe à trois nominations : sawma 'a, mi 'dana -et manâra⁶⁰, qui définissent tour à tour les différentes fonctions dont il a pu être assimilé durant les différentes périodes qu'il a pu traverser. Dans chaque région, le type de minaret dérive d'une construction locale à silhouette de tour : les tours carrées paléochrétiennes en Syrie, le phare d'Alexandrie pour la côte sud-méditerranéenne, les tours de vigie circulaire en Asie centrale⁶¹. Les formes, les hauteurs qu'ils ont pu atteindre, ainsi que les décors et les emplacements qu'ils ont occupés, ont significativement varié selon les régions et les époques. Trois principaux types de minarets peuvent ressortir (**VOIR FIGURE 4**) :

1. Minaret à base carrée : au début les minarets ont repris une forme carrée simple qui se dit influencée des formes occidentale, comme il se pourrait que cette forme fût adoptée en vue de sa simplicité à la fois en termes de réalisation et en forme. Trouvant ses racines en Syrie ce type de minaret se répondra petit à petit vers l'orient méditerranéen gagnant l'Occident, nous le retrouverons notamment à Cordoue « Giralda de Séville », et se multipliera par la suite au Maghreb. Leurs caractéristiques peuvent être résumées comme suit :

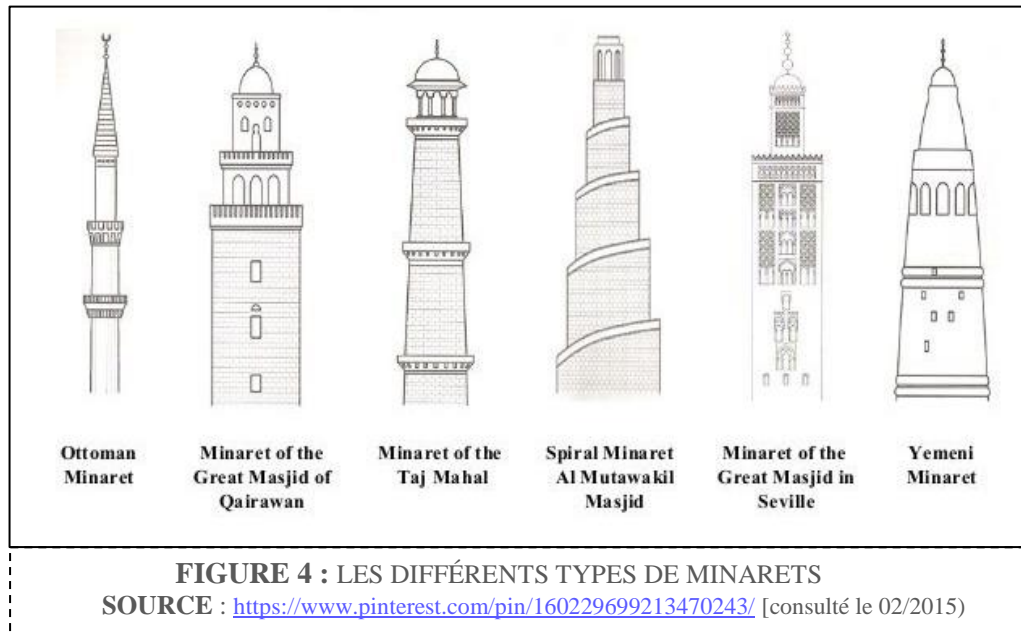
- Leurs proportions sont généralement d'Un en largeur pour Quatre en hauteur.
- Comporte plusieurs salles superposées, éclairées latéralement par des ouvertures ornées.
- Les façades extérieures sont recouvertes de décor géométrique en reliefs.

⁶⁰ GOLVIN, L. 1960, p54.

⁶¹ « MINARET », [EN LIGNE] : [HTTP://WWW.UNIVERSALIS.FR/ENCYCLOPEDIE](http://www.universalis.fr/encyclopedie) (CONSULTE MAI 2014)

2. Minaret à fût cylindrique : plus répandu dans l'orient musulman dès le XI^e siècle, parallèlement à la conquête Seldjoukide. Le minaret à forme cylindrique se déclinera sous différentes formes suivant l'expression du mouvement cylindrique qui se fera tantôt à la base du fût, au niveau des galeries ou à son sommet. Contrairement au minaret à base carrée, il ne contient pas de salles superposées, il se présentera plus sous la forme d'un escalier en colimaçon qui s'enroulera autour d'un noyau central menant au sommet.

3. Minaret Oriental : né en Iran et au Turkestan, le minaret oriental est exclusivement construit en briques et recouvert d'un vernis permettant le développement de large registre décoratifs.



1.2. Minarets de la période Mérinides :

L'architecture des minarets mérinides va sans le nier être nourrie par le désir d'apparaître comme véritables successeurs des Almohades, au point où les minarets de cette même période présentent de multiples analogies de décor et de forme avec les minarets de la période Almohade, ou le minaret de la Qasba de Marrakech apparaît dans ces circonstances comme étant le modèle référentiel d'inspiration aux architectes des XIII^e et XIV^e Siècle.

Beaucoup moins élancés que ceux de la période Almohade, mais toutefois présentant des proportions équilibrées. Les minarets de la période mérinide appartiennent à la première catégorie présentée précédemment, à savoir une organisation à plan carré, d'escaliers à plusieurs volés, organisés autour d'un noyau central menant à un lanternon carré surmonté d'une coupole. Leurs façades sont quant à elles décorées d'entrelacs losangés en Darj et Ktef inspirés directement des combinaisons Almohades des minarets de cette période.⁶² (VOIR FIGURE 5)

⁶² « MINARET : MOSQUEES MERINIDES », 2 OCTOBRE 2012 [EN LIGNE] : [HTTP://HABOUS.GOV.MA/FR/MERINIDES/984-MINARET-MOSQUEES-MERINIDES.HTML](http://habous.gov.ma/fr/merinides/984-minaret-mosquees-merinides.html) [CONSULTE LE 05/2015]

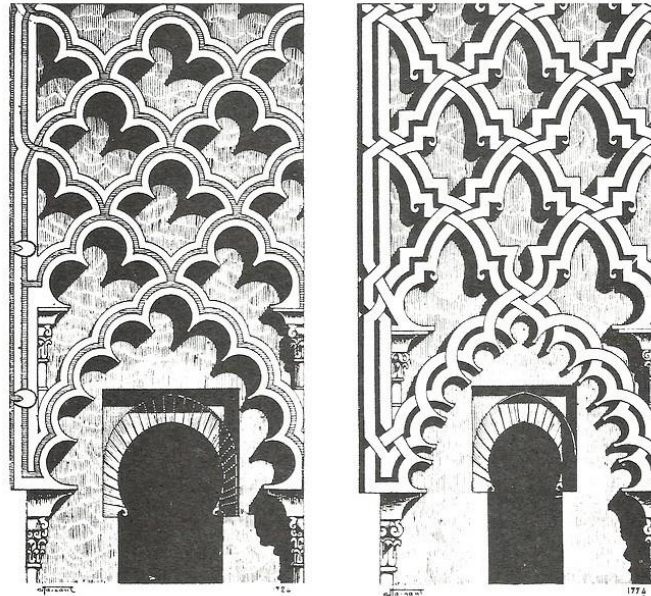


FIGURE 5 : DETAIL DECOR DES MINARETS ALMOHAD DE MARRAKECH
SOURCE : <http://www.cemaroc.com/t84p100-les-arts-decoratifs-au-maroc> [consulté en 07/2016]

Bénéficiant d'un effort axé sur l'aspect décoratif, les façades des tours mérinides ne sont plus monotones, mais offrent un nouvel aspect en relief, basé sur la reprise de la trame de composition de base tout en y introduisant des motifs de Zellige offrent une richesse de polychrome et de style qui font encore l'une des particularités de l'architecture religieuse mérinide.

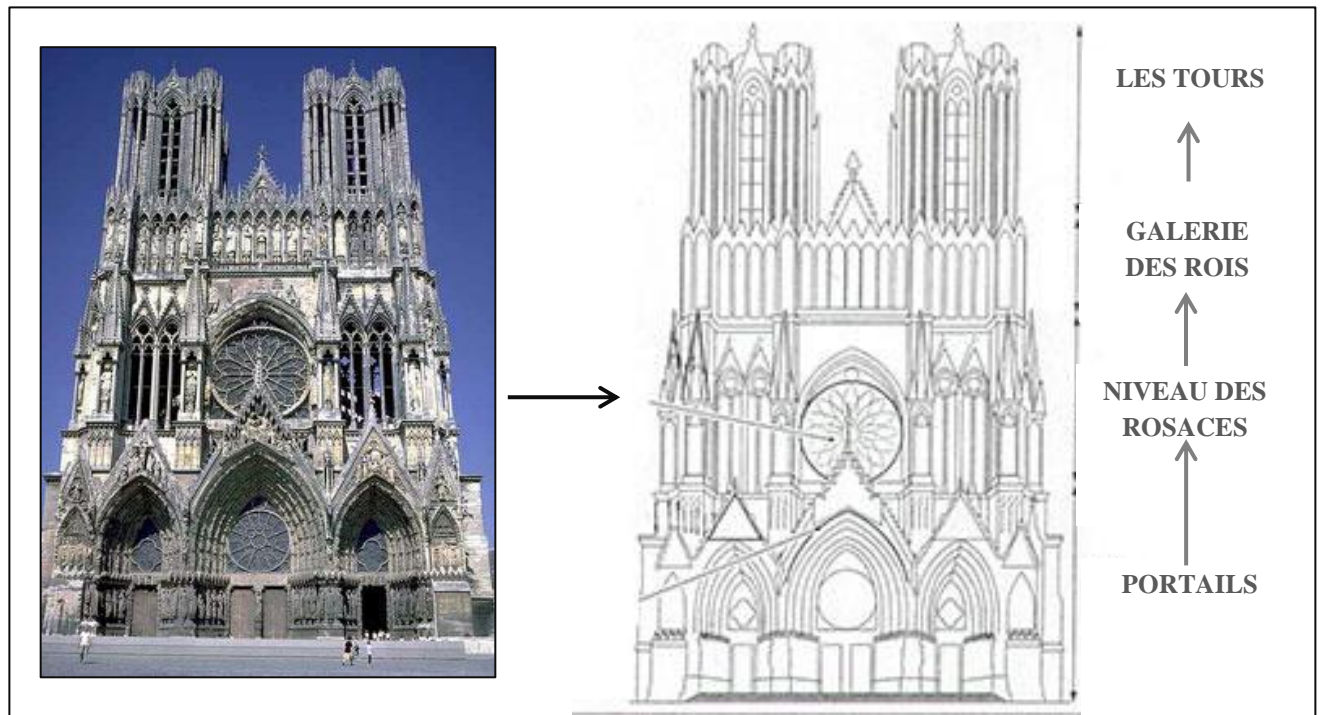
1.3.Descriptif du cas d'étude « minaret d'El Mansourah » :

Nous allons principalement nous baser sur la description que font de William et Georges Marçais du minaret⁶³, des documents iconographiques retrouvés et de nos propres observations afin de dresser le portrait du minaret.

1.3.1. Analogie et subdivision décorative du minaret :

Le minaret du site militaire d'el Mansourah présente un système décoratif quadripartite : superposition de quatre systèmes décoratifs bien distincts, issus de la forte influence de l'architecture occidentale sur l'architecture musulmane à cette époque, et choses qui selon William et Georges Marçais semble se rapporter plus précisément aux façades des cathédrales du XII et XIII siècle.

⁶³ UN DESCRIPTIF REALISE A PARTIR DE : MARÇAIS, W. MARÇAIS, G. « LES MONUMENTS ARABES DE TLEMCCEN »,1903



**FIGURE 6 : COMPOSITION DES FAÇADES DAS CATHÉDRALES DU XII ET XIII SIÈCLE.
CAS : CATHÉDRALE DE REIMS**

SOURCE : [http://medieval.mrugala.net/Architecture/France, Marne, Reims, Cathedrale/index.php?page=3](http://medieval.mrugala.net/Architecture/France,_Marne,_Reims,_Cathedrale/index.php?page=3)

La transposition de cette subdivision quadripartite sur le minaret d'El Mansourah nous a permis d'en faire ressortir les parties constitutives de son décor, constituant pour nous et pour la suite de l'étude la feuille de route pour ce qui concernera la description et la détermination des éléments à évaluer.

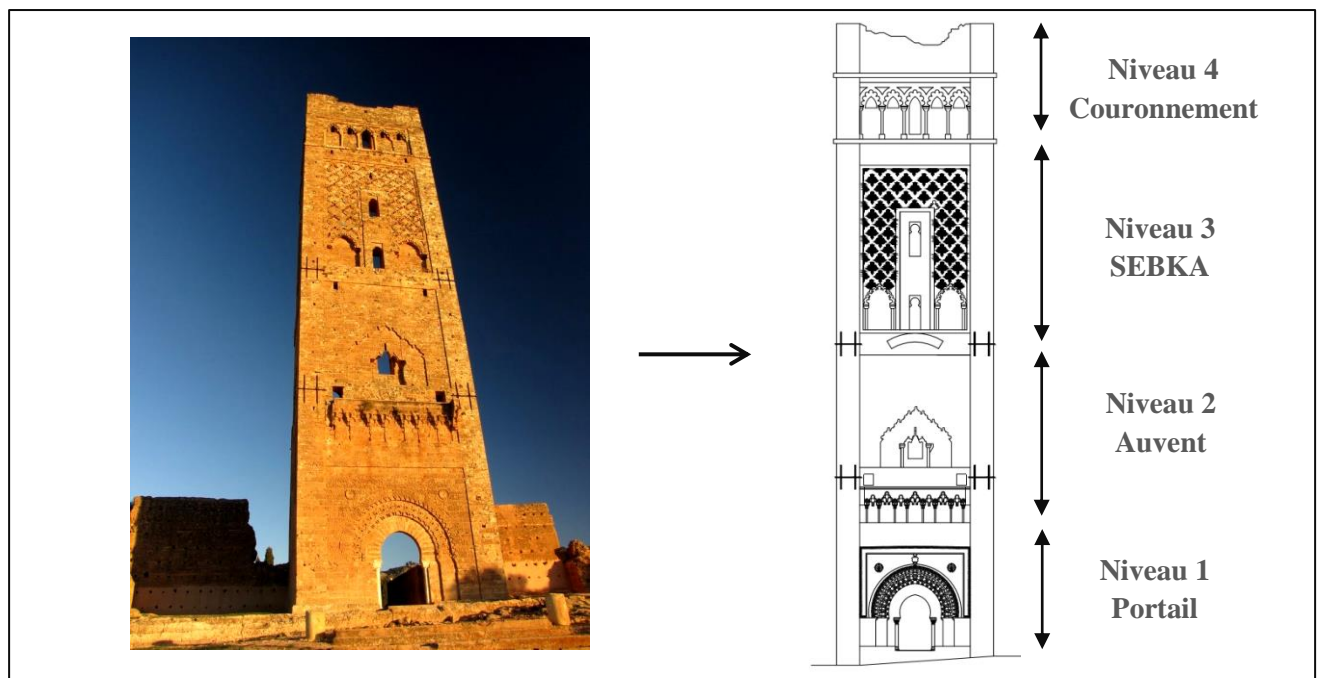
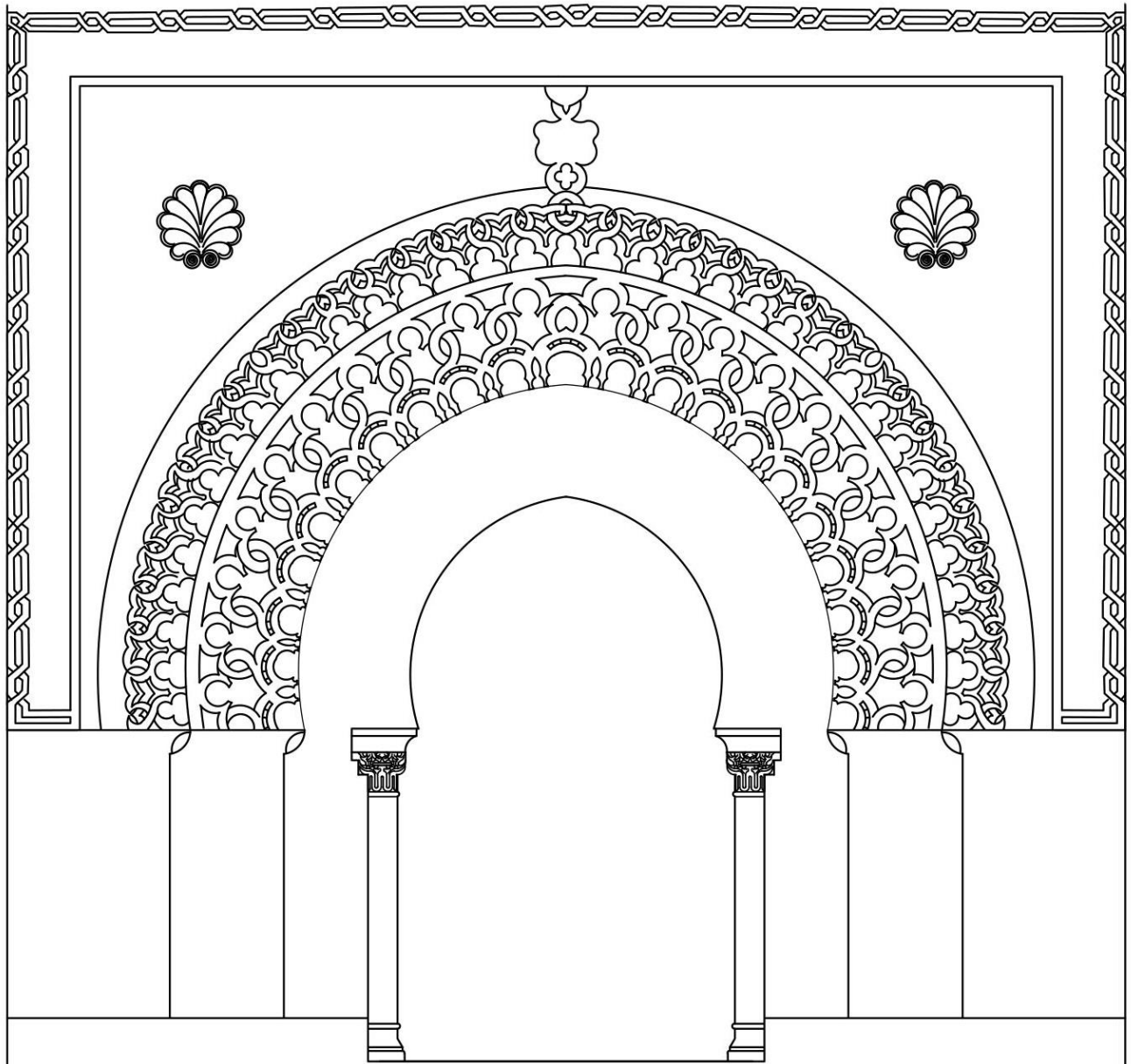


FIGURE 7 : SUBDIVISION DE LA FAÇADE PRINCIPALE DU MINARET D'EL MANSOURAH

SOURCE : auteur (2016).

1.3.2. Descriptif décoratif du niveau 1 : Portail d'entrée

D'une manière globale l'encadrement de la majestueuse porte d'entrée (**VOIR PLAN 2**), ressemble étroitement à celle des églises romanes, pour cause des arceaux concentriques présents au niveau de la porte, ainsi que les multiples défoncements, ne font qu'accroître ce rapprochement, ce qui selon William et Georges Marçais confirmerait la forte influence Andalouse.



PLAN 2: PORTAIL D'ENTREE DU MINARET D'EL MANSOURAH
SOURCE : auteur sur la base du relevé réalisé par J.M. HOUET, 1967

En nous basons sur le relevé de la porte (**PLAN 2**), et aux multiples descriptions fournies par : Bourouiba (BOUROUBA, 1973) , les frères Marçais(Marçais, W. G. 1903), et nos propres observations, nous avons pu établir la description suivante :

La porte comprend quatre défoncements successifs, le premier étant inscrit dans un rectangle de 7.24m de largeur pour 8m de hauteur, comprenant dans un premier encadrement une inscription cursive à nature dédicatoire⁶⁴ que nous nommerons : bandeau à inscription épigraphique et dans un second cadre, à savoir l'espace correspondant à l'écoinçon de la porte, deux palmettes en forme de coquilles ressemblant étroitement aux palmettes romanes (VOIR FIGURE 8), qui viennent se disposer aux angles de la porte, en se détachant sur un fonds de palmes et de rinceaux sculptés, et dont les traits pourraient bien rappeler tel qu'on a fait allusion W et G Marçais, À la composition décorative de la Puerta Del Vino de Grenade en Espagne (VOIR FIGURE 9).



FIGURE 9 : DÉTAIL DU DÉCOR DU PREMIER DÉFONCEMENT DU PORTAIL
SOURCE : auteur, aout 2016.

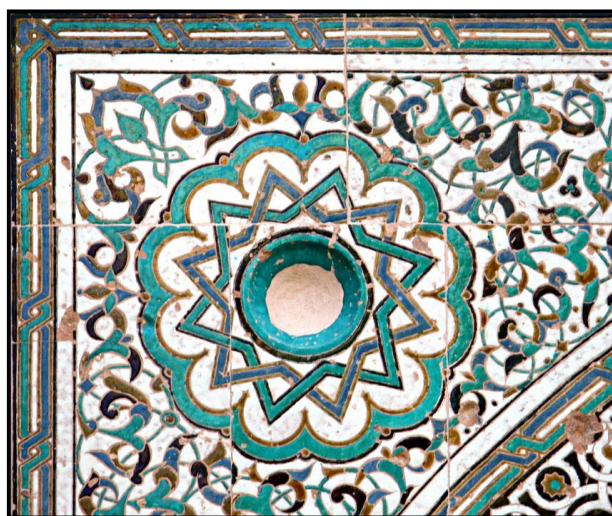


FIGURE 8 : DÉTAIL DÉCORATIF DE LA PUERTA DEL VINO, GRENADE, ESPAGNE.
SOURCE : http://europaenfotos.com/granada/pho_gra_116.html

S'ensuit un second et un troisième défoncement, sous forme d'arc dentelé tel que nous pouvons l'observer au niveau du relevé de la porte, le premier, d'entre eux, se présente sous la forme d'un vousoir en plein cintre, d'un diamètre équivalent à 4.08m et de 63cm de largeur, constitué d'arcs tréflés, garnit d'un magnifique décor floral. Le second, quant à lui, présente un vousoir un peu plus concentrique, d'un diamètre équivalent à 3.30m de diamètre, et d'une largeur de 65cm, garnit de deux arcatures décoratives superposées :

1. La première en partant de l'intrados de l'arc se compose tantôt d'un arc à lobe de fer à cheval et tantôt un arc à lobe brisé
2. Le second toujours en partant de l'intrados de l'arc est constitué d'arcs à lobes tréflés entrelacés

⁶⁴ LES INSCRIPTIONS SONT RAPPORTAIT PAR COMME SUITE : « A ORDONNE LA CONSTRUCTION DE CETTE MOSQUEE L'EMIR DES MUSULMANS, LE GUERRIER POUR LA FOI DANS LA VOIE DU SEIGNEUR DES MONDES, LE SAINT DEFUNT ABOU YACOB IBN ABD EL HAK QU'ALLAH LUI FASSE MISERICORDE. » BROSSLARD, CH. « LES INSCRIPTION ARABES DE TLEMEN », 1958, P 321

Le quatrième et dernier défoncement, quant à lui, se présente sous la forme d'un voussoir, d'une largeur équivalente à 70cm, et d'un diamètre de 2.45m issu d'une restauration moderne, il ne présente de ce fait aucune dentelure, les retombés de ce dernier reposent sur deux colonnettes de marbres blancs engagées.

Le relevé fourni par Ms. J.M.Houati, en 1976⁶⁵, permet d'apporter des éclaircissements, quant à la nature des matériaux et des teintes décoratives utilisées, dans le décor de la porte d'entrée, le relevé stipule en ce sens l'utilisation du matériau de céramique incrusté, dont le déclinement des teintes comprend le **Bleu foncé**, le **vert** et le **noir**, dont les dispositions exactes sont pour la plupart, au niveau des écoinçons correspondant à l'entrecroisement des arcs tréflés du second défoncement.

1.3.3. Descriptif du niveau 2 : auvent

Au-dessus de cet imposant portail devait se dresser un magnifique balcon, dont il en reste actuellement qu'un seul des deux blochets (éléments en saillie qui permettent de maintenir le balcon). Ainsi, que l'encorbellement qui permettait de le soutenir, fait de stalactites, taillées dans la pierre et réalisées grâce à la superposition de 5 coupolettes, alternées avec la superposition de 4 autres, le tout étant supporté sur des colonnettes engagées faites d'onyx. (VOIR FIGURE 10). À ce même niveau nous y retrouvons un second panneau décoratif que nous pouvons considérer comme prolongement de celui qui le précède, possédant la même largeur que celui de la porte à savoir 7.24m, ce dernier comprend deux défoncements successifs, le premier étant un arc à lambrequins, tout comme celui du minaret d'El Koutoubia, le second permettant d'accéder au balcon présente quant à lui un arc brisé à lambrequins a trois tête(FIGURE 11).

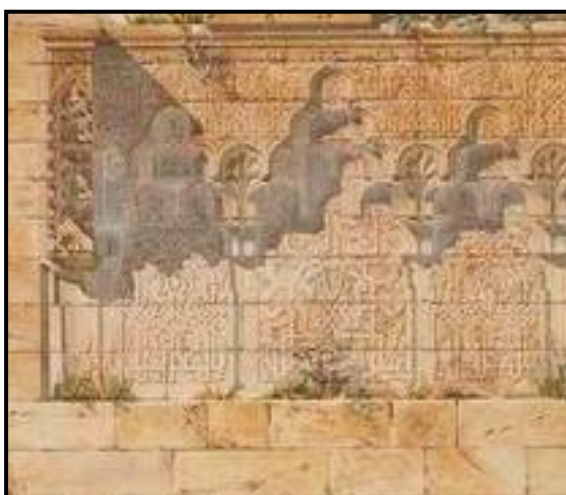


FIGURE 10 : DÉTAIL DÉCORATIF DE L'ENCORBELLEMENT EN STALACTITES

SOURCE : Croquis d'E.Duthoit, 1877

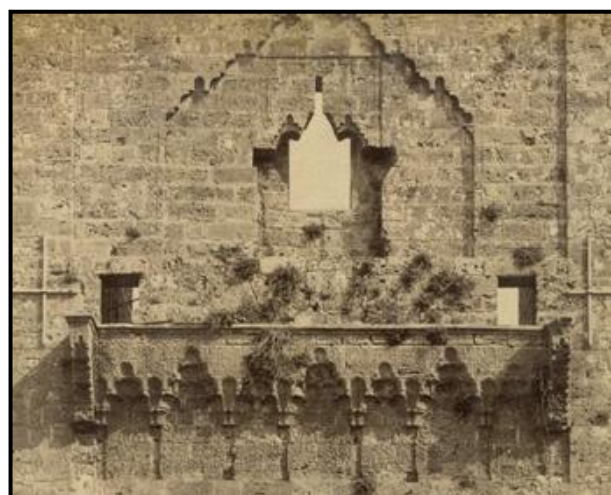


FIGURE 11 : DÉTAIL DES DEUX DEFONCEMENTS EN LAMBERQUINS, Mansourah

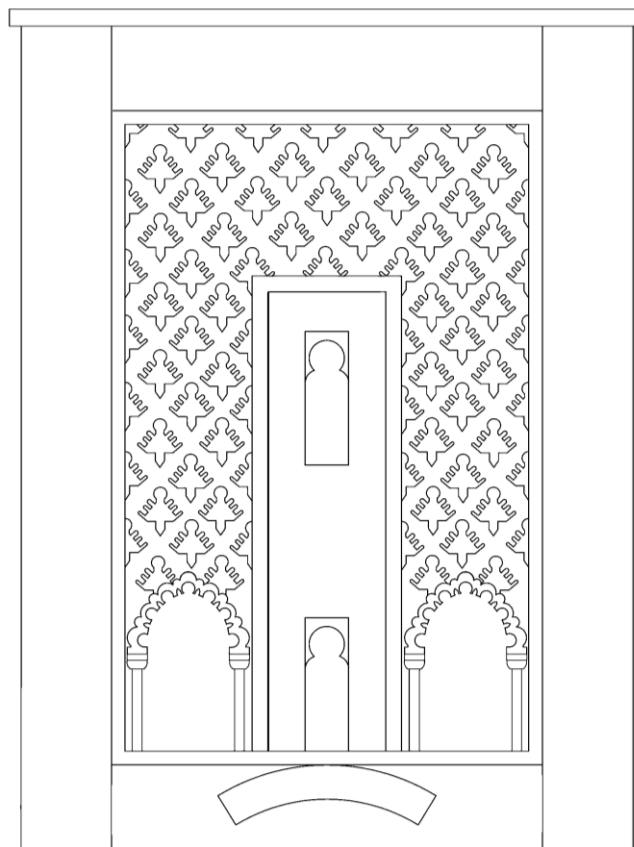
SOURCE : <http://www.mediastorehouse.com/19th-century/photo/112222.html> [Consulté en 06/2015]

⁶⁵ LE RELEVÉ A ÉTÉ RETROUVÉ AU NIVEAU DES ARCHIVES DU BASTION. ORIGINAUX CONSULTABLE EN ANNEXE N°4.

Le croquis fourni par William et Georges Marçais donne plus de précision quant au décor appliqué au niveau des écoinçons qui pourrait se rapprocher de celle présentée au niveau des écoinçons de la porte d'entrée, à savoir des décors iconographiques à base de formes végétales et florales

1.3.4. Descriptif niveau 3 : Panneau réticulé SEBKA

Le panneau qui suit se voit plus haut que large, et occupe la plus grande partie du minaret, ce dernier se présente sous la forme d'un complexe de compositions géométriques, perçu sous la forme de losanges aux lignes incurvées, que l'on appelle plus communément **SEBKA**, ce même réseau repose sur deux arcades en plein cintre, polylobé alternant deux arcs brisés puis s'en suit un arc à lobes de fer à cheval, dont le tout repose sur deux colonnettes engagées en Onyx. Une division médiane vient s'opérer au niveau de ce même panneau, cette division de forme rectangulaire occupant 2/3 de la hauteur totale de la composition. Cette division axiale repose sur un petit arc de décharge observable grâce au changement de direction des moellons constitutifs du minaret, elle comporte deux fenêtres étroites, l'une positionnée en amorce de l'élément médian et l'autre à sa fin, deux ouvertures en plein cintre outrepassées, inscrites dans deux rectangles, rappelant curieusement les meurtrières des forteresses militaires. (VOIR PLAN 3)



PLAN 3: COMPOSITION DU DECOR DU TROISIEME PANNEAU RETICULE "SEBKA"
SOURCE : auteur, dessiné à partir de documents iconographiques. MERZOUG, N. 2011. P157

1.3.5. Descriptif du niveau 4 : couronnement du minaret

Au-dessus du panneau réticulé vient se dresser un ensemble de 5 arcs polylobés semblables à ceux supportant le réseau de losanges, mais qui ne comporte que seulement trois lobes en plein cintre outre passé et quatre autres brisés, reposant eux aussi sur des colonnettes engagées à chapiteaux ; Nous avons pu distinguer la présence d'une grande ouverture au niveau de l'arc centrale et 4 petites ouvertures dans les autres. (VOIR FIGURE 12).



FIGURE 12 : ENSEMBLE DES 5 ARCS POLYLOBES COURONNANT LE MINARET.

SOURCE : <http://www.gettyimages.co.uk/detail/photo/algeria-tlemcen-marinid-ruins-high-res-stock-photography/140343911> [Consulté en 09/2015]

Le reste du minaret se trouve à l'état de ruine en vue de l'écroulement partiel du minaret (VOIR FIGURE13). Il est décrit à l'origine comme étant surmonté d'une balustrade dentelée de merlons. Au-dessus duquel devait se dresser, un lanternon à l'allure d'un second minaret posé sur le premier, surmonté d'un épi de faitage à laquelle sont enfilées quatre boules dorées de grandeur décroissante en allant vers le haut. À l'image de son homologue à Marrakech : Minaret de la Koutoubia. (VOIR

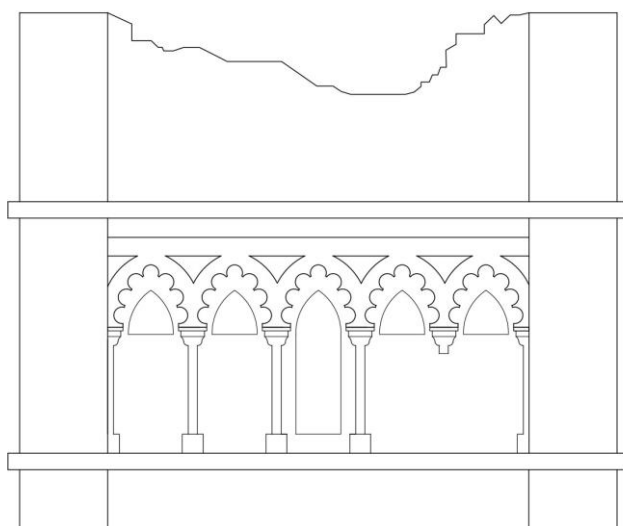


FIGURE 13 : ÉTAT DU MINARET ACTUELLEMENT
SOURCE : auteur, à partir de pièces iconographiques.

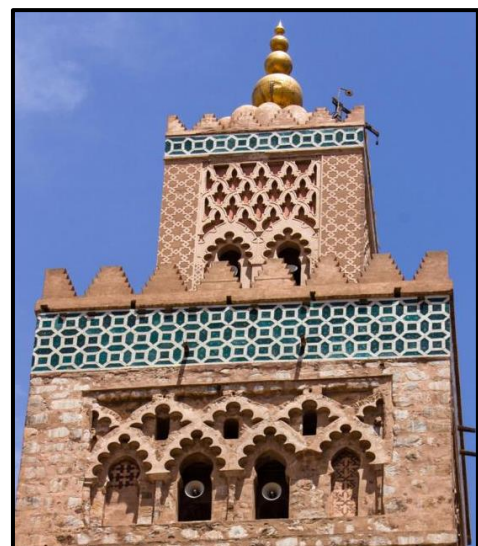


FIGURE 14 : MINARET D'EL KOUTOUBIA.
SOURCE : auteur, aout 2015.

2. Détermination de la procédure d'évaluation :

Afin d'arriver à juger de l'authenticité du minaret et surtout d'assurer une totale objectivité des résultats obtenus, nous nous baserons dans notre évaluation de l'authenticité du minaret sur « une méthode multicritères » (AMC). Qui comportera la détermination d'une batterie de critères d'évaluation). Ces critères se présenteront sous la forme d'appréciations puisées des préceptes de la restauration, et qui assureront la pertinence des résultats obtenus, visant à assurer la pérennité de certaines valeurs à savoir dans notre cas l'authenticité et l'intégrité.

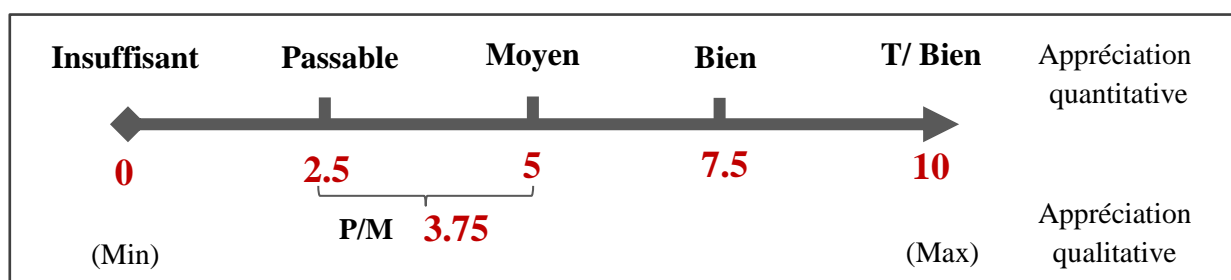
Cette méthode d'évaluation nous permet d'identifier le descriptif de chaque critère (aspect, définition, contenu, caractéristique...etc.), traduit d'une part à l'aide d'indice d'appréciation quantitatif qui seront plus tard détaillés et définis (ils se présentent la plus part du temps sous la forme d'une codification alphabétique, notifiée selon l'importance, exemple : A, B, C, D...), et d'autre part pas des indices d'appréciation qualitatifs interprétés à l'aide d'indices précisant les aspects caractéristiques à évaluer pour chaque critères.

2.1.Mise en place des indicateurs d'évaluation :

D'une manière générale et afin de mener à bien ce type d'analyse, les évaluateurs utilisent des indicateurs qui représentent des indices permettant de mesurer les résultats, l'indicateur évoque une unité de mesure, basée sur une échelle de valeurs qui se chargera de traduire les différents niveaux d'appréciation, ces différents niveaux sont liés au degré de respect des différents critères définis ci-dessous. Le descriptif de ces indicateurs est étayé par des commentaires explicatifs qui seront marqués par des indices d'appréciations, nous proposons le système d'appréciation suivant composé de quatre palliés

I	P/M	B	T.B
Insuffisant	Passable /Moyen	Bien	Élevé

Le système de notation qui suivra, et cela afin de quantifier les résultats obtenus et les traduire, fera appel à un totale de 10 points répartis comme suit :



2.2.Définition des critères d'évaluations :

Comme cela a pu être précédemment cité, l'évaluation qui vise à déterminer l'authenticité de notre objet d'étude se basera sur l'appréciation du respect des différents préceptes définissant ce qu'est une restauration, à savoir :

- L'intervention minimale.
- La réversibilité.
- La compatibilité physico-chimique.
- La distinguabilité⁶⁶.
- L'actualité expressive : cette dernière sera évaluée à partir de l'appréciation relative aux aspects d'intégrité architecturale, d'image et de construction.

2.2.1. Définition des indicateurs pour chaque critère :

La définition des indicateurs à chaque critères choisi, se fera suivant les quatre palies déterminés précédemment et comme suit :⁶⁷

Intervention minimale	
I	Intervention touchant des parties qui ne nécessitaient pas de restauration.
P/M	Intervention effectuée avec l'adjonction de nouveaux matériaux, sur des parties qui ne nécessitaient pas forcément des opérations de restauration.
B	Intervention minimale : opération combinant des actes de consolidation et/ou de restauration sur des parties nécessitant des consolidations et/ ou de la restauration.
T.B	Intervention est minimale : opération touchant que des parties nécessitant une consolidation

Réversibilité	
I	La suppression des adjonctions provoque la perte de matière ancienne et traces dénaturantes, constituant une action irréversible.
P/M	Réversibilité partielle provoquant des traces dénaturantes sur l'aspect de surface.
B	Réversibilité partielle ne provoquant pas de perte de matière
T.B	Toutes adjonctions effectuées se voient réversibles ne laissant aucune trace dénaturante ou entraînant la perte de matière

⁶⁶ DISTINGUABILITE : TERME USITEE ICI A PARTIR DU TEXTE INITIAL EN ITALIEN DE LA CHARTE DE VENSE (1964), IL CORRESPOND ICI AU TERME FRANÇAIS « DISTINCTION »

⁶⁷ CES TABLEAUX SONT REALISES A PARTIR DE LA RECHERCHE MENEÉ PAR : BOURENANE-SIDI MAMMAR HASSINA HAKIMA SOURCE : BOURENANE-SIDI MAMMAR H. 2010. P 105-111.

Compatibilité physico-chimique	
I	Utilisation de matériaux incompatibles avec la matière ancienne du point de chimique ou physique (provoquant des réactions indésirables).
P/M	Une partie des matériaux utilisés est incompatible avec les caractères physico-chimiques de l'ancien.
B	Les analyses démontrent que les matériaux utilisés sont les plus compatibles avec la matière ancienne, mais ces derniers ont provoqué des réactions minimales, non critiques.
T.B	Les examens démontrent que le matériau est parfaitement compatible physiquement et chimiquement et qu'il n'entraînera aucune réaction indésirable.

Distinguabilité	
I	Interventions effectuées sont non visibles et non reconnaissables : les nouvelles parties sont dissimulées, et se confondent dans le corps du monument, ce qui entraîne la falsification de l'aspect et surtout de la lecture historique et artistique des monuments.
P/M	Les interventions sont reconnaissables et «distinguable» vues de loin, ce qui occasionne des interférences dans l'unité esthétique et d'image de l'objet.
B	Les interventions sont reconnaissables et « distinguables », par rapport aux parties anciennes sans occasionner d'interférence dans l'aspect unitaire de l'œuvre, mais seulement de très près seulement . ⁶⁸
T.B	Les interventions sont reconnaissables et « distinguables » par rapport aux parties anciennes à l' œil nu et cela sans occasionner d'interférence dans l'unité esthétique et d'image de l'œuvre.

Intégrité architecturale	
I	Le monument a subi des modifications préjudiciables : elles sont facultatives et altèrent l'architecture du monument.
P/M	Le monument a subi de multiples modifications architecturales liées à son nouvel usage, mais qui altèrent en partie l'architecture du monument.
B	Le monument a subi quelques modifications architecturales dans son organisation nécessaire à son nouvel usage : rajout d'installations d'usages ou de confort. Ces données ont été intégrées discrètement.
T.B	Le monument n'a subi aucune modification architecturale pendant l'opération de restauration.

⁶⁸ VISIBLE A L'AIDE D'INSTRUMENTS D'INVESTIGATIONS : LOUPE, MICROSCOPE...ETC.

Intégrité d'image/stylistique	
I	Le monument a subi des modifications d'images critiques et préjudiciables : image moderne et erronée.
P/M	Le monument a subi des modifications d'images non volontaires : manque de documentation, non disponibilité des matériaux.
B	Le monument a subi des modifications d'images, justifiées et nécessaires au nouvel usage.
T.B	Le monument n'a subi aucune modification d'image suite à l'opération de restauration.

Intégrité constructive	
I	Le monument a subi des modifications touchant aux techniques et/ou aux matériaux de construction, que cela soit en rapport avec son système structurelle et/ou décorative .
P/M	Le monument a subi des modifications dans les techniques et/ou matériaux de construction due au manque de mains-d'oeuvre qualifiées, et la non-disponibilité des matériaux, ou le manque de documentation philologique ou archéologique.
B	Le monument a subi des modifications des techniques et des matériaux constructifs nécessaires à sa stabilité.
T.B	Le monument n'a subi aucune modification touchant aux matériaux ou aux techniques constructives suite à l'opération de restauration.

2.2.2. Définition des critères retenus :

En vue du caractère d'investigation adopté , à savoir l'évaluation à partir d'observation à l'œil nu, basé sur l'analyse de photos, cartes postales, et relevé, et investigation (observation et examinations de l'objet d'étude) sur terrain, et n'ayant pas pu obtenir les documents relatifs aux différentes restaurations qui ont concerné le minaret : interventions, caractéristiques des matériaux utilisée, méthode de mise en œuvre...Etc.

Les critères que nous retiendrons seront dans la limite du possible mesurable à l'œil nu seulement, sans avoir recours aux documents écrits relatifs à la teneur du projet de restauration concerné, les critères présélections sont donc :

- L'intervention minimale
- La distinguabilité
- L'intégrité architecturale
- L'intégrité d'image/stylistique
- L'intégrité constructive

2.3. Définition des étapes de l'évaluation :

A partir de notre étude théorique de la méthode utilisée lors de l'élaboration du projet de l'Athéna Project et Contrairement à ce qui a pu être présenté, la méthode d'évaluation que nous allons adopter reposera sur trois étapes principales, qui suivront le même mode opératoire, organisé sous la forme de grille :

2.3.1. Étape 1 : présentation de l'objet d'étude.

Il s'agira durant cette première partie, de remplir une fiche de renseignement qui concernera l'objet d'étude, cette fiche sera inspirée de la première grille d'information présentée précédemment, elle ne pourra être complétée que suite à une investigation relative à l'objet d'étude et à une récolte d'un maximum d'informations le concernant. Cette étape pourra être assimilée à une étape préliminaire qui vise à déterminer le degré de connaissance que nous avons de l'objet étudié. La fiche de renseignement que nous proposons se décline comme suit : **(VOIR TABLEAU 1)**.

2.3.2. Étape 2 : Diagnostic :

Afin d'atteindre nos objectifs, la démarche que nous allons adopter reposera sur celle utilisée lors de la méthode précédemment citée. Sauf que notre approche sera plus axée sur les différentes restaurations qu'a subit le minaret, en faisant appel aux documents que nous avons pu récolter et surtout les constatations que nous avons pu effectuer sur ces mêmes documents iconographiques rassemblés durant nos investigations, cette phase se déclinera en 3 parties :

- Première partie : il s'agira durant cette première phase d'évaluer l'état physique du minaret avant restauration appuyée de l'analyse des documents rassemblés. Cette évaluation se fera sous la forme d'une grille qui reprendra les bases de celle établie dans la méthode référentielle.

Cette étape aura pour objectif de déterminer l'état physique dans lequel se trouvait l'objet étudié avant restauration et surtout d'identifier à quel problème a pu répondre la restauration effectuée.

La description du minaret précédemment citée, ainsi que la détermination des paramètres à évaluer à partir des tableaux précédemment étudiés, nous a permis de faciliter l'organisation de ces grilles comme suit : **(VOIR TABLEAU 2)**

IDENTIFICATION DU MONUMENT				
TYPE / PERIODE				
LOCALISATION	1-PAYS :	2-VILLE	3-COORDONEES	
			X:	
			Y:	
			Z:	
	4-ELEMENTS PROCHES DU MONUMENT			
	A-	B-	C-	D-
ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE				
FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX AGISSENT SUR LE MONUMENT	1-			
	2-			
	3-			
	AUTRES :			
DATE DE CONSTRUCTION				
ETAT DE CONSERVATION DE VISU				
CONTEXTE HISTORIQUE URBAIN/ DESCRIPTION DU MONUMENT	1- GENERALITE			
	2-TYPE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION /MISE EN ŒUVRE			
	3- ELEMENTS DE DESCRIPTION/ SINGULARITE DU MONUMENT			
	A.			
	B.			
	C.			
	D.			
AUTRES :				
GESTION ACTUELLE DU SITE	1-TYPE DE PROPRIETE:		2. NOM DU PROPRIETAIRE:	
	3- STRUCTURE DE GESTION (SI VALABLE) ET PLAN DE SAUVEGARDE (SI EXISTANT)			
	4-PLUS D'INFORMATIONS :			
DECOUVERTE DU MONUMENT				
CONTEXTE ACTUEL	1. AU SEIN D'UN CONTEXTE URBAIN ACTUELLE 2. AU SEIN D'UN SITE ARCHÉOLOGIQUE ISOLE			
RESTAURATION/ AMENAGEMENTS ANTERIEURS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE	1 ^{ER} RESTAURATION /INTERVENTION :	2 ^{EME} RESTAURATION /INTERVENTION	3 ^{EME} RESTAURATION /INTERVENTION	4 ^{EME} RESTAURATION /INTERVENTION
	1-ANNEE	1-ANNEE :	1-ANNEE :	1-ANNEE :
	2-OBJECTIFS :	2-OBJECTIFS :	2-OBJECTIF :	2-OBJECTIF :
	3-PARTIE CONCERNEES	3-PARTIE CONCERNEES	3-PARTIE CONCERNEES	3-PARTIE CONCERNEES
UTILISATION ACTUELLE				

TABLEAU 1 : FICHE DE RENSEIGNEMENT DE L'OBJET A ÉVALUER

COMPOSITION DU MINARET		F/D	D/R	DM	D/D	SS	AT/P	
E L E V A T I O N N O R D	P O R T A I L	1 ^{er} défoncement « Ecoinçon »						
		2 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »						
		3 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »						
		4 ^{eme} défoncement « Voussoir »						
		Colonnes engagés						
	P / A U V E N T	Blochet						
		Encorbellement de stalactites						
		Colonnettes engagées						
		1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »						
		2 ^{eme} défoncement Arc brisé a lambrequins a trois têtes						
		Colonnettes engagées						
	S E B K A	Composition géométrique en losange						
		Arcs en pleins cintres polylobés						
		Colonnettes engagées						
		Division médiane Au deux fenêtres étroites						
	4 ^{eme} N I V E A U	L'ensemble des 5 arcs polylobés						
		Colonnettes engagées						
	E L E V A T I O N L A T E R A L E	1 ^{er} N I V E A U	Ouverture en arcs polylobés					
			Composition géométrique « SEBKA »					
		2 ^{eme} P A N N E A U	1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »					
2 ^{eme} défoncement								
Colonnettes engagées								
S E B K A		Composition géométrique en losange						
		Arcs en pleins cintres polylobés						
		Colonnettes engagées						
		Division médiane Au deux fenêtres étroites						
4 ^{eme} N I V E A U		L'ensemble des 5 arcs polylobés						
		Colonnettes engagées						

ISSURE DEFORMATION	DETACHEMENT RUPTURE	DETERIORATION DES MATERIAUX	DECOLORATION DESQUAMATION	STABILITE STRUCTURELLE	ALTERATION P/T. (DISPARITION)
F/D	D/R	DM	D/D	AS	AT/P

TABLEAU 2 : EVALUATION DE L'ETAT PHYSIQUE DE L'OBJET A EVALUER AVANT RESTAURATION

SOURCE : établi par l'auteur sur la base du tableau de l'état physique de l'ATHENA PROJECT

- Deuxième partie : cette partie se chargera de présenter les détails de chaque restauration effectuée. Afin de faciliter la manière de les répertorier, nous suivrons toujours la même logique de représentations à savoir sous la forme de grille : **(VOIR TABLEAU 3)**

1 ER R E S T A U R A T I O N	DURÉE	
	OBJECTIFS	
	DESCRIPTIFS	
	MATÉRIAUX UTILISES	
	DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES (PHOTOS, CARTE POSTALE, RELEVES, DESSIN...)	

TABLEAU 3 : PRÉSENTATION DE LA RESTAURATION
SOURCE : auteur à partir de la méthode adoptée ATHÉNA PROJECT

- Troisième partie : cette troisième et dernière partie concernera l'évaluation de chaque restauration recensée sur la base des critères définis précédemment et dont l'objectif serait de mesurer le degré d'authenticité du minaret suite à chaque restauration effectuée. La subdivision du minaret ici, suivant le descriptif établi précédemment, nous permettra de traiter au cas par cas et surtout de cibler les parties qui pourraient ou pas remettre en question l'authenticité du minaret. **(VOIR TABLEAU 4)**

- N'excluant pas l'effet du temps sur le minaret et sachant que les paramètres extérieurs peuvent agir sur tout objet exposé (l'effet du vieillissement) et devenir préjudiciable à son authenticité, nous avons entrepris d'intégrer ce paramètre dans notre processus d'évaluation. À partir des agents qui ont été précédemment définis au niveau de la méthode référentielle, nous sommes arrivées à dresser la grille suivante : **(VOIR TABLEAU 5)**.

NB : de nouveaux paramètres peuvent être intégrés en fonction des grandes catégories définies.

COMPOSITION DU MINARET		Partie restaurée	Intervention minimal	Distinguabilité	Notation	Pondération	Intégrité			Notation
							Archi	Image	Constructive	
E L E V A T I O N N O R D	P O R T A I L	1 ^{er} défoncement « Ecoinçon »								
		2 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »								
		3 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »								
		4 ^{eme} défoncement « Voussoir »								
		Colonnes engagées								
	P / A U V E N T	Blochet								
		Encorbellement de stalactites								
		Colonnettes engagées								
		1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »								
		2 ^{eme} défoncement Arc brisé a lambrequins a trois têtes								
		Colonnettes engagées								
	S E B K A	Composition géométrique en losange								
		Arcs en pleins cintres polylobés								
		Colonnettes engagées								
		Division médiane Au deux fenêtres étroites								
	4 ^{eme} N I V E A U	L'ensemble des 5 arcs polylobés								
Colonnettes engagées										
E L E V A T I O N L A T E R A L E	1 ^{er} N I V E A U	Ouverture en arcs polylobés								
		Composition géométrique « SEBKA »								
	2 ^{eme} P A N N E A U	1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »								
		2 ^{eme} défoncement								
		Colonnettes engagées								
	S E B K A	Composition géométrique en losange								
		Arcs en plein cintres polylobés								
		Colonnettes engagées								
		Division médiane Au deux fenêtres étroites								
	4 ^{eme} N I V E A U	L'ensemble des 5 arcs polylobés								
		Colonnettes engagées								

TABLEAU 4 : GRILLE D'ÉVALUATION

SOURCE : établi par l'auteur sur la base de la fiche de renseignement de l'ATHENA PROJECT

	FACTEURS	ÉVALUATION	COEFFICIENT	NOTATION
CLIMAT	PLUIE			
	SOLEIL			
	VENTS / ACTION EROSIVE			
	ÉCARTS DES TEMPÉRATURES			
	TAUX D'HUMIDITE			
	GEL/ DEGEL			
VEGETATION	BIO DETERIORATION ⁶⁹			
USAGE ACTUEL	FLUX TOURISTIQUE INCONTROLE			
	NOUVELLE CONSTRUCTION ⁷⁰			
	AMÉNAGEMENT DES ABORDS			
VANDALISME	GRAFFITI			
	VOL ET DETERIORATION VOLONTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE			

TABLEAU 5 : ACTION DES EFFETS NATURELS ET ANTHROPIQUES

SOURCE : auteur à partir de la méthode d'ATHENA PROJECT, 2016.

⁶⁹ VEGETATION : BRANCHE, PLANTES GRIMPANTES, PROLIFERATION DES PLANTES ENVIRONNANTES, MOUSSES, HUMIDITE

⁷⁰ CONSTRUCTION D'EXPLOITATION : INADAPTE/ MAL INTEGREE

2.3.3. Étape 3 : interprétation des résultats :

La traduction des résultats se fera graphiquement à partir du modèle de la seconde méthode référentielle, il s'agira de reprendre avec exactitude le tracé du minaret existant et reporter à son niveau grâce à une codification couleur les parties dont l'authenticité a été remise en question vis-à-vis du reste du minaret, comme cela a pu être réalisé lors de l'étude précédemment citée.

III. Conclusion partielle :

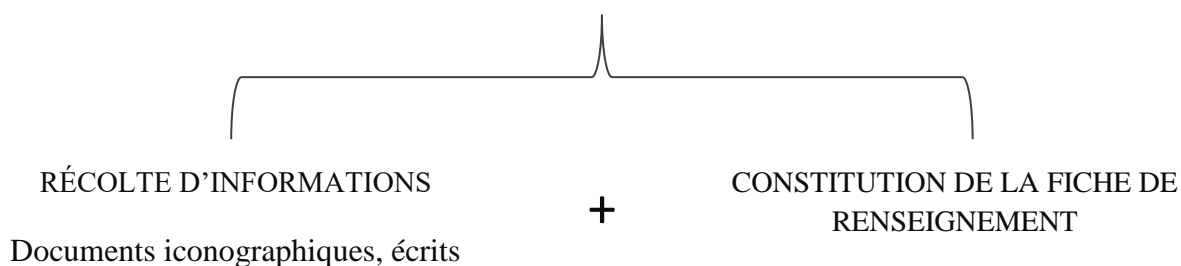
Nous retiendrons donc que :

1. Le minaret d'El Mansourah est constitué de 4 parties décoratives superposées et bien distinctes. Constituant les divisions sur lesquelles nous nous baserons afin d'évaluer l'authenticité des travaux de restauration réalisés sur le minaret.
2. L'évaluation des travaux de restauration du minaret se fera sur la base d'une critique d'authenticité qui repose essentiellement sur l'observation des modifications effectuées sur le minaret faisant appel aux notions :
 - De Distinguabilité
 - De minimalité d'intervention
 - D'intégrité : architecturale, esthétique, constructive

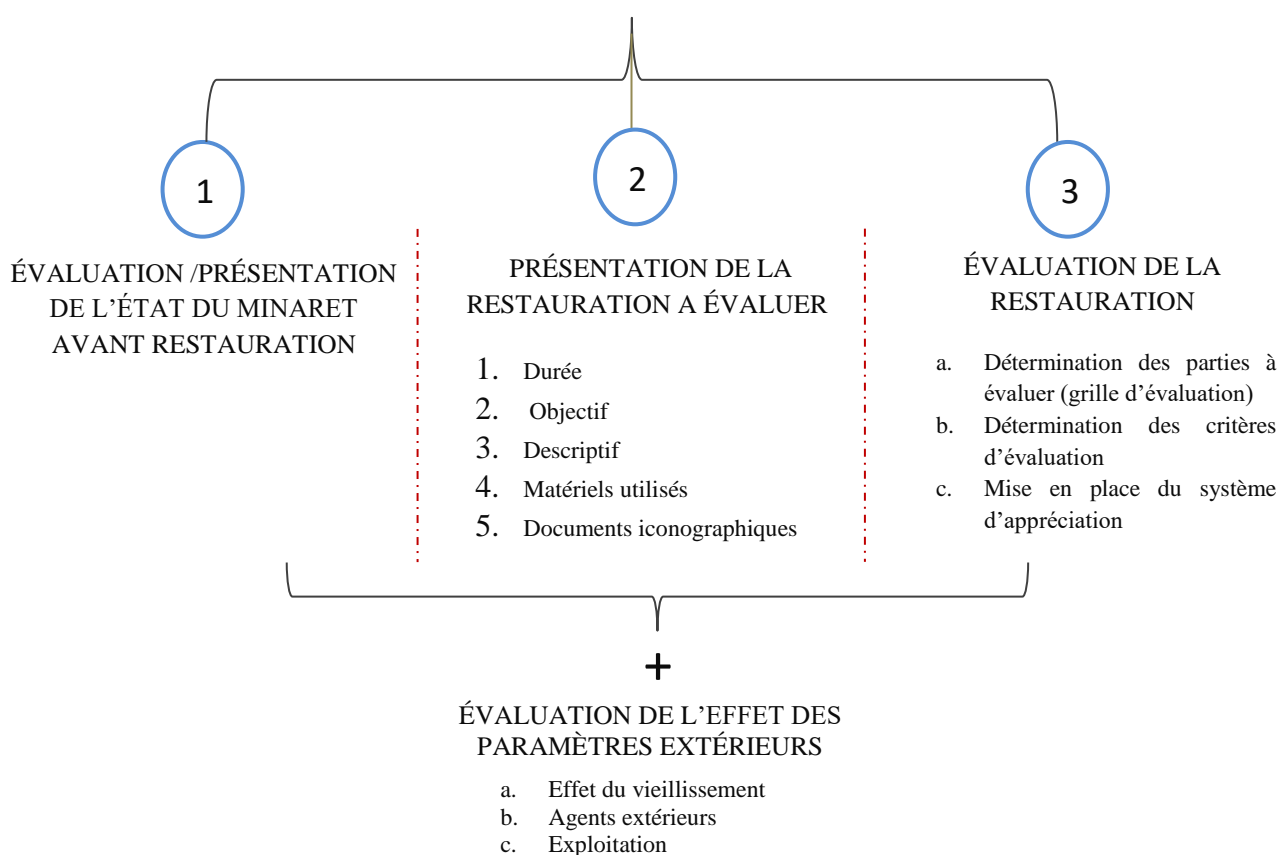
Suivant quatre niveaux d'indices d'appréciation

3. La méthode d'évaluation utilisée est issue d'une articulation méthodologique, elle s'articulera autour de 3 étapes bien distinctes, présentées comme suit :

ETAPE 1 : PRESENTATION DE L'OBJET D'ETUDE



ÉTAPE 2 : DIAGNOSTIQUE ET ÉVALUATION DU MINARET

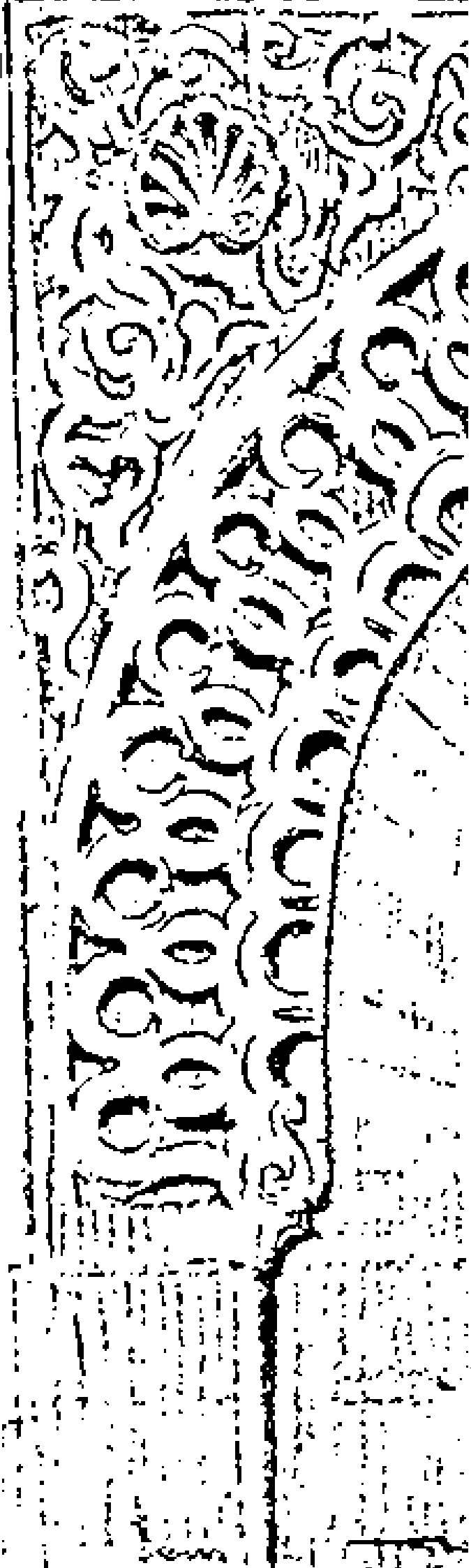


ETAPE 3 : INTERPRÉTATION DES RESULTATS

Dans notre cas sous la forme d'une représentation graphique

PLANCHE 4: SCHÉMA DU DEROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION

SOURCE : établi par l'auteur (2016)



CHAPITRE III

APPLICATION DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

I. Présentation du cas d'étude (fiche de renseignement générale) :

IDENTIFICATION DU MONUMENT	Minaret de la mosquée du site historique d'El Mansourah			
TYPE / PÉRIODE	Mosquée datant de la période Mérinide			
LOCALISATION	1-pays : Algérie	2-Ville : Tlemcen	3-coordonées X: 34°52'14.44« N Y:1°20'19.52« O Z:812	
	4-elements proches du monument			
	a.Routes	b.Terre agricole	c.Nouvelles constructions	d./
ORIENTATION	Le minaret possède une orientation Nord-Ouest			
FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX AGISSANT SUR, LE MONUMENT	1- Pluie : la précipitation annuelle à Tlemcen est de 484 mm, la saison des pluies s'étend d'Octobre au mois de mai avec un pique de précipitation en Décembre et en Février.			
	2- Soleil (insolation) : Tlemcen est une ville très ensoleillée durant tout le long de l'année avec un indice d'UV de 9 (très élevé), avec une durée approximative d'exposition de plus de 3,000 heures par an.			
	3- Vent : la prédominance du vent vient en direction du sud, elle se caractérise parfois par des vents de sable (tempête de sable dans certain cas) surtout durant la période de l'automne			
	4- Variation des températures : les températures en Été variés entre 36° et 29° en hiver entre -4° et 7°			
	5-hauts taux d'humidité			
DATE DE CONSTRUCTION	Sa date de construction est estimée entre 1299 et 1302			
ÉTAT ACTUELLE DE VISU	Il demeure en bon état de conservation			

CONTEXTE
HISTORIQUE
URBAIN/
DESCRIPTION DU
MONUMENT

1. CONTEXTE :

a. Présentation de la ville militaire d'El Mansourah :

La ville militaire d'El Mansourah, le camp victorieux en français, resta à nos jours les plus importants et vaste témoin archéologique du passage des mérinides dans la région. Construite entre 1299 et 1302, la ville militaire d'El Mansourah s'étend sur plus de 1 045 200 m². Située à environ 5 km à l'ouest du chef-lieu de la ville de Tlemcen, elle se trouve actuellement bordée au Sud par le quartier Riad Boudghene et le plateau de lalla Seti, à l'Est par le quartier de Makhoukh et à l'Ouest et au nord par l'imposante voie ferré. Des terrains agricoles et constructions illicites et éparses présentent actuellement un réel danger altérant la pérennité du site. (VOIR FIGURE 15)

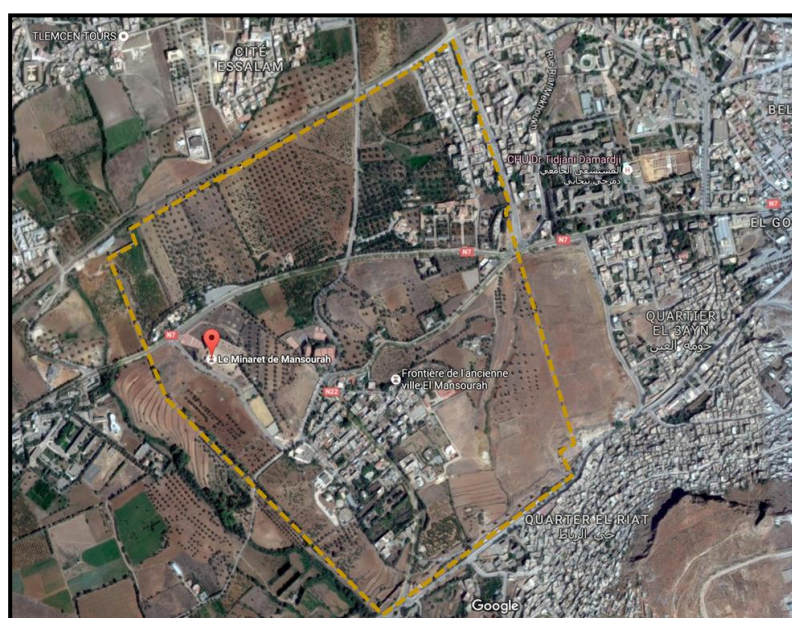


FIGURE 15 : MINARET D'EL KOUTOUBIA
SOURCE : auteur, à partir d'une vue aérienne sur Google earth 2016

D'une forme trapézoïdale (VOIR FIGURE 16), la ville militaire d'el Mansourah, est décrite par William et Georges Marçais, comme une imposante ville, protégée par d'énormes remparts, d'une hauteur variant entre 7 et 13 m et d'une largeur de 1.5 m à sa base⁷¹. Le mur de rempart fait de pisé, fut renforcé de plus de vingt bordjs⁷², dont l'espacement était variable d'une distance équivalente de 30 à 50m.

⁷¹ MARÇAIS, W. MARÇAIS, G. « LES MONUMENTS ARABES DE TLEMCEM », 1903, p 201

⁷² GHOMARI, F. OP . CIT

CONTEXTE
HISTORIQUE
URBAIN/
DESCRIPTION DU
MONUMENT

Traversée par la route reliant Tlemcen a Maghnia, assimilée actuellement à la RN7, la ville militaire d'El Mansourah, présente deux parties bien distinctes, l'une se trouvant au Nord de celle-ci et ou les ruines sont actuellement inexistantes, et ou le vaste terrain a laissé place à un vaste champ de culture, avoisinant des extensions de la ville de Tlemcen en sa partie Nord- Est (FIGURE 15). Au Sud de cette même route, l'on retrouve le quartier sud-Oriental⁷³, Ou les ruines sont à ce jour les plus nombreuses et les plus importantes. Laissant croire que cette partie de la ville correspondait, au quartier officiel, le noyau central de la ville, pour cause, les ruines qui perdurent à ce jour sont d'une part celles du Palais-Royal, et celle de la fabuleuse mosquée, et dont le minaret reste un indicateur fort et imposant, témoignant de sa présence en ces lieux.

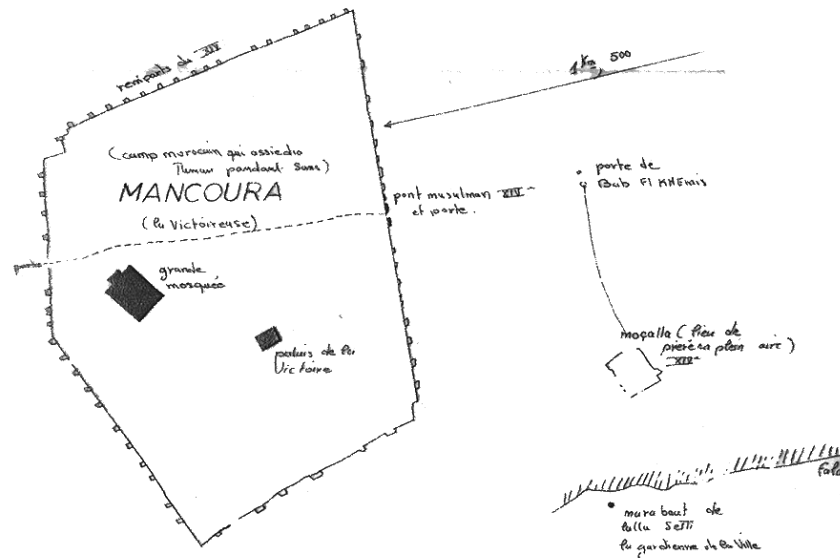


FIGURE 16 : PLAN DU SITE D'EL MANSOURAH

SOURCE : Archive du Bastion 23. (juin 2015)⁷⁴

b. Descriptif de la mosquée d'El Mansourah :

Se dressant au Sud-Ouest de la RN7 et au Nord-Ouest du quartier du Sud oriental, la mosquée du camp victorieux d'El Mansourah, n'est plus qu'un vaste rectangle de 60m de largeur pour 85m de longueur, ou seul subsiste actuellement d'imposants murs de pisé, d'une teinte rougeâtre, et ou s'élève un majestueux minaret.

Longtemps assimilée à la mosquée de Cordoue et à la grande mosquée de

⁷³ MARÇAIS, W. MARÇAIS, G. OP. CIT, P 209

⁷⁴ ARCHEOLOGIE BOITE N°1, TLEMEN MANSOURAH « PLAN », DOSSIER N°5.

CONTEXTE
HISTORIQUE
URBAIN/
DESCRIPTION DU
MONUMENT

Tlemcen (VOIR FIGURE 17), l'imposante mosquée du site historique d'El Mansourah présente un plan similaire d'organisation, constitué en partie d'une cours carré, de 30m de large, bordée coté mur de la façade, par une galerie simple constituée d'arcades, portaient par de simple pieds droits, et flanquait latéralement de deux galeries à trois nefs, portées sur colonnettes, et positionnées transversalement à la salle de prière. À l'intérieur de la mosquée, la salle de prière est constituée de 13 nefs divisant l'espace, ou 8 rangés de colonnes viennent les couper transversalement, et dont les emplacements actuelles sont marqués au sol, par le biais de minuscules pilonnes issu d'un coulage de béton, (VOIR FIGURE 18). Dans le prolongement de ces nefs, trois nefs transversales venaient annoncer la présence du mihrab, ou une imposante coupole se dressait au niveau de l'axe médian de la mosquée précédant le mihrab. Cette dernière dispose en tout et pour tout : plus de 12 portes, 4 disposées côtés droit et gauche de la salle de prière, et 2 autres placées de part et d'autre du mihrab et du minaret.

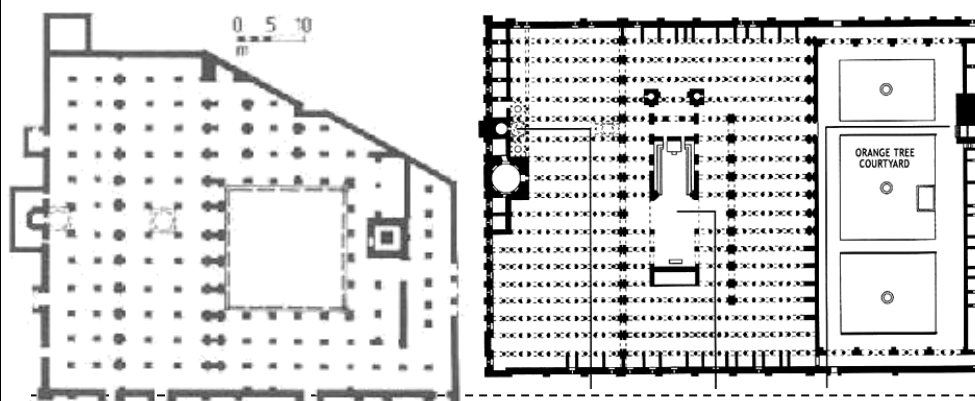


FIGURE 17 : PLAN DES MOQUEES : GRANDE MOSQUEE DE TLEMECEN (GAUCHE), CORDOUE (DROITE)

SOURCE: I.G : Golvin, L. 1978, P184

I.D: <https://www.pinterest.com/pin/88453580159453224/> [consulté en 07/16]

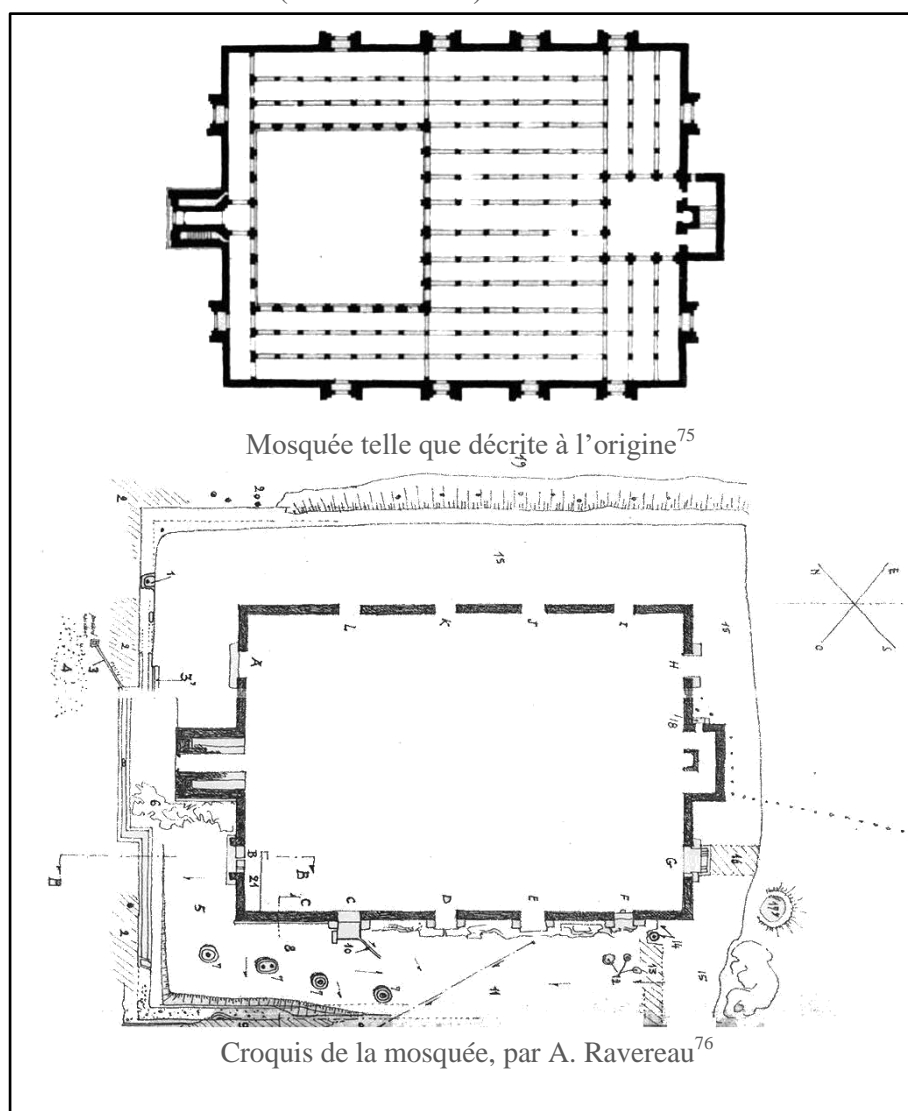


FIGURE 18 : ETAT ACTUELLE DE LA MOSQUEE D'EL MANSOURAH

SOURCE : auteur , 2016

Parmis les particularités, et qui dénotent des analogies que l'on s'accorde à attribuer à la mosquée d'El Mansourah, qui serait en rapport avec les mosquées : de Cordoue, d'El Koutoubya et de la grande mosquée de Tlemcen, c'est que contrairement à ses homologues, la mosquée du site d'El Mansourah, dispose d'un minaret qui vient tout simplement se placer, en plein axe de symétrie de la mosquée face au Mihrab, et dont la porte principale d'accès vient s'inscrire au niveau de ce même minaret, chose que l'on ne retrouve sur aucune autre typologie de mosquée datant de la même période, Et particulièrement au niveau de la ville de Tlemcen. (VOIR PLAN 4)

CONTEXTE
HISTORIQUE
URBAIN/
DESCRIPTION DU
MONUMENT



PLAN 4: PLAN DE LA MOSQUEE DE MANSOURAH

⁷⁵ BOUROUBA, R. 1973, p XCV.

⁷⁶ ARCHEOLOGIE BOITE N°1, TLEMEN MANSOURAH « PLAN », DOSSIER N°2. ARCHIVES DU BASTION 23, ALGER . VOIR ANNEXE N°5.

c. Forme architecturale et structure :

Considéré comme le plus haut minaret d'Algérie et sur le territoire du Maghreb⁷⁷, le minaret de la ville militaire d'El Mansourah se présente sous la forme d'une base carrée (PLAN 4), dont le côté correspond à 10m de large, pour une hauteur cumulée à plus de 38m de haut.

Construit à partir d'un grand appareillage de moellon siliceux, l'important minaret s'est vu tronqué d'une bonne partie de son volume, la cause en est l'effondrement de sa partie intérieure, la partie qui subsiste quant à elle se voit actuellement maintenue, grâce à la mise en place d'imposants contreforts à redans (VOIR FIGURE 19), construits lors de l'occupation française, et plus précisément, en 1877, sous l'ordre de E.Duthoit⁷⁸

Coté mosquée, le minaret possédait deux petites entrées symétriques à l'axe de la porte, l'une était présentée sous forme d'un étroit couloir, et l'autre donnait accès au passage qui permettait d'accéder aux niveaux supérieurs⁷⁹. Toujours en plan, le minaret de la mosquée d'El Mansourah possédait en son cœur, un noyau central d'une largeur équivalente à 2.48m de côté bordé de murs d'une épaisseur équivalente à 1.06m de largeur, donnant en tout et pour tout 4.06m de côté⁸⁰, le système de distribution qui existait, venait se développer tout autour de ce dit noyau central, d'après les observations effectuées sur site, les saignées présentes en face intérieure du minaret (VOIR FIGURE 20) précisent la présence d'un système de pente douce qui permettait de distribuer les différents niveaux⁸¹ une sorte de rampe de circulation. Cependant, (LA FIGURE 21), démontre bien, que le premier volé d'accès aux niveaux supérieurs se présentait plus sous forme de marches, que d'une rampe, ce qui est expliqué par Lezine, comme étant une nécessité, car toujours selon lui : « afin de pouvoir atteindre sur ce court espace, un niveau suffisant pour permettre d'échapper au-dessus de l'arc de la porte d'entrée axiale »⁸², il aurait fallu mettre en place une première volé d'escalier.

⁷⁷ MERZOUG, N, A. « MINARET DES MOSQUEES DE TLEMCCEN : ETUDE ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE ». T.M, 2012, P134. [EN LIGNE] : [DSPACE.UNIV-TLEMCCEN.DZ/.../112/.../MINARETS-DES-MOSQUEES-DE-TLEMCCEN.PDF](http://dSPACE.UNIV-TLEMCCEN.DZ/.../112/.../MINARETS-DES-MOSQUEES-DE-TLEMCCEN.PDF) [CONSULTE LE 06/2015]

⁷⁸ MARÇAIS, W. MARÇAIS, G. OP. CIT, P 217

⁷⁹ D'APRES LA DESCRIPTION FOURNIT PAR LEZINE REPRISE QUE : LE MINARET AVAIT DEUX ENTEES SYMETRIQUES, DE PART ET D'AUTRE DE L'AXE, MAIS, PRECISE-T-IL, « CELLE DU SUD-OUEST CONDUIT A UN COULOIR AVEUGLE SANS AUTRE ISSUE ET QUI DEVAIT SERVIR D'ENTREPOT AU DE MAGASIN ». A. LEZINE. NOTES D'ARCHEOLOGIE TLEMCCENIENNE, P 268.[EN LIGNE] : [HTTP://WWW.PERSEE.FR/DOC/ANTAF_0066-4871_1974_NUM_8_1_940](http://WWW.PERSEE.FR/DOC/ANTAF_0066-4871_1974_NUM_8_1_940). CONSULTE LE 08/2015.

⁸⁰ BOUROUIBA, R. OP. CIT., 179

⁸¹ INFORMATION CONFORTE PAR LA DESCRIPTION DE BOUROUIBA IL DIT : « ON MONTAIT A LA PLATE-FORME SUPERIEURE PAR LE BIAIS D'UNE RAMPE DE 1,33 M DE LARGE CONSTRuite SUR DES BERCEAUX RAMPANTS TERMINEES PAR DES VOUTES D'ARETES ».IBID

⁸² LEZINE, A. OP. CIT, P269.

De toute cette configuration spatiale, longuement décrite de la part de Lézine et Ibn Kheldoun, il n'en reste malheureusement, qu'une petite partie de l'enveloppe extérieure, à savoir sa face Nord, et une partie de ses deux faces latérales Est et Ouest.



FIGURE 20
SOURCE : auteur , 2016



FIGURE 19 : MINARET FACE INTERIEUR
SOURCE : auteur , 2016



**FIGURE 21 : INTERIEUR DU MINNARET
(MARCHES)**

SOURCE : auteur , 2016

	<p>2 TYPES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION / MÉTHODE :</p> <p>Le minaret fut construit à partir d'un grand appareillage de moellon siliceux, les matériaux d'ornementation sont principalement composés :</p> <ol style="list-style-type: none"> Moellon siliceux : taillé et façonné sous la forme d'arcs polylobé et composition de forme géométrique et florale. Colonnes/ colonnettes en onyx Incrustation de motif en terres cuites polychromes.
	<p>3- ELEMENTS DE DESCRIPTION/ SINGULARITE DU MONUMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> Considérait comme étant le plus haut minaret de cette période en Algérie et sur le territoire maghrébin : Rapport dimensionnel proportionné 10m de large pour 38m de haut. Se trouve actuellement à l'état archéologique, ce qui est dû à l'effondrement partiel de sa face intérieure. Présente un système décoratif quadripartite assimilable aux façades des cathédrales du XII^{ème} et XIII^{ème} Siècle, représentatif de la forte influence Andalous. Le portail d'entrée à la mosquée se trouve au niveau de ce même minaret, et qui comporte une succession de 4 défoncements, à l'image des Cathédrale datant de la même période. Introduction d'un nouveau matériau dans le système d'ornementation : utilisation du Zellidj
<p>GESTION ACTUELLE DU SITE</p>	<p>1 type de propriété : étatique 2. Nom du propriétaire : X</p>
	<p>3- structure de gestion (si valable) et plan de sauvegarde (si existant) :</p> <ol style="list-style-type: none"> OGEBC : office de gestion et d'exploitation des biens culturels : direction de Tlemcen ; Sous la responsabilité de la direction de la culture de Tlemcen. Le site en entier fait l'objet d'un arrêté de classement PPSMVSA⁸³, mais qui malheureusement tarde à se concrétiser⁸⁴
	<p>4-plus d'informations :</p> <p>Le site a fait l'objet de travaux de réaménagement et d'embellissement, en 1972 (antérieur à celle de 2011), et où il a été question de réaménager les abords du minaret et de la mosquée.</p>

⁸³ PPSMVSA : PLAN PERMANENT DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DES SITES ARCHEOLOGIQUES

⁸⁴ HORRA, M. ARFI, I. « MONUMENTS HISTORIQUES DE TLEMEN : HISTOIRE D'UN PASSE, IDENTITE ET RICHESSE D'AUJOURD'HUI », p 7

	Ces chantiers sont restés non aboutis (VOIR ANNEXE 6,7).
DÉCOUVERTE DU MONUMENT	La découverte du minaret remonte à la période relative aux premières campagnes des découvertes scientifiques durant la colonisation française vers la fin du XIX ^{ème} Siècle, le minaret ainsi que la mosquée, les murailles, la porte et les colonnes en Onyx firent l'objet d'un classement à l'échelle nationale, en 1900 et cela suite aux changements politiques coloniaux français vis-à-vis de la question algérienne.
CONTEXTE ACTUEL	Partie d'un site archéologique isolé

	1^{er} restauration /intervention :	2^{ème} restauration /intervention	3^{ème} restauration /intervention
	1-période : de 1877 à 1878.	1-période : située entre 1907 à 1928.	1-période : de 2010 à 2011
	2-objectifs : Consolidation du minaret d'El Mansourah	2-objectifs : Opération de restauration à caractère stylistique.	2-objectifs: Restauration du minaret dans le cadre de la manifestation « Tlemcen capitale de la culture Islamique »
RESTAURATION/ AMÉNAGEMENTS ANTÉRIEURS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE	3-parties concernées : -Le soubassement du minaret. -Les deux faces latérales du minaret. -Portail d'entrée (élévation Nord)	3-parties concernées : -Portail d'entrée de la mosquée (élévation Nord)	3-parties concernées : a. Élévation Nord : - Blochet. - Encorbellement en stalactites. - Colonnnettes engagées. - Panneau réticulé « SEBKA ». - Lobes (arc polylobé soutenant SEBKA) b. Élévation latérale : - sebka - Colonnnette engagée

II. Diagnostic :

1. Première restauration de 1877 :

1.1. Évaluation de l'état physique du minaret avant restauration :

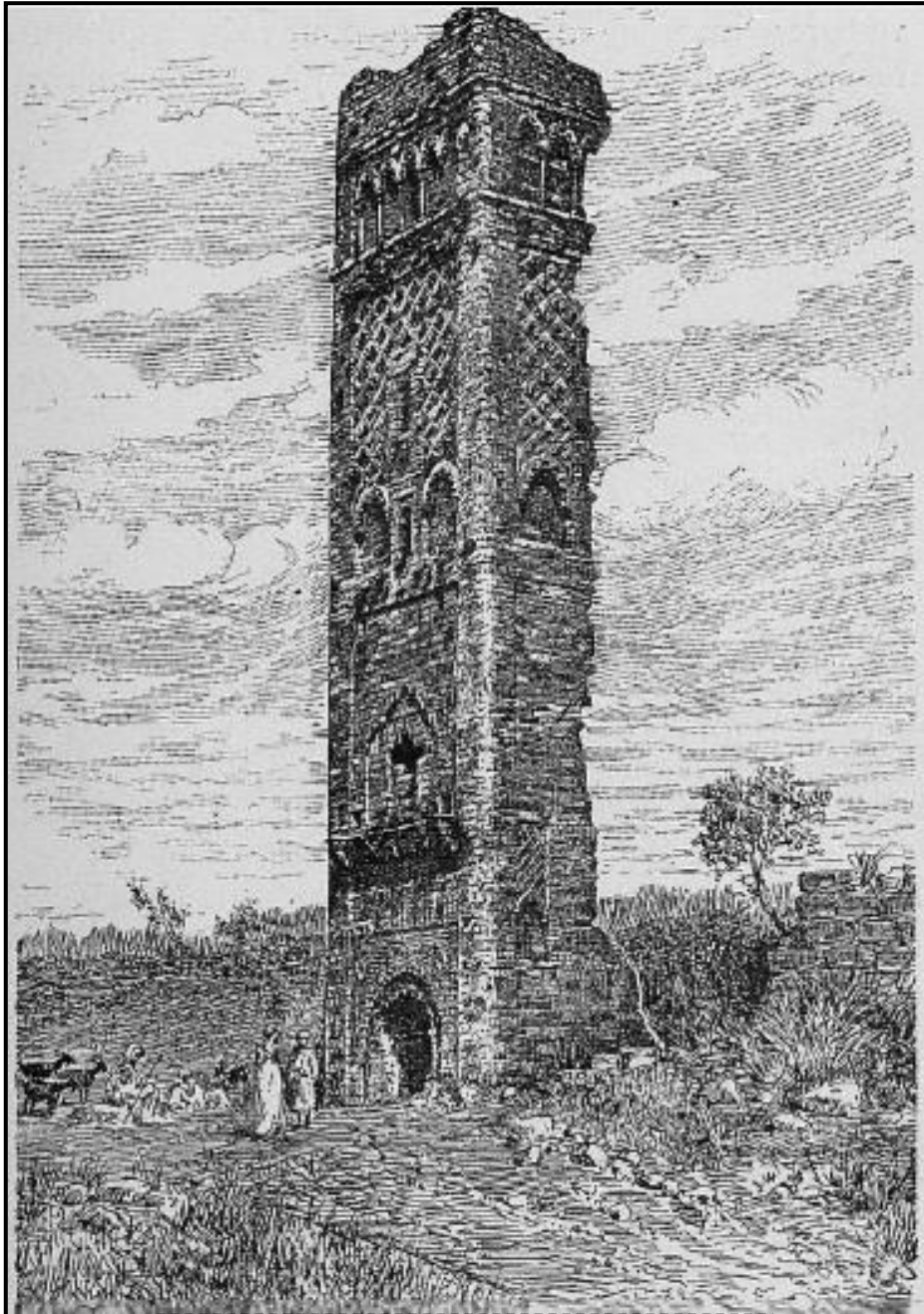


FIGURE 22 : MINARET D'EL MANSOURAH 1860

SOURCE : LALLEMAND. C, 1891, page 87

ISSURE DEFORMATION	DETACHEMENT RUPTURE	DETERIORATION DES MATERIAUX	DECOLORATION DESQUAMATION	STABILITE STRUCTURELLE	ALTERATION P/T. (DISPARITION)
F/D	D/R	DM	D/D	AS	AT/P

COMPOSITION DU MINARET		F/D	D/R	DM	D/D	SS	AT/P	
E L E V A T I O N N O R D	P O R T A I L	1 ^{er} défoncement « Ecoinçon »					AP	
		2 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »				X		
		3 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »		X	X			
		4 ^{eme} défoncement « Voussoir »						D
		Colonnes engagées						D
	P / A U V E N T	Blochet						
		Encorbellement de stalactites			X			
		Colonnettes engagées						D
		1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »						
		2 ^{eme} défoncement Arc brisé a lambrequin a trois têtes		X				
		Colonnettes engagées						D
	S E B K A	Composition géométrique en losange			X	X		X
		Arcs en pleins cintres polylobés			X			
		Colonnettes engagées						D
		Division médiane Au deux fenêtres étroites						
	4 ^{me} N I V E A U	L'ensemble des 5 arcs polylobés						
		Colonnettes engagées						D
	E L E V A T I O N L A T E R A L E	1 ^{er} N I V E A U	Ouverture en arcs polylobés					AP
			Composition géométrique « SEBKA »					AP
2 ^{me} P A N N E A U		1 ^{er} défoncement « arc a lambrequins »		X				
		2 ^{eme} défoncement		X				
		Colonnettes engagées						D
S E B K A		Composition géométrique en losange		X	X	X		
		Arcs en pleins cintres polylobés			X			
		Colonnettes engagées						D
		Division médiane Au deux fenêtres étroites						
4 ^{me} N I V E A U		L'ensemble des 5 arcs polylobés		X				
		Colonnettes engagées						D

TABLEAU 6 : EVALUATION DE L'ETAT PHYSIQUE DU MINARET AVANT LA RESTAURATION DE 1877.

SOURCE : établi par l'auteur (2016).

L'observation des documents iconographiques ainsi que la lecture de multiples descriptifs font ressortir l'état de dégradation avancé, dont se caractérisait le minaret avant sa restauration de 1877. En effet, plus de les moitiés de ses deux faces latérales étaient effondrées, chose qui devenait de plus en plus préjudiciable à sa stabilité globale (VOIR FIGURES 23, 24). Il était entre autres partiellement enfui enterrant une bonne partie du portail d'entrée⁸⁵, en partie privé de son dernier défoncement (voussoir), idem pour les colonnes en marbres qui le supporte.

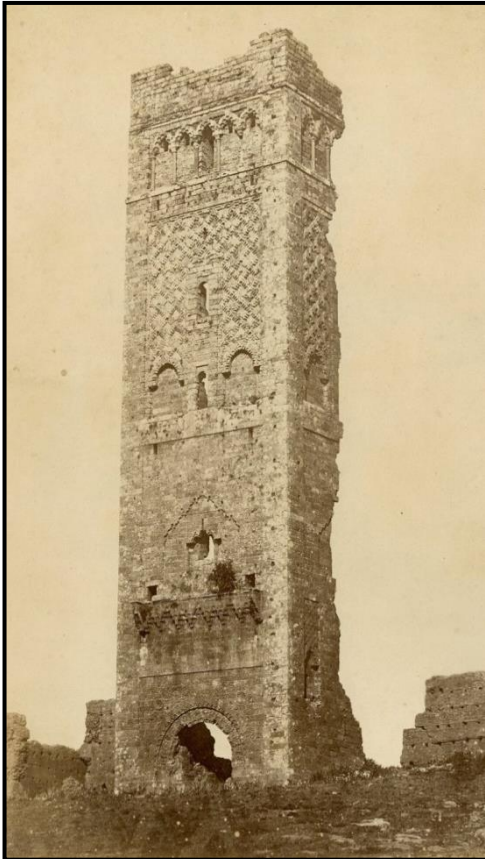


FIGURE 23: MINARET AVANT RESTAURATION DE 1877, ELEVATION NORD
SOURCE : <http://picclick.fr/Alg%C3%A9rie-Tlemcen-Tour-de-Mansourah-Vintage-albumen-371382561860.html> [en ligne 03/2015]

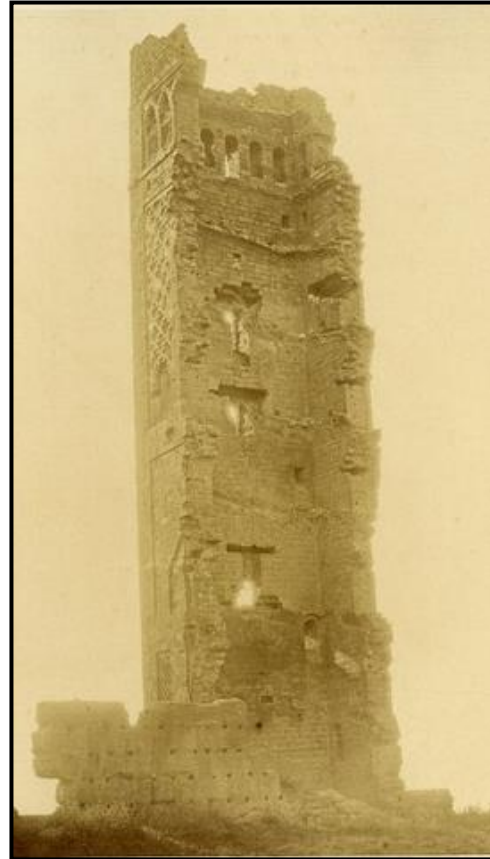


FIGURE 24 : MINARET AVANT RESTAURATION DE 1877, FACE INTÉRIEUR
SOURCE : <http://www.delcampe.net/items?catLists%5B0%5D=22603&language=F> [en ligne 01/2016]

Les résultats de l'évaluation physique, avant la restauration du minaret, confirment l'état de dégradation très avancé du minaret, tel qu'il a été mentionné précédemment, suite à l'observation des éléments iconographique. Cette évaluation fait état de la disparition de la major partie des éléments entrant dans la décoration du minaret, allée à une détérioration assez avancée des matériaux constitutifs du minaret, menant à des phénomènes de détachement et de rupture jusqu'à la disparition définitive de certaines parties le constituant (cas des faces latérales).

⁸⁵ PIESSE, L. « ITINERAIRE ET DESCRIPTIF DE L'ALGERIE COMPRENANT LE TELLE ET LE SAHARA », 1862, P 265.

1.2. Présentation de la restauration :

1 ^{ER} R E S T A U R A T I O N	DURÉE	DE 1877 A 1878
	OBJECTIFS	Consolider et stabiliser l'équilibre structurel du minaret, afin d'assurer sa pérennité dans le temps.
	DESCRIPTIF	<p>L'opération menée sous la responsabilité de Duthoit. E a essentiellement porté sur le renforcement de la structure du minaret grâce à la mise en place d'imposants contreforts à redans. La cohésion structurelle est assurée par le biais de l'insertion de profilés métalliques disposés tout le long des faces latérales Est et Ouest.</p> <p>Le portail étant partiellement enterré c'est vu bénéficier de la mise en place d'un nouveau soubassement qui jouera lui aussi a stabilisé l'équilibre du minaret. Ne bénéficiant plus de son 4^{ème} et dernier défoncement, le portail subira lui aussi un renforcement par le biais de la mise en place d'un voussoir ne présentant cependant aucunes dentelures , qui reposera simplement sur deux colonnes en marbres engagées assurant de ce fait le non-effondrement des parties constitutifs du portail d'entrée.</p>
	MATÉRIAUX UTILISES	<ul style="list-style-type: none"> - Profilé métallique de type IPN - Colonne en marbre - Assemblage en corps creux

a. Intervention sur l'intégralité du minaret :



FIGURE 25 : MINARET APRÈS RESTAURATION DE 1877, FACE INTÉRIEUR

SOURCE : <http://picclick.fr/Alg%C3%A9rie-Tlemcen-Vieux-minaret-Vintage-albumen-371138740036.html> [en ligne 10/2015]

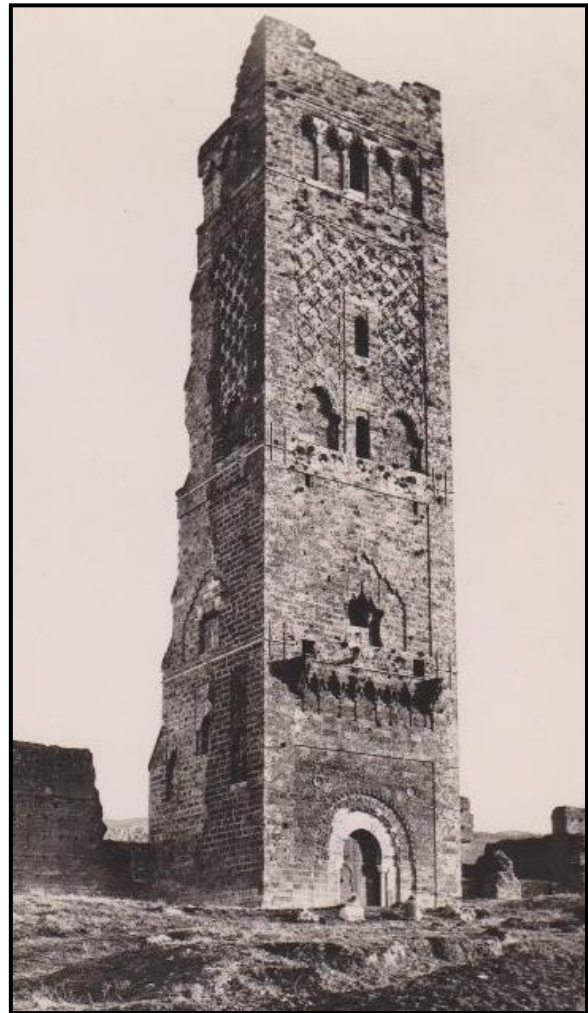


FIGURE 26 : MINARET APRÈS RESTAURATION DE 1877, ELEVATION NORD

SOURCE : <http://picclick.fr/N-D-Alg%C3%A9rie-Tlemcen-Tour-de-Mansourah-Vintage-371662779684.html> [en ligne 12/2015]

b. Intervention sur le portail d'entrée :

Les opérations de renforcement effectuées sur le portail, ont consisté à compléter le troisième et dernier défoncement sous la forme d'un vousoir, et qui est comme nous pouvons l'observer (**VOIR FIGURE 28**), dénué de toute ornementation, à l'image du complément apporté au second

défoncement, (la composition d'arcs à lobe de fer à cheval et lobe brisé), qui ne s'inscrit pas dans le tracé esthétique existant.



FIGURE 27 : PORTAIL AVANT RESTAURATION
SOURCE : relevé réalisé par Duthoit. E, 1874⁸⁶

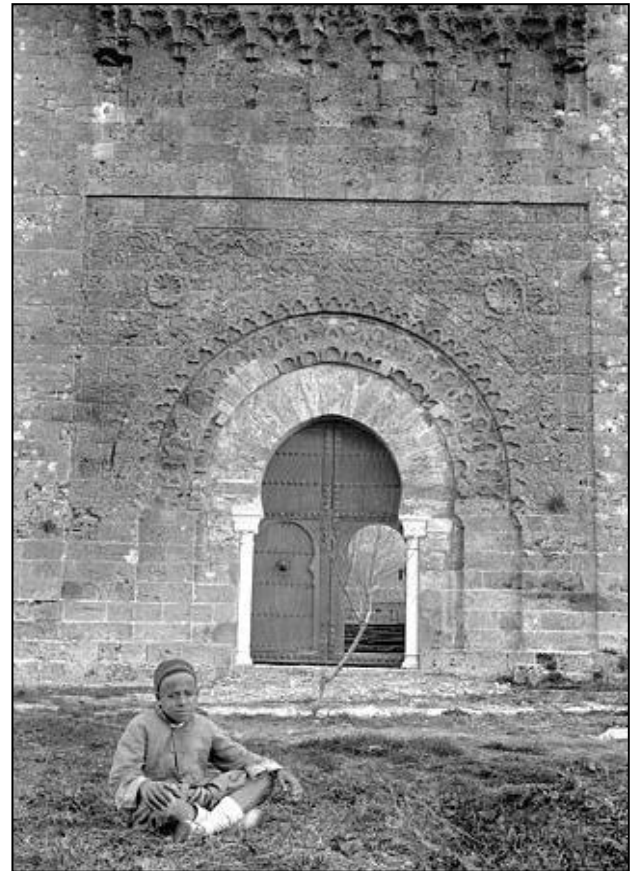


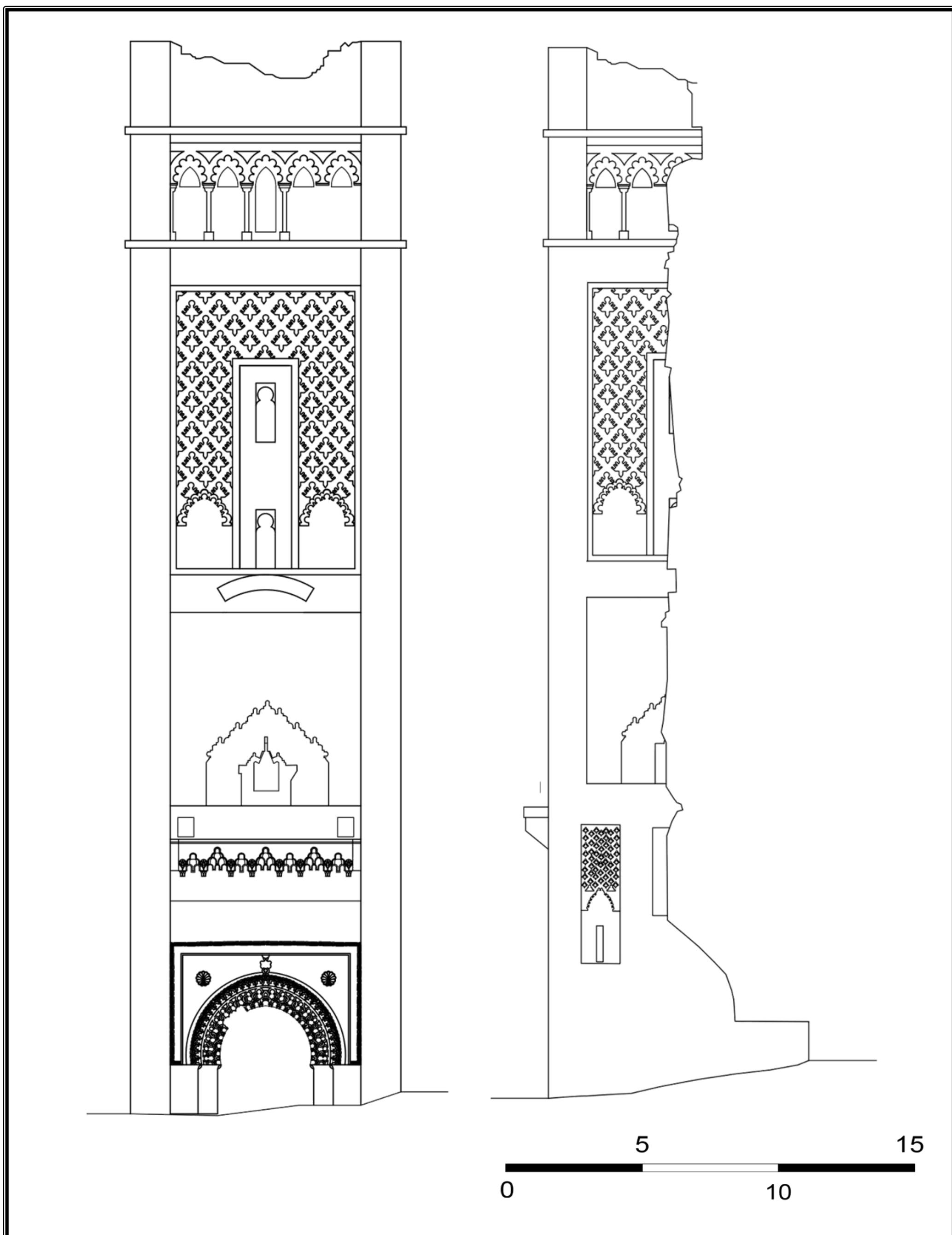
FIGURE 28 : PORTAIL APRÈS RESTAURATION
SOURCE : Marçais. W, G, 1889⁸⁷

les pièces graphiques établies par Duthoit.⁸⁸, suite à la restauration de 1877, nous ont permis de redessiner, l'état du minaret avant et après la restauration (VOIR PLAN 5, 6), nous permettant d'apprécier les variations et modifications opérées graphiquement.

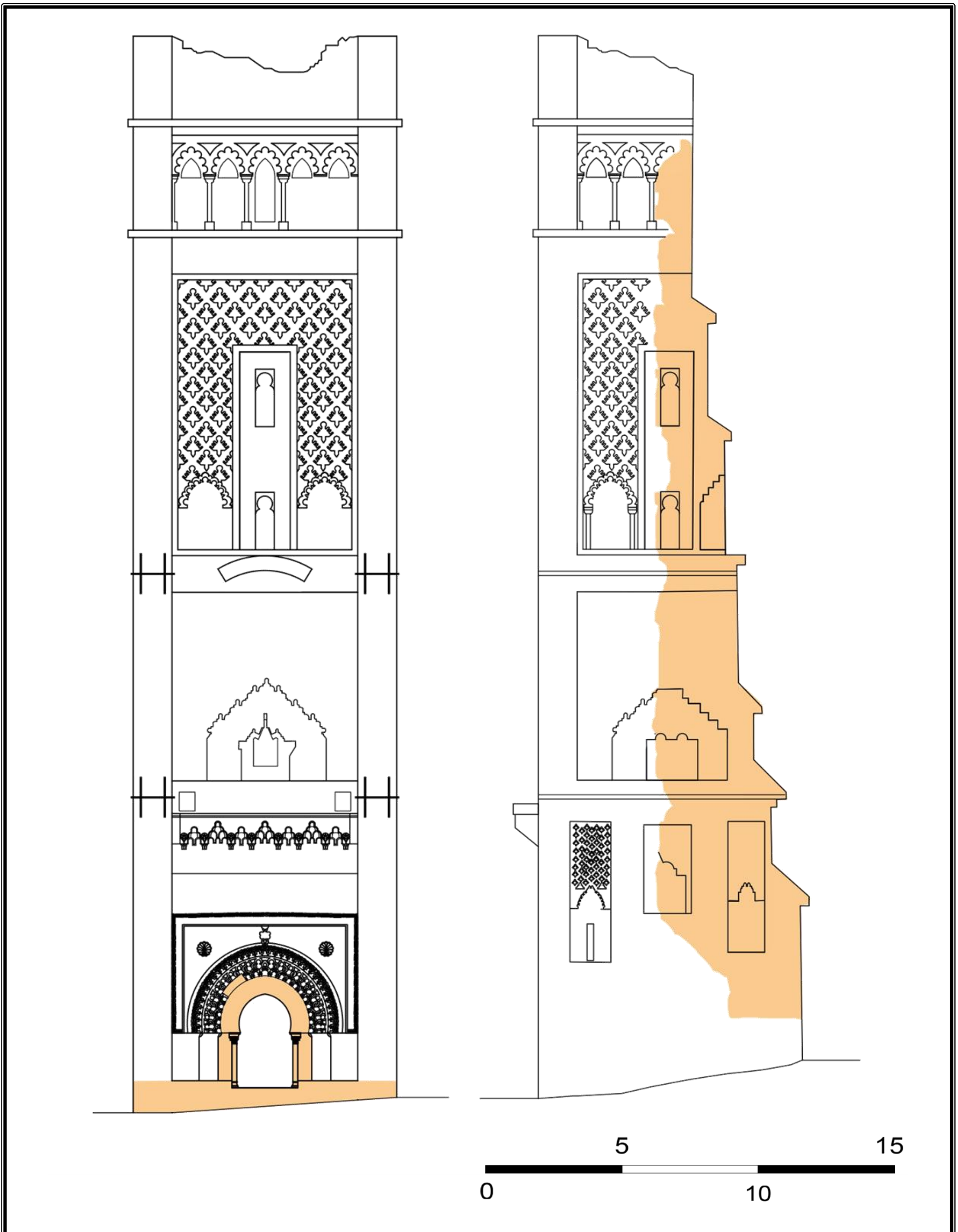
⁸⁶ REFERENCE DOCUMENT : 0080/123/1007 LIEU DE CONSERVATION : 94, CHARANTON LE PONT, MEDIATHEQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, PARIS, DOCUMENT NUMERIQUE CONSULTABLE, SUR LE LIEN : [HTTP://WWW.CULTURE.GOUV.FR/PUBLIC/MISTRAL/MEMOIRE_FR?ACTION=AJOUT&FIELD_1=CMEMO1&VALUE_1=MANSOURAH&FIELD_2=CEDIF&VALUE_2=%27MINARET%27&FIELD_3=CAUT&VALUE_3=&FIEL](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?action=ajout&field_1=cmemo1&value_1=mansourah&field_2=cedif&value_2=%27MINARET%27&field_3=caut&value_3=&fiel) [CONSULTE EN LIGNE LE 01/2015]

⁸⁷ REFERENCE DOCUMENT : 0080/123/2003 LIEU DE CONSERVATION : 94, CHARANTON LE PONT, MEDIATHEQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, PARIS, DOCUMENT NUMERIQUE CONSULTABLE, SUR LE LIEN : [HTTP://WWW.CULTURE.GOUV.FR/PUBLIC/MISTRAL/MEMOIRE_FR?ACTION=RETRouver_TITLE&FIELD_98=LOCA&VALUE_98=%20LE MCEN&GRP=1&SPEC=3&SYN=1&IMLY=&MAX1=1&MAX2=1&MAX3=50&REQ=\(\(Tlemcen](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?action=retrouver_title&field_98=loca&value_98=%20LE%20MCEN&grp=1&spec=3&syn=1&imly=&max1=1&max2=1&max3=50&req=((Tlemcen) [CONSULTE EN LIGNE LE 01/2015]

⁸⁸ LES PIÈCES GRAPHIQUES RETROUVÉES COMPRENNENT : UNE ÉLEVATION DE LA FACE PRINCIPALE, ET DU CÔTÉ LATÉRALE DROIT DU MINARET, LES PLANS ET PLAN DE SOUBASSEMENT AINSI QU'UNE PLANCHE DES DECORS. VOIR ANNEXE N° 8.



PLAN 5 : ASPECT DU MINARET D'EL MANSOURAH AVANT LA RESTAURATION DE 1877
SOURCE : établi par auteur, 2016, sur la base des relevés établis par DUTHOIT.E



PLAN 6: ASPECT DU MINARET D'EL MANSOURAH SUITE A LA RESTAURATION DE 1877
SOURCE : établi par auteur, 2016, sur la base des relevés établis par DUTHOIT.E

COMPOSITION DU MINARET		Partie restaurée	Intervention minimal	Distinguable	Notation	Pondération	Intégrité			Notation		
							Archi	Image	Constructive			
ELEVATION NORD	PORTAIL	1 ^{er} défoncement « Ecoinçon »	X			/	/	T.B	B	B	25/30 (2)	
		2 ^{ème} défoncement « Arc dentelé »	X			/	/					
		3 ^{ème} défoncement « Arc dentelé »		B	P/M	11.25/20	1					
		4 ^{ème} défoncement « Voussoir »		T.B	T.B	20/20	1					
		Colonnes engagées		B	B	15/20	1					
	P/AUVENANT	Blochet	X			/	/					
		Encorbellement de stalactites	X			/	/					
		Colonnettes engagées	X			/	/					
		1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »	X			/	/					
		2 ^{ème} défoncement Arc brisé a lambrequins a trois têtes	X			/	/					
		Colonnettes engagées	X			/	/					
	SEBKA	Composition géométrique en losange	X			/	/					
		Arcs en plein cintres polylobés	X			/	/					
		Colonnettes engagées	X			/	/					
		Division médiane Au deux fenêtres étroites	X			/	/					
	4 ^{ème} NIVEAU	L'ensemble des 5 arcs polylobés	X			/	/					
		Colonnettes engagées	X			/	/					
	ELEVATION LATERALE	1 ^{er} NIVEAU	Ouverture en arcs polylobés		B	T.B	17.5/20					1
			Composition géométrique « SEBKA »	X			/					/
		2 ^{ème} PAVANEAU	1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »		B	T.B	17.5/20					1
2 ^{ème} défoncement				B	T.B	17.5/20	1					
Colonnettes engagées			X			/	/					
SEBKA		Composition géométrique en losange	X			/	/					
		Arcs en plein cintres polylobés		B	T.B	17.5	1					
		Colonnettes engagées	X			/	/					
		Division médiane Au deux fenêtres étroites		B	B	15/20	1					
4 ^{ème} NIVEAU		L'ensemble des 5 arcs polylobés	X			/	/					
		Colonnettes engagées	X			/	/					

TABLEAU 7 : EVALUATION DE la restauration de 1877

SOURCE : établi par l'auteur (2016).

2. Deuxième restauration estimée entre 1907 et 1928 :

2.1. Présentation de la restauration :

2^{EME} R E S T A U R A T I O N	DURÉE	ESTIMÉE ENTRE 1907 ET 1928⁸⁹
	OBJECTIFS	Cette opération de restauration a concerné exclusivement le portail d'entrée de la mosquée, et dont l'objectif s'est avéré esthétique visant à réitérer l'image unitaire du portail suite à la restauration de consolidation de 1877.
	DESRIPTIF	Cette opération de restauration a porté sur l'unification du système décoratif du portail d'entrée, en complétant la composition d'arc à lobe de fer à cheval et a lobe brisé, composant le second défoncement en partant de l'intrados du dernier arc.
MATÉRIAUX UTILISES	<ul style="list-style-type: none"> - Corps creux façonnés et modelés - Autres : ne procédant pas assez d'informations, car nous ne pouvons déterminer de visu l'origine des matériaux utilisés. Nous supposons que ce sont des morceaux de terre cuite emmaillés de couleur verte. 	

⁸⁹ L'ESTIMATION DE LA DATATION DE CETTE RESTAURATION A PU ETRE DETERMINER GRACE AU RASSEMBLEMENT DE CARTE SPOSTALES DATES VOIR ANNEXE N°9, ET LA LECTURE (MAGNE.L, 1913, P 89), (RECLUS.O, 1902, P182), (BARBET.C, 1907, P 63).

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES (PHOTOS, CARTE POSTALE, RELEVÉS, DESSIN...)

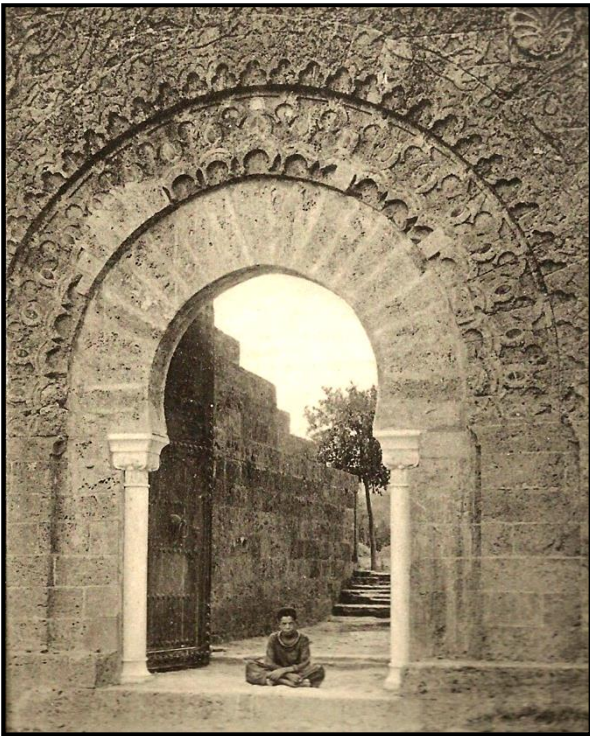


FIGURE 29: PORTAIL AVANT RESTAURATION

SOURCE : <http://picclick.fr/Cpa-Alg%C3%A9rie-environs-de-Tlemcen-entr%C3%A9e-de-la-190894808972.html#&gid=1&pid=1> [consulté le 01/2016]

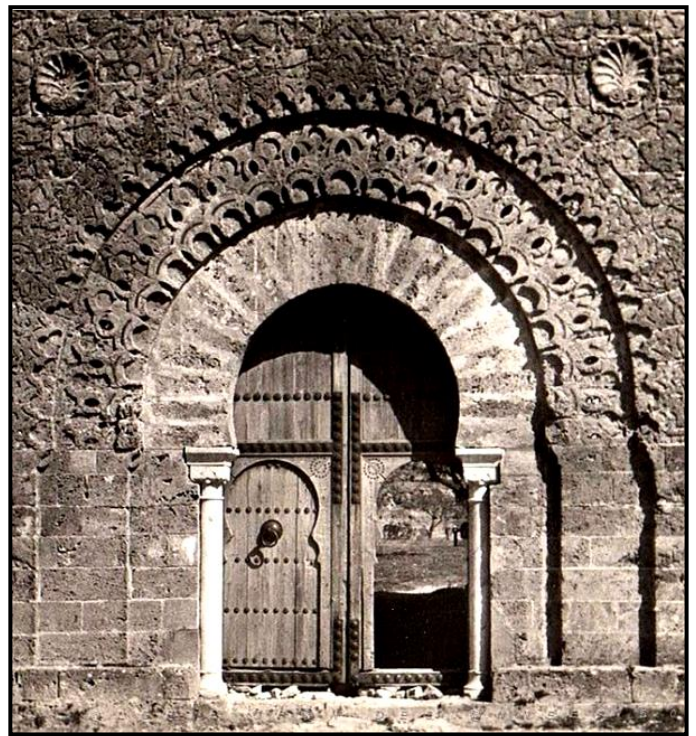


FIGURE 30 : PORTAIL APRES RESTAURATION

SOURCE : [http://oran2.free.fr/VILLES%20D%20ALGERIE/T/slides/TLEMCE.MANSOURAH.%20\(5\).html](http://oran2.free.fr/VILLES%20D%20ALGERIE/T/slides/TLEMCE.MANSOURAH.%20(5).html) [consulté le 05/2015]

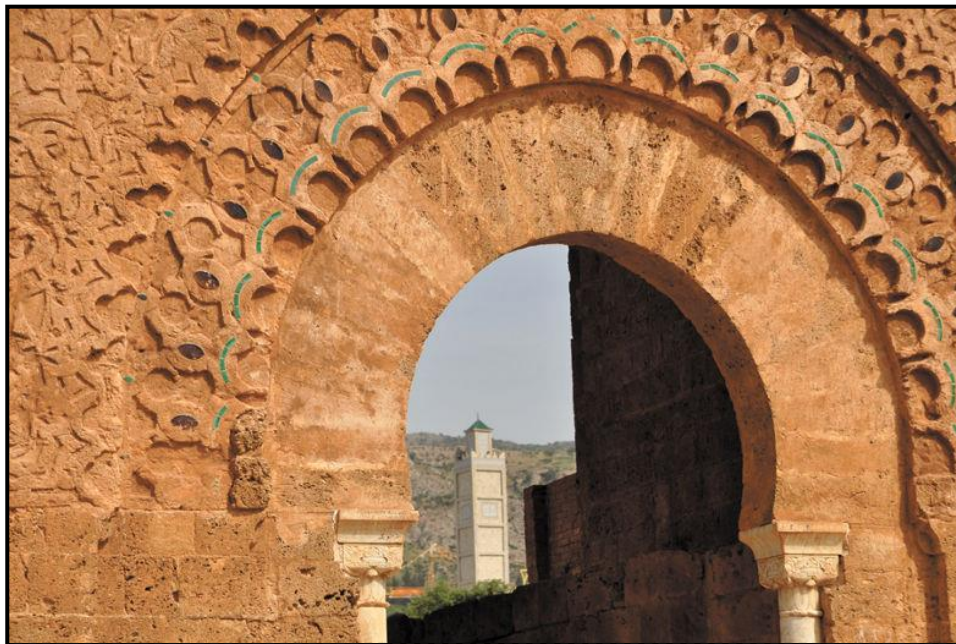


FIGURE 31 : PORTAIL APRES RESTAURATION, SEPTEMBRE 2012

SOURCE : <http://www.journaldemontreal.com/2012/09/26/tlemcen-lancienne-capitale-du-maghreb> [consulté le 02/2015]

2.2. Évaluation de la restauration :

COMPOSITION DU MINARET		Partie restaurée	Intervention minimal	Distinguabilité	Notation	Pondération	Intégrité			Notation	
							Archi	Image	Constructive		
ELEVATION NORD	PORTAIL	1 ^{er} défoncement Ecoinçon	X			/	/	T.B	T.B	T.B	30/30
		2 ^{eme} défoncement Arc dentelé	X			/	/				
		3 ^{eme} défoncement Arc dentelé		B	T.B	17.5/20	1				
		4 ^{eme} défoncement Voussoir	X			/	/				
		Colonnes engagés	X			/	/				

TABLEAU 8: EVALUATION DE LA RESTAURATION ESTIMEE ENTRE 1907 ET 1928

SOURCE : établi par auteur (2016).

3. Troisième restauration de 2010 à 2011:

3.1. État du minaret avant restauration :

Suite aux observations effectuées sur les éléments iconographiques rassemblées avant la restauration du minaret. Nous avons pu constater que :

D'une manière générale le minaret présentait une couleur ocre uniforme sur toute sa hauteur, il semblait être dénué de tout type d'ornementation : absence des colonnettes/colonnes engagées, absence de la composition polychrome au niveau de la SEBKA...Etc. (VOIR FIGURE 32, 33 CI-DESSOUS).



FIGURE 32 : MINARET AVANT RESTAURATION, ELEVATION NORD
SOURCE : <http://blogdevelada.eklablog.com/m-51-algerie-tlemcen-p732260?noajax&mobile=1>
[Consulté en 07/2016]



FIGURE 33 : MINARET AVANT RESTAURATION, ELEVATION DROITE
SOURCE : <http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?p=50969419> [consulté le 02/01/2016]

Cependant, l'observation attentive de ces documents nous ont permis de faire ressortir les aspects suivant :

- Le minaret présentait sur toute sa longueur une succession d'interstices équidistants non profonds, et qui se plaçaient aux deux angles du minaret sur les trois faces existantes. L'Existence de ces percements remonte bien avant la première opération de restaurations, nous supposons qu'ils pourraient être relatif à la technique adoptée lors de la construction du minaret . De petites ouvertures qui pourraient contribuer au récit historique du minaret. (VOIR FIGURE 34, 35)



FIGURE 34 : MINARET PENDANT LA RESTAURATION DE 2010, ELEVATION NORD.

SOURCE : <http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=805438> [Consulté en 05/2015]

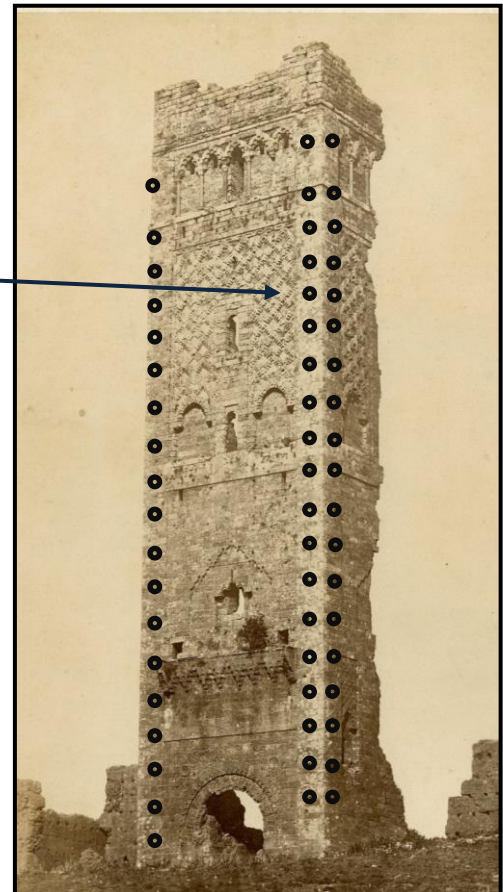


FIGURE 35 : MINARET PENDANT LA RESTAURATION DE 1877, ELEVATION NORD.

SOURCE : <http://picclick.fr/Alg%C3%A9rie-Tlemcen-Tour-de-Mansourah-Vintage-albumen-371382561860.html> [Consulté en 11/2015]

- Bien que le minaret semble dénué de tout signe d'ornementation, nous avons pu cependant constater la présence de restes de ZELIDJ sur la partie de la SEBKA. Les clichés retrouvés nous permettent de déterminer la couleur de ces derniers comme étant le : deux nuances de bleu (VOIR PLANCHE 4).



FIGURE 36 : AVANT RESTAURATION DE 2010, ELEVATION LATÉRALE GAUCHE

SOURCE : <http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=1053115&page=2> [Consulté le 09/2016]

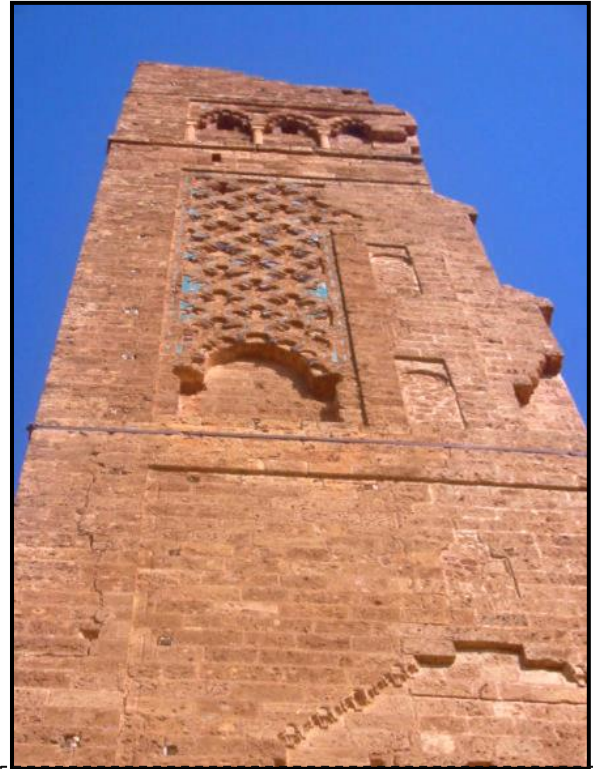


FIGURE 37 : AVANT RESTAURATION DE 2010, ELEVATION LATÉRALE DROITE

SOURCE : <http://www.tlemcen.info/grande-photo-tlemcen-mansourah-13.html> [Consulté le 09/2016]

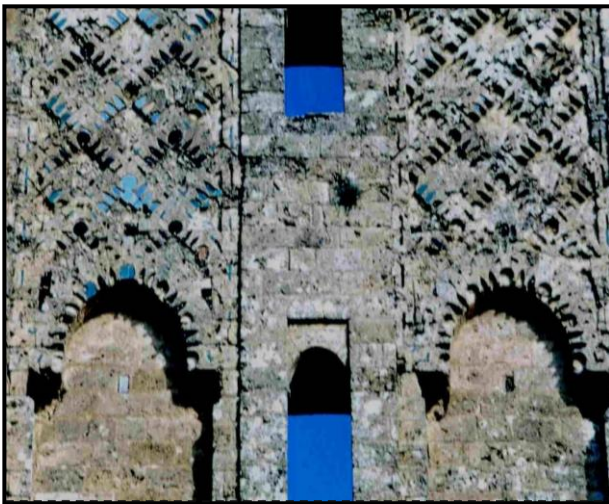


FIGURE 38 : ELEVATION NORD, 1989

SOURCE : "Préservation et mis en valeur des sites et monuments historiques" à l'EPAU (1990-1993)



FIGURE 39 : ELEVATION NORD, 1989, DETAIL PARTIE GAUCHE DU PANNEAU

SOURCE : "Préservation et mis en valeur des sites et monuments historiques" à l'EPAU (1990-1993)

PLANCHE 5 ETAT DU MINARET AVANT LA RESTAURATION DE 2010

SOURCE : établi par l'auteur (2016)

3.2. Présentation de la restauration :

3^{EME} R E S T A U R A T I O N	DURÉE	REALISEE ENTRE 2010 ET 2011
	OBJECTIFS	<p>Cette opération de restauration s'est vue réalisée lors de la manifestation de Tlemcen capitale de la culture islamique. Inscrite dans le cadre de la redécouverte de la culture algérienne aux plans régional et international, c'est dans cette optique que Tlemcen fut sélectionné comme représentante de cette festivité , ayant comme raison principale sa richesse en matière de vestiges, monuments a valeur historiques et autres.</p>
	DESCRIPTIF	<p>L'opération de restauration a consisté en la remise en place des colonnettes et colonnes en marbre (nouveaux matériaux), dans leur emplacement d'origine le plus gros du travail a été réalisée au niveau du panneau réticulé « SEBKA », il a été question pour cette partie aussi de restituer le jeu de composition polychrome.</p>
MATÉRIAUX UTILISES	<ul style="list-style-type: none"> - Colonnes/ colonnettes en marbre - Carreaux de céramique de couleur bleu et vert - Ciment 	

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES (PHOTOS, CARTE POSTALE, RELEVES, DESSIN...)



FIGURE 40 : MINARET APRÈS RESTAURATION, ELEVATION Nord
SOURCE : auteur, aout 2016.



FIGURE 41 : MINARET APRES RESTAURATIO, ELEVATION LATÉRALE DROITE
SOURCE : auteur, aout 2016.

Nous avons pu constater entre autres de ce qui a pu être soulevé précédemment que :

- Les restes de mosaïque présente au niveau des compositions géométrique (SEBKA) frontale et latérale ont été retirés pour laisser place à la nouvelle composition polychrome qui semble présenter des nuances de couleurs différentes que celle d'origine, fixé à l'aide d'un mortier de ciment (VOIR FIGURE 42)

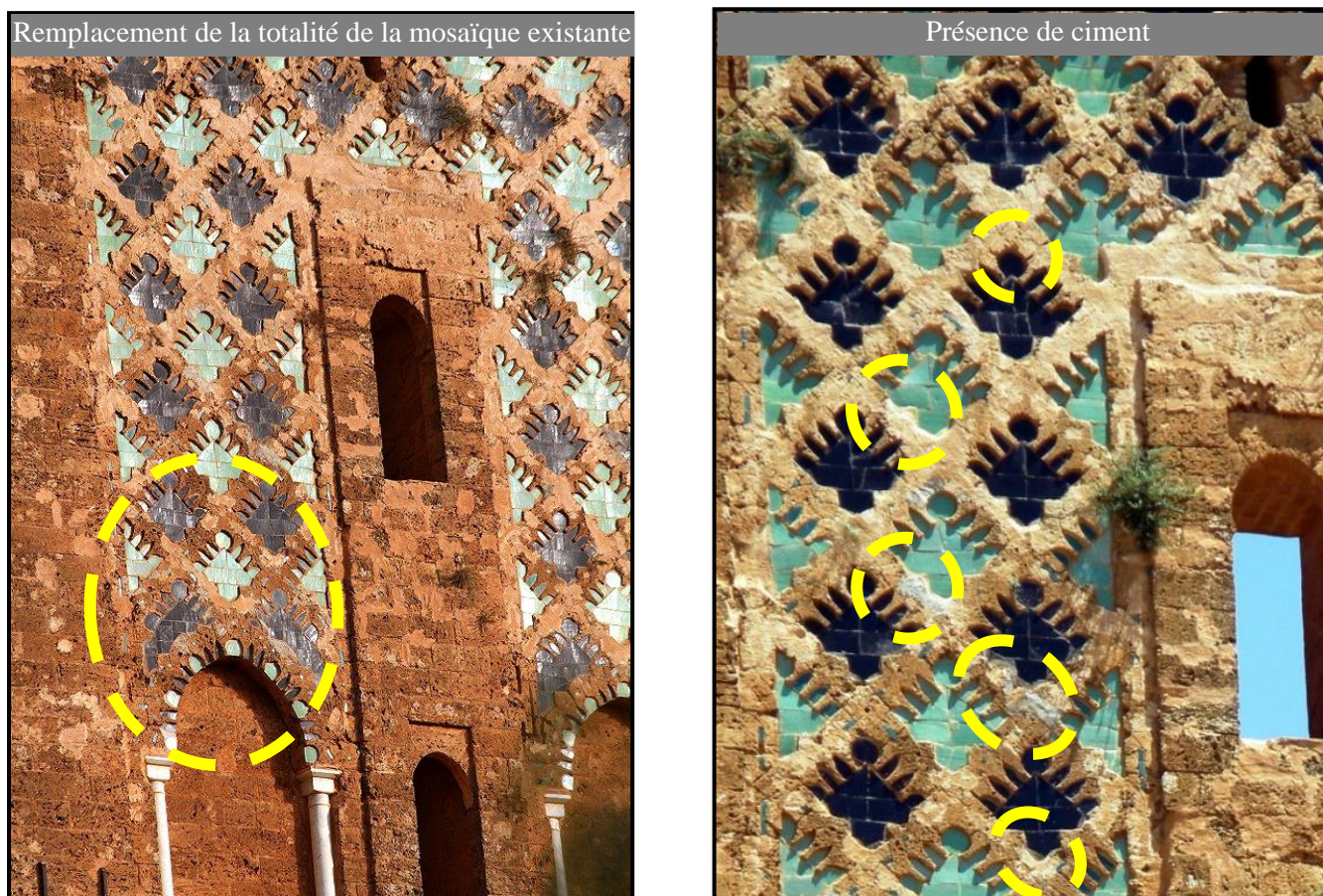


FIGURE 42 : PANNEAU RETICULE SEBKA, APRÈS RESTAURATION

SOURCE : de gauche à droite

- http://www.vitamedz.org/tlemcen-details-du-minaret-vestiges-de-la-cite-merinide/Photos_14558_194013_13_1.html [Consulté en 04/2016]
- <http://marenostrum.over-blog.net/2014/06/mansourah-tlemcen.html> [consulté en 09/2016]

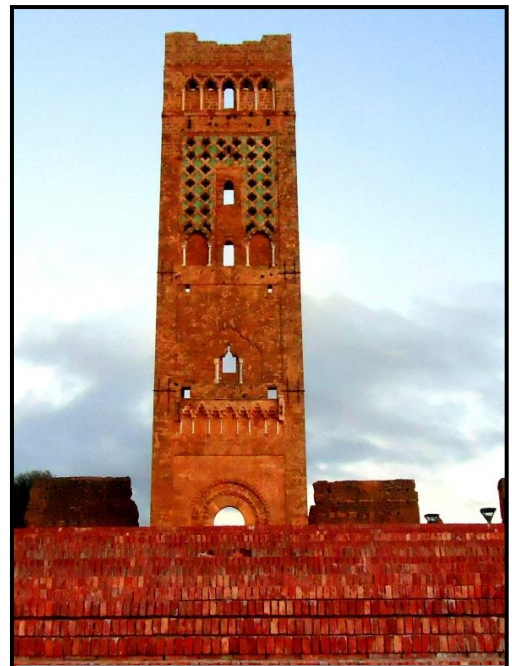
- L'encorbellement sous forme de stalactites s'est vu, lui aussi bénéficier d'une opération de restauration qui a consisté à recouvrir ce dernier d'un matériau dont nous ne connaissons malheureusement pas l'origine, nous avons pu cependant constater la présence d'une fenêtre archéologique : laissant à nu d'une des parties de l'encorbellement. Le tout supporté grâce à la remise en place des colonnettes engagées qui supportaient autrefois le dit balcon. (VOIR FIGURE 43).

- Le minaret a quant à lui subi sur l'intégralité de sa surface des opérations de colmatage : obturation des jointures, fissures, mais aussi les percements identifiés précédemment, et cela à l'aide d'un mortier d'une couleur ocre que nous supposons être du ciment rouge, menant petit à petit à la décoloration du minaret : d'une couleur ocre d'origine à une couleur pale blanchâtre. (VOIR FIGURE 44).

- La lecture de ces éléments iconographiques nous a permis de redessiner le minaret tel qu'il se présente actuellement (VOIR PLAN 7)



Fenêtre archéologique

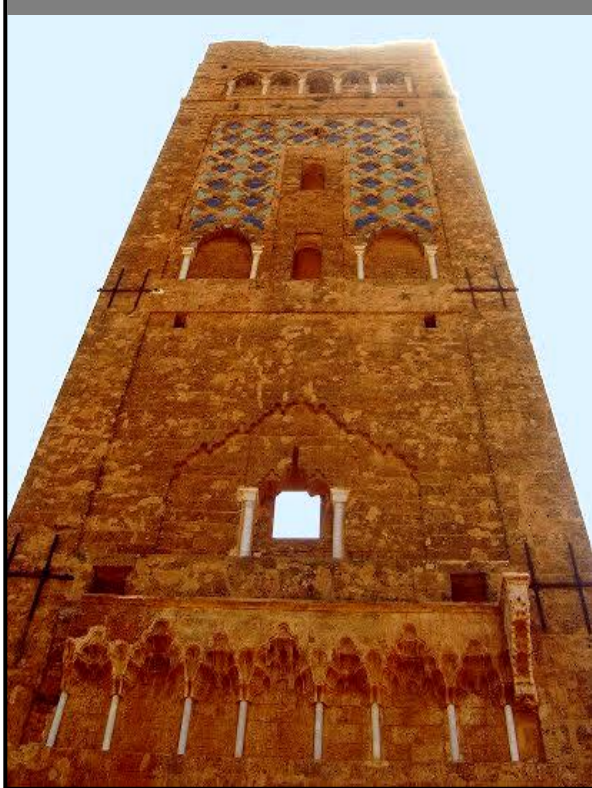


Minaret en vue de loin

FIGURE 43 : ENCORBELLEMENT EN STALACTITE, APRÈS RESTAURATION

SOURCE : auteur, aout 2016

Trace de colmatage sur les surfaces du minaret



Trace de colmatage sur les surfaces du minaret

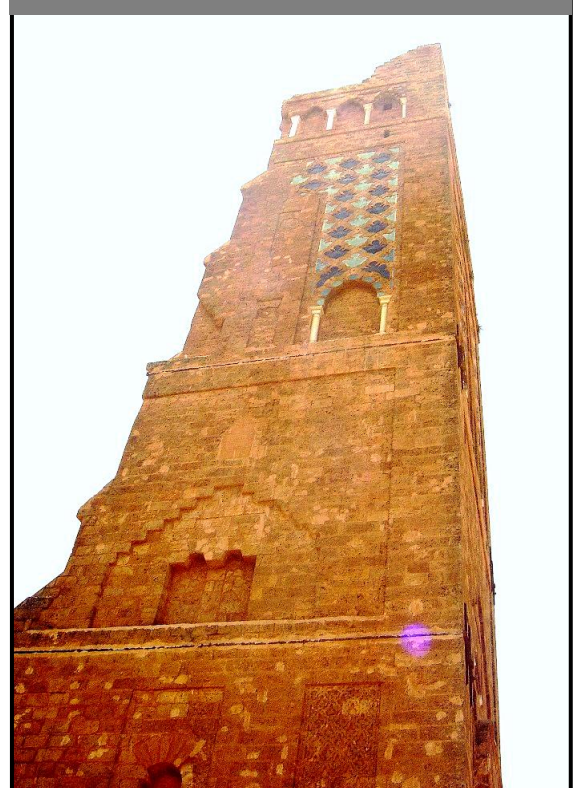
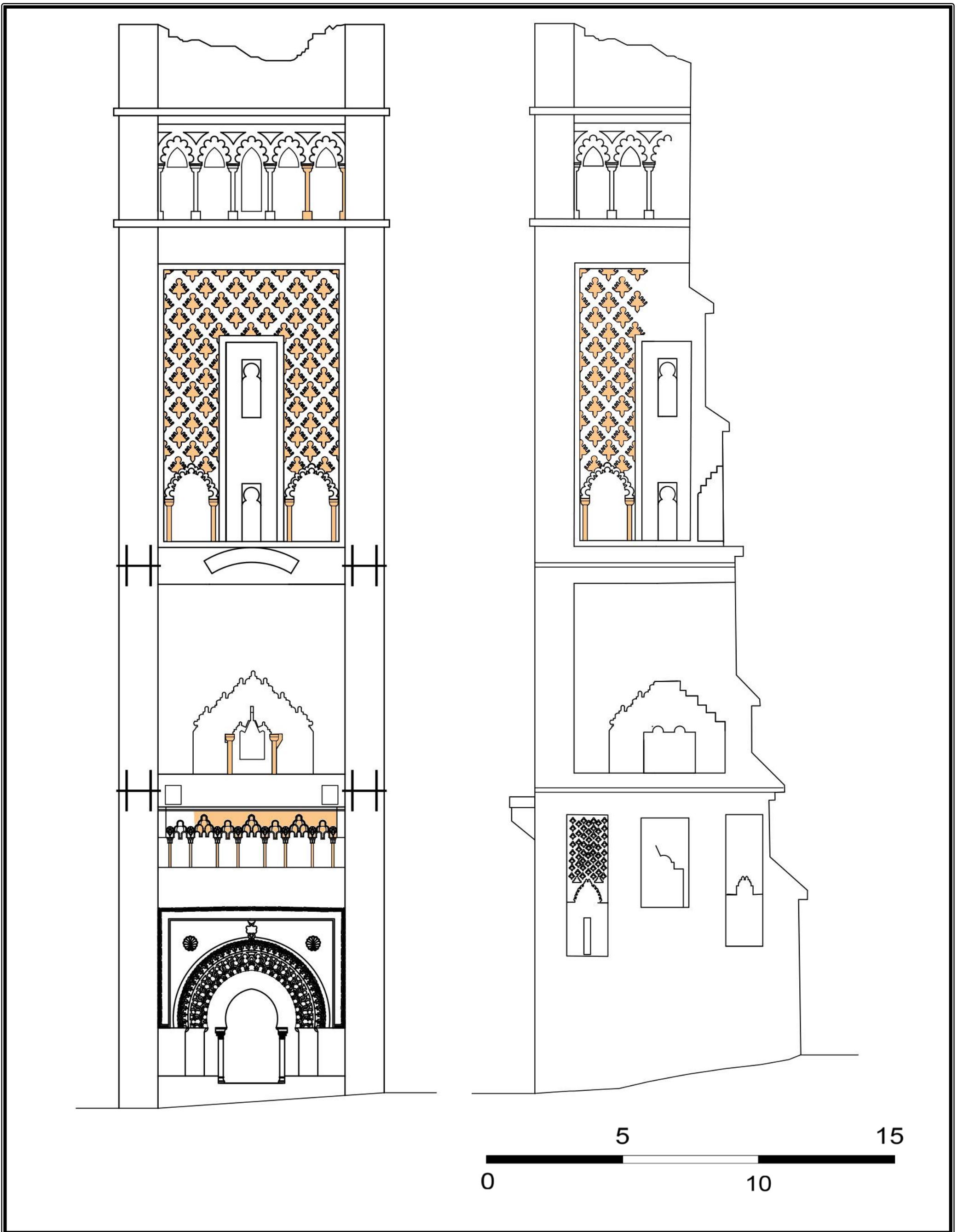


FIGURE 44 : ÉLÉVATION PRINCIPALE ET LATÉRALE APRÈS RESTAURATION

SOURCE : auteur, aout 2016



PLAN 7: ASPECT DU MINARET D'EL MANSOURAH SUITE A LA RESTAURATION DE 2010
SOURCE : établi par auteur, 2016.

COMPOSITION DU MINARET		Partie restaurée	Intervention minimal	Distinguabilité	Notation	Pondération	Intégrité			Notation	
							Archi	Image	Constructive		
ELEVATION NORD	P O R T A I L	1 ^{er} défoncement « Ecoignon »	X		/	/	P/M	I	I	3.75/30 (2)	
		2 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »	X		/	/					
		3 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »	X		/	/					
		4 ^{eme} défoncement « Voussoir »	X		/	/					
		Colonnes engagés	X		/	/					
	P / A U V E N T	Blochet		P/M	T.B	13.75					
		Encorbellement de stalactites		P/M	T.B	13.75					1
		Colonnnettes engagées		P/M	I	3.75					1
		1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »	X		/	/					
		2 ^{eme} défoncement Arc brisé a lambrequins a trois têtes	X		/	/					
		Colonnnettes engagées		P/M	I	3.75					1
	S E B K A	Composition géométrique en losange		P/M	I	3.75					2
		Arcs en plein cintres polylobés		P/M	I	3.75					1
		Colonnnettes engagées		P/M	I	3.75					1
		Division médiane Au deux fenêtres étroites	X		/	/					
	4 ^{me} N I V E A U	L'ensemble des 5 arcs polylobés	X		/	/					
		Colonnnettes engagées		P/M	P/M	7.5					1
	ELEVATION LATÉRALE	1 ^{er} N I V E A U	Ouverture en arcs polylobés	X		/					/
			Composition géométrique « SEBKA »	X		/					/
2 ^{me} P A N N E A U		1 ^{er} défoncement « Arc a lambrequins »	X		/	/					
		2 ^{eme} défoncement	X		/	/					
		Colonnnettes engagées	X		/	/					
S E B K A		Composition géométrique en losange		P/M	I	3.75	2				
		Arcs en plein cintres polylobés		P/M	I	3.75	1				
		Colonnnettes engagées		P/M	I	3.75	1				
		Division médiane Au deux fenêtres étroites	X		/	/					
4 ^{me} N I V E A U		L'ensemble des 5 arcs polylobés	X		/	/					
		Colonnnettes engagées		P/M	P/M	7.5	1				

TABLEAU 9 : EVALUATION DE LA RESTAURATION DE 2010

SOURCE : établi par l'auteur (2016).

4. Effet des actions anthropiques et naturelles sur le minaret :

	FACTEURS	ÉVALUATION	COEFFICIENT	NOTATION
CLIMAT	PLUIE	P/M	1	3.5
	SOLEIL	B	1	7.5
	VENTS / ACTION EROSIVE	P/M	1	3.5
	ÉCARTS DES TEMPÉRATURES	I	1	0
	TAUX D'HUMIDITE	I	1	0
	GEL/ DEGEL	I	1	0
VEGETATION	BIO DETERIORATION	T.B	1	10
USAGE ACTUEL	FLUX TOURISTIQUE INCONTROLE	B	1	7.5
	NOUVELLE CONSTRUCTION	T.B	1	10
	AMENAGEMENT DES ABORDS	T.B	1	10
VANDALISME	GRAFFITI	I	1	0
	VOL ET DETERIORATION VOLONTAIRE DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE	B	1	7.5

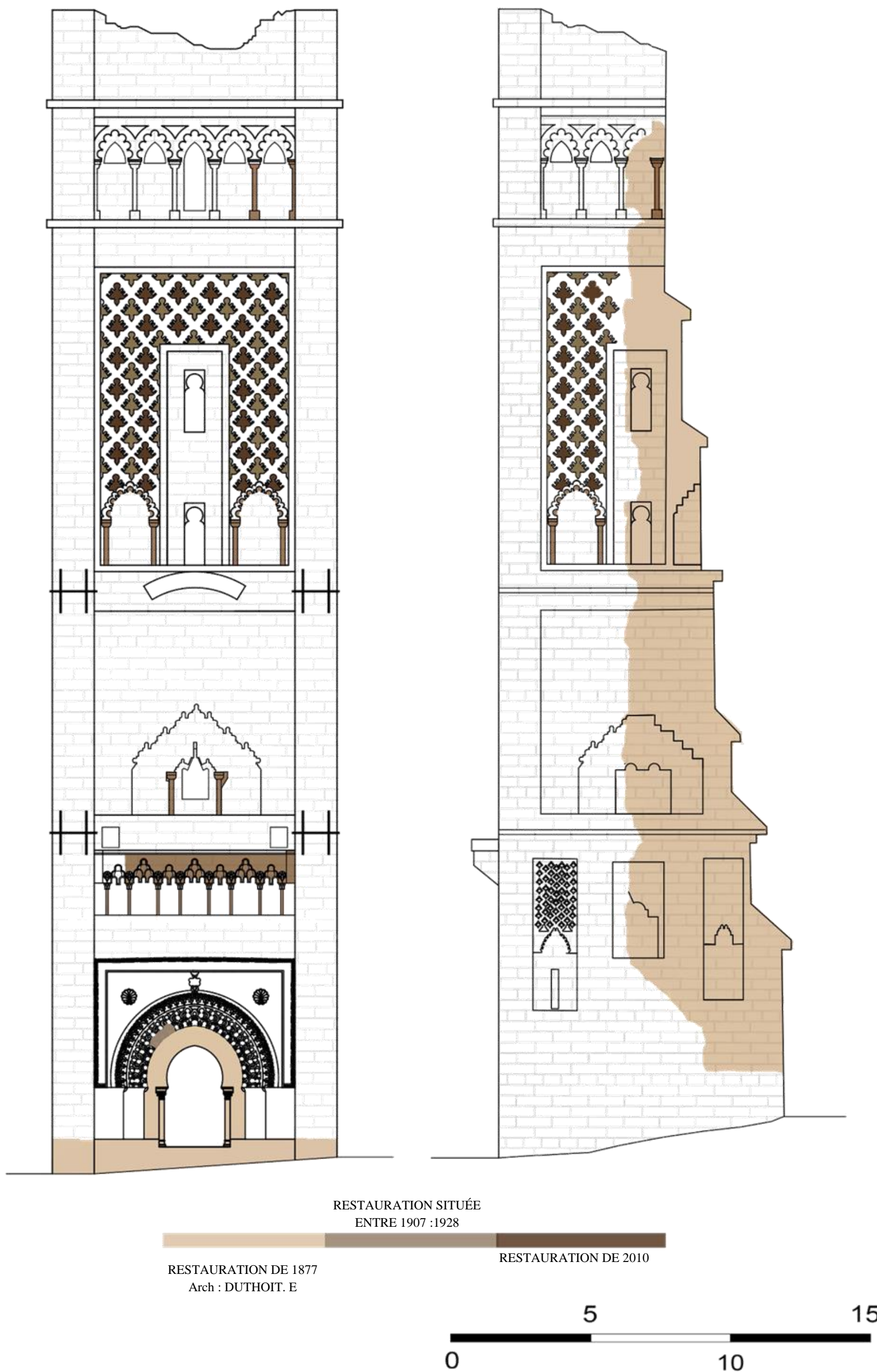
TABLEAU 10 : EFFETS DES ACTIONS ANTHROPIQUES ET NATURELLES SUR LE MINARET

SOURCE : auteur, 2016

III. Conclusion partielle :

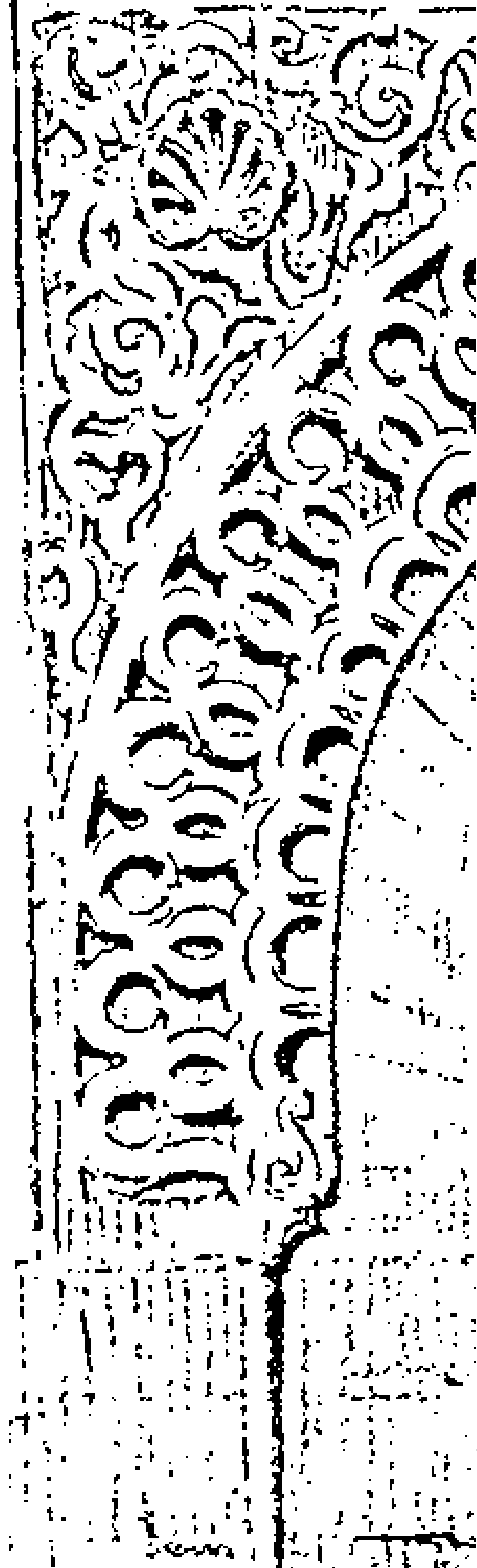
Suite à l'application de la méthode d'évaluation nous avons pu obtenir un ensemble de données se rapportant aux différentes phases de transformation stratifiée du minaret, nous permettons :

1. Dans un premier temps. Et suite à la rétrospectives documentée des trois restaurations du minaret de constituer une base iconographique, relatif à ces différentes transformations, nous fournissons assez d'informations afin de formuler une évolution graphique chronologique et stratifié du minaret. **VOIR PLAN 8**
2. D'obtenir un certain nombre de résultats critique de ces différentes restaurations en question, basés sur nos propres observations, qui seront discutées et repris en charge dans le chapitre suivant.



PLAN 8: ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE DU MINARET

SOURCE : établi par auteur, 2016.



CHAPITRE IV

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS OBTENUS

I. Récapitulatif et interprétation critique des résultats :

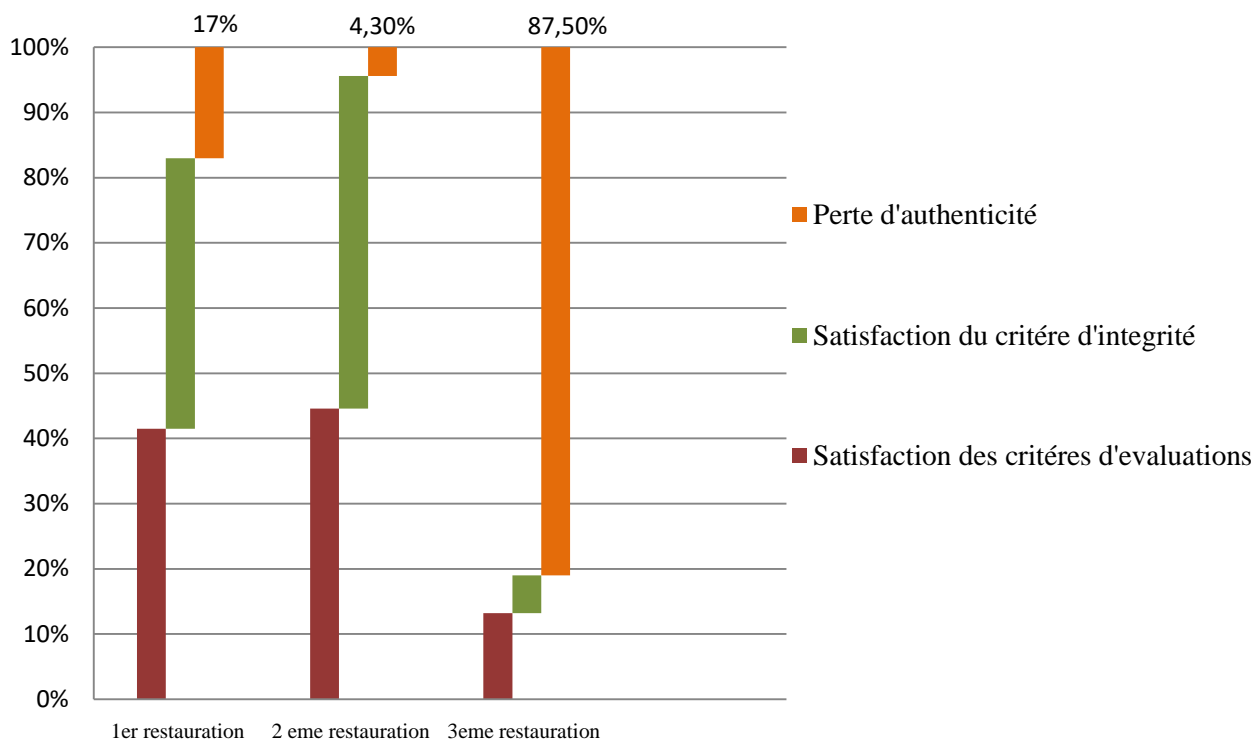
1. Récapitulatif des résultats obtenus :

	POURCENTAGE DES PARTIES RESTAUREES	PARTIES RESTAUREES		RÉSULTATS OBTENUS	
1^{er} restauration 1877 à 1878	29% des parties constitutives du décor du minaret ont été restaurées NB : il est à noter que plus de la moitié des parties latérales ont été reconstituées (non comprise dans le pourcentage cité précédemment) Pour un score total de 131.25///160 Et une intégrité équivalente à 25/30 => 83% d'intégrité NB : l'intégrité sera pondérée grâce à un coef de 2	1 ^{er} Panneau	3 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »	11.25/20	77%
			4 ^{eme} défoncement « Voussoir »	20/20	
			Colonnes engagés	15/20	
		1 ^{er} p	Ouverture en arcs polylobés	17.5/20	87%
		2 ^{eme} panneau	1 ^{er} défoncement Arc a lambrequins	17.5/20	87%
			2 ^{eme} défoncement	17.5/20	
		3 ^{eme} Panneau	Arcs en plein cintres polylobés	17.5/20	81%
Division médiane Au deux fenêtres étroites	15/20				
POURCENTAGE D'AUTHENTICITE SAUF GARDEE ÉVALUE A PLUS DE 83%					
2^{eme} restauration Situé entre 1907 à 1928	7% des parties constitutives du décor du minaret ont été restaurées « Opération minimale et ciblée » Préservant l'intégrité du minaret évaluée à 30/30 => 100% d'intégrité NB : l'intégrité sera pondérée grâce à un coef de 2	1 ^{er} Panneau	3 ^{eme} défoncement Composition d'arc à lobe de fer à cheval et a lobe brisé	17.5/20	87.5%
			POURCENTAGE D'AUTHENTICITE ÉVALUE SAUF GARDEE A PLUS DE 95.8%		
3^{eme} restauration 2010 à 2011	43% des parties constitutives du décor du minaret ont été restaurées Réalisant un score d'intégrité équivalente à 3.75/30 => 12.5% d'intégrité Remettant en question l'intégrité du minaret à plus de 87.5% NB : l'intégrité sera pondérée grâce à un coef de 2	2 ^{eme} Panneau	Blochets	13.75/20	52.08%
			Encorbellement de stalactites	13.75/20	
			Colonnettes engagées	3.75/20	
		3 ^{eme} Panneau	SEBKA Composition géométrique en losange	3.75/20	18.75% (2)
			Arcs en plein cintres polylobés	3.75/20	
			Colonnettes engagées	3.75/20	
		4 ^{eme} p	Colonnettes engagées	7.5/20	37.5%
		3 ^{eme} Panneau	SEBKA Composition géométrique en losange	3.75/20	18.75% (2)
			Arcs en plein cintres polylobés	3.75/20	
Colonnettes engagées	3.75/20				
4 ^{eme} p	Colonnettes engagées	7.5/20	37.5%		
POURCENTAGE D'AUTHENTICITE ÉVALUE SAUF GARDEE A PLUS DE 25.23%					

TABLEAU 11: SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS

SOURCE : auteur, 2016

Nous permettons donc d'obtenir les rapports suivants :



RAPPORT DU DEGRÉ D'AUTHENTICITE VIS-A-VIS DES CRITERES D'EVALUATIONS

SOURCE : auteur, 2016

- Restauration de 1877 : restauration qui s'est assurée de satisfaire un pourcentage de plus de 83% pour ce qui des critères d'évaluations, remettant en compte environ 17% de l'authenticité du minaret, pour l'équivalent de la restauration de plus de 29% du minaret.
- Restauration estimée entre 1907 et 1928 : cette restauration ne touchant qu'à 7% de la totalité du minaret à savoir le portail de ce dernier, ne remet en question que 4.3% de l'authenticité globale du minaret, satisfaisant plus de 95.7% des critères d'évaluations.
- Restauration de 2010 à 2011 : cette restauration n'a pu satisfaire que 12.5% des critères d'évaluations sélectionnés, remettant en question l'authenticité du minaret à plus de 87.5%, une restauration qui a touché à plus de 43% du minaret et en grande partie les éléments qui constituent son système d'ornementation, responsable du véhicule de l'image esthétique, et stylistique du minaret.

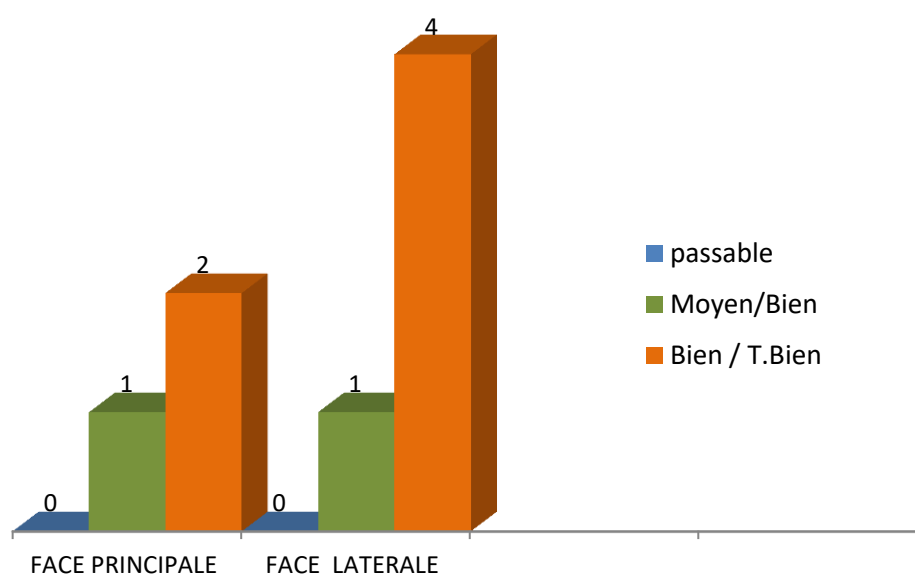
2. Interprétation des résultats obtenus :

2.1. Restauration de 1877 :

ÉLÉMENTS RESTAURES		APPRETIATIONS	TOTAL
Élévation Nord	3 éléments restaurés	Appréciations comprises entre P/M et T. B ⁹⁰	46.25/60
Élévation latérale	5 éléments restaurés	Appréciations comprises entre B et T/B ⁹¹	85/100

TABLEAU 12 : TOTAL DES RÉSULTATS OBTENUS RESTAURATION 1877

SOURCE : auteur, 2016



INDICES DES RÉSULTATS OBTENUS PAR ELEMENT RESTAURE

L'analyse des résultats obtenus lors de l'évaluation de la première restauration place cette dernière comme étant la plus concluante, ne diminuant en rien de l'authenticité du minaret, et vérifiant une valeur d'authenticité à hauteur de 83%, sur un total de 8 parties restaurées (voir **graff ci-dessus**). Réalisant donc des scores :

⁹⁰ P/M : PASSABLE ET MOYEN

⁹¹ B, T.B : BIEN ET TRES BIEN

- De **46.25/60** pour les opérations touchant à l'élévation principale du minaret.
- De **85/100** pour ce qui a été des opérations touchantes aux deux faces latérales du minaret.

Ce qui permet entre autre de classer cette première restauration dans des critères compris entre Bien et Très Bien. Assurant son non implication dans le processus de remise en question de l'authenticité du minaret.

EXPLICATION :

L'authenticité qui est en grande partie liée à l'image et à la symbolique du minaret s'avère suite à cette première restauration sauf gardée. Grâce à une prise de position affirmée de la part des restaurateurs, assurant une distinguabilité des parties rajoutées à celles qui sont originelles, et qui se manifestent à travers **la justesse des interventions** opérées «qualifiées de minimale ». **Ne ciblant** que des parties nécessitant des opérations **de consolidation**.

Toutefois. Nous avons pu constater et ce malgré la nature de l'opération effectuée « remise en **second plan l'aspect esthétique du minaret au profit de sa stabilité** », qu'il y'a eu lieu d'**assurer un équilibre d'image et d'aspect global au minaret**. Manifesté grâce à la reprise des grandes lignes, composants le système décoratif du minaret (**VOIR FIGURE45, 46**), assurant ainsi la **distinguabilité à l'œil nu** des parties rajoutées au reste du minaret. Ce qui est en grande partie à l'origine de l'appréciation de visu de l'authenticité de l'objet restauré.

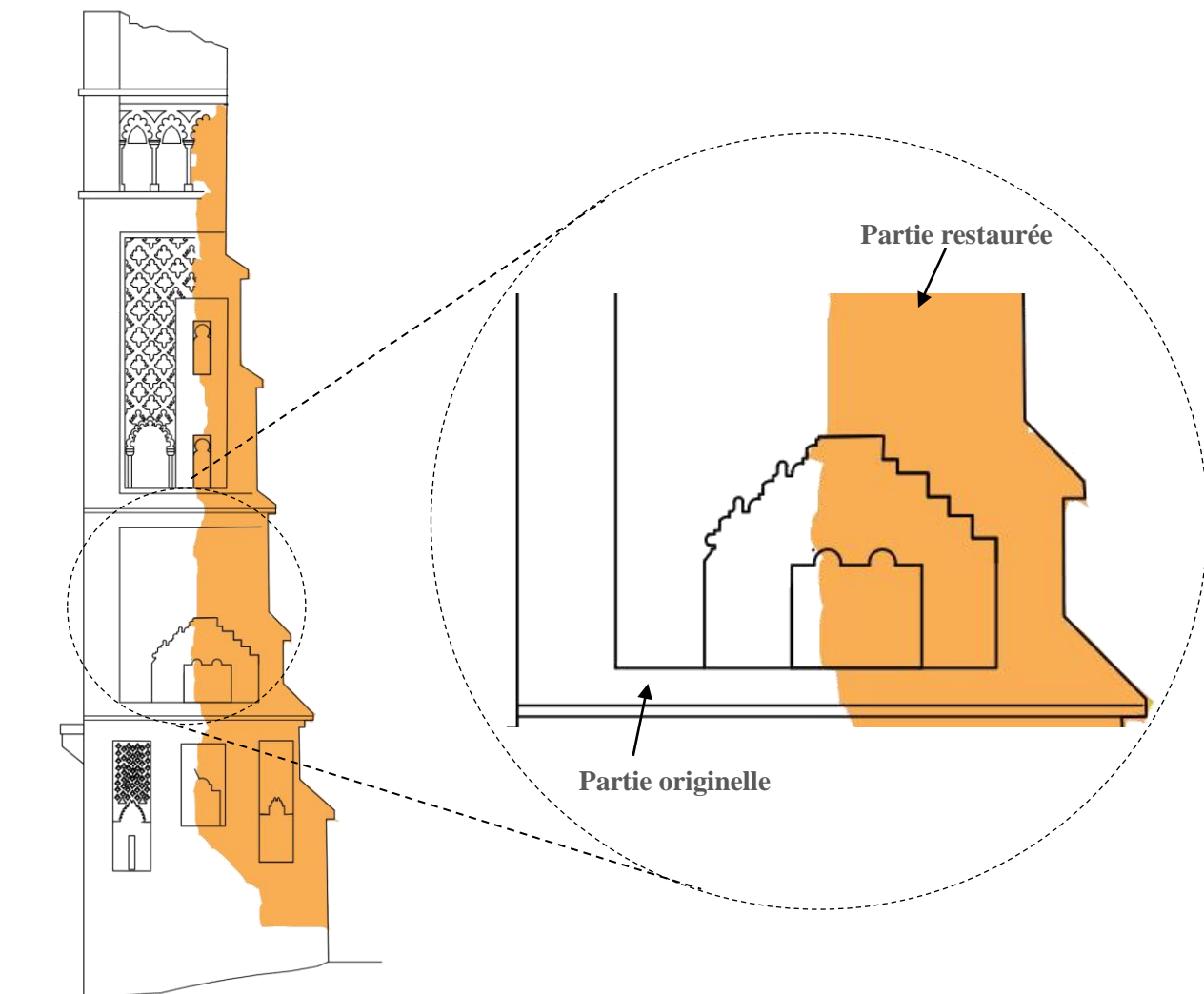


FIGURE 46 : CONTRASTE DES PARTIES RESTAUREES/ ORIGINELLES

SOURCE : auteur, sur la base des relevés de Duthoit, E, 2016

FIGURE 45 : DÉTAIL 2EME PANNEAU APRÈS RESTAURATION, ELEVATION LATÉRALE

SOURCE : auteur, 2016

CE QUI EST A RETENIR :

- Les interventions garantissent une lecture historique stratifiée du minaret. **Ne privilégiant aucun contexte d'aspect antérieur au minaret à son contexte actuel : utilisation de nouveaux matériaux, rappel des lignes de composition décorative...Etc.**

- Les résultats démontrent que les opérations de consolidation ne remettent à aucun moment l'authenticité du minaret en question. **Malgré l'utilisation de nouveaux matériaux de construction, qui pourraient remettre en doute l'authenticité du minaret. Mais étant donné la nature de l'évaluation « constatations uniquement visuelle, basé sur des observations attentives de l'objet après restauration ». L'utilisation de matériaux différents à ceux initialement utilisés a permis dans cette situation d'apprécier le contraste visuel de ce qui a été restauré, au reste du minaret.**

2.2. Restauration située entre 1907 et 1928 :

La lecture des résultats du diagnostic de la seconde restauration place cette dernière hors de cause dans le processus de remise en question de l'authenticité du minaret, car ne concernant que le **système décoratif du portail d'entrée**, et plus précisément la composition d'arc à lobe de fer à cheval et à lobe brisé. Satisfaisant 95% de sauf garde du cadre authentique du minaret.

EXPLICATION :

La seconde opération de restauration, satisfait l'indice d'authenticité au minaret, suivant les critères d'appréciation que nous avons préétablie car les interventions réalisées :

- Sont **jugées de minimales**. Ne concernant que les parties nécessitant une restauration.
- Font suite à une appréciation **tronquée** du cadre esthétique du portail : nous le rappelons cette partie a réalisé un score plutôt **mitigé de 11.25, lors du diagnostic précédent**.
- Sont à but esthétique, visant à **redéfinir une lecture globale et harmonieuse du portail d'entrée** (restituer le langage esthétique du portail). Car jugé « **trop visible** » **distinguable en vue de loin**, l'opération de consolidation effectuée lors de la première restauration, **trompait** en quelque sorte **l'unité figurative du portail**. C'est afin de **rectifier** cette unité que cette restauration s'est vue entreprise
- Met à profit **l'utilisation subtile de matériaux d'ornementation contrastant avec l'existant (VOIR FIGURE 47, 48)** : les motifs de **terre cuite émaillés** présentent les **mêmes nuances** de couleurs que **ceux d'origines**, la seule différence réside dans le caractère **mate** de ces derniers .

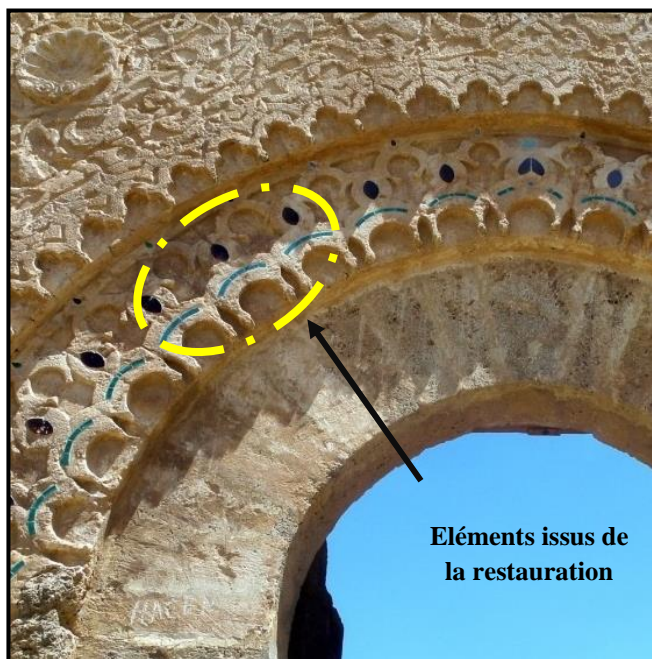


FIGURE 48 : DÉTAIL DU SYSTÈME D'ORNEMENTATION

SOURCE : <http://marenostrum.over-blog.net/2014/06/mansourah-tlemcen.html> [consulté en 02/2015]



FIGURE 47 : DÉTAIL DES ÉLÉMENTS DÉCORATIFS D'ORIGINES

SOURCE : <http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=1053115&page=2> [consulté en 01/2016]

Restituant ainsi comme nous pouvons le constater **le langage esthétique du portail**, tout en garantissant la **distinguable** des parties restaurées. Une **volonté du restaurateur** visant à **assurer une lecture non falsifiée et stratifiée du décor du portail**.

CE QUI EST A RETENIR :

Les résultats concernant la seconde phase de diagnostic démontrent que

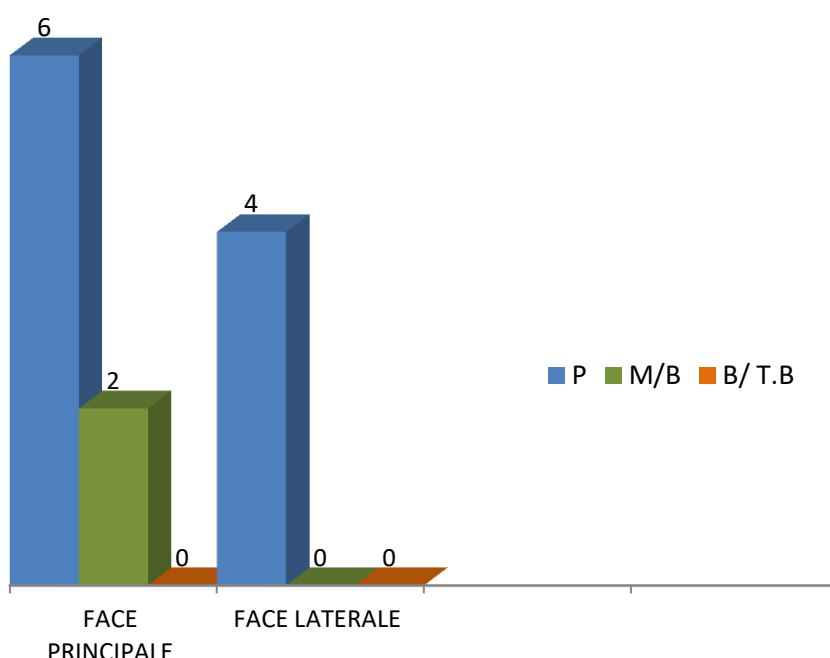
- La **seconde restauration** vient se positionner comme **complément à la première restauration**, visant à **rectifier la lecture de l'unité figurative du minaret**
- La seconde opération de restauration positionne **l'aspect esthétique du minaret en premier plan** contrairement à l'opération précédente.
- Cette seconde opération se veut **GARANTE DE L'AUTHEENTICITE ESTHÉTIQUE ET D'IMAGE DU MINARET**, en y **restituant** une partie de son image, **complétant progressivement l'évolution morphologique stratifiée du minaret**.

2.3.Restauration de 2010 à 2011 :

ÉLÉMENTS RESTAUREES	APPRETIATIONS	TOTAL
Élévation Nord 8 éléments restaurés	Appréciations comprises entre I et M	53.75/160
Élévation latérale 4 éléments restaurés	Appréciations I	18.75/80

TABLEAU 13 : TOTAL DES RÉSULTATS OBTENUS, RESTAURATION 2010

SOURCE : auteur, 2016



INDICES DES RÉSULTATS OBTENUS PAR ELEMENT RESTAURE

La synthèse des résultats obtenus, place la restauration de 2011 comme étant la plus préjudiciable au caractère d'authenticité du minaret. Remettant en question plus de 87,5% de l'authenticité de ce dernier, pour un totale de 11 éléments restaurés, à savoir plus de 43% du minaret. En réalisant des scores de :

- **53.75/160** pour l'élévation principale du minaret
- **18.75/80** pour ces deux faces latérales.

EXPLICATION :

La raison en est :

- Des opérations qui sont loin d'assurer une certaine minimalité d'intervention, et distinguabilité, reflété à travers **des résultats plutôt mitigés, touchant particulièrement :**

1. Aux motifs de terres cuites émaillées, rajoutées en guise d'une restitution du jeu polychrome au niveau de la SEBKA.
2. Les colonnes / colonnettes en marbre replacées au niveau de leurs emplacement initiaux.

- L'insertion d'éléments nouveaux, dont il n'existe pas de référentielle originel : fenêtre archéologique ou autres. Nous permettons de juger de la provenance de ce type de matériaux à l'avenir. **Ont-ils toujours fait partis du minaret, ou se sont-ils vue rajoutés pas la suite ?** Des rajouts qui pourraient très facilement faire **basculer le minaret dans une sorte de falsification de l'attrait historique du monument** : cas des colonnes et colonnettes en marbre.

- **Falsification de la substance historique du minaret, manifestée à travers la suppression de certains éléments originaux, au profit de nouveau : cas des motifs en terre cuite émaillait au niveau de la composition géométrique polychrome « SEBKA » (VOIR FIGURE 49, 50).**



FIGURE 49 : ASPECT DE LA SEBKA AVANT RESTAURATION

SOURCE : auteur, 2016

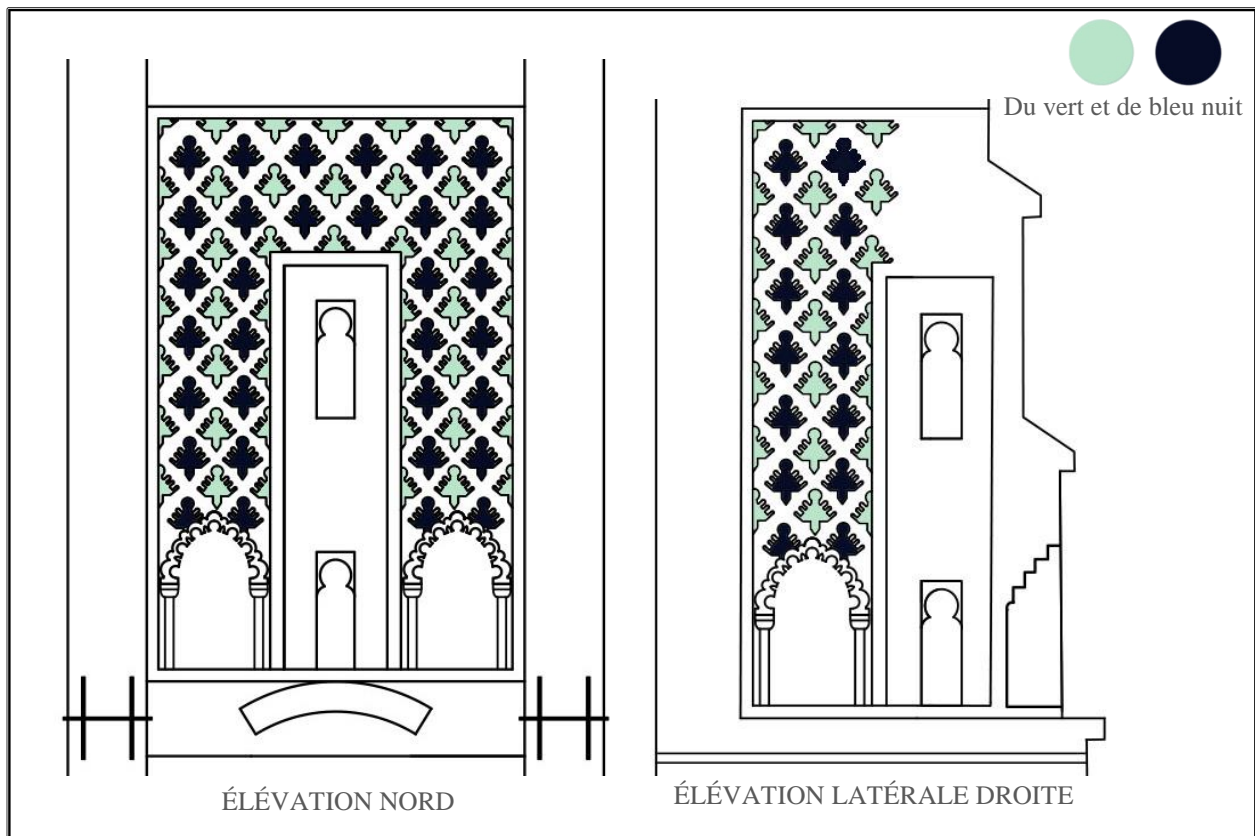


FIGURE 50 : ASPECT DE LA SEBKA APRÈS RESTAURATION

SOURCE : auteur, 2016

- La **remise en question de l'intégrité globale du minaret**, une intégrité évaluée à hauteur de 12.5%. Touchant à la fois à son aspect architectural, d'image et de construction en vue de l'aménagement des abords, afin de faciliter son exploitation. Des résultats par ailleurs confortés par l'évaluation de l'impact des éléments anthropiques sur l'authenticité du minaret.

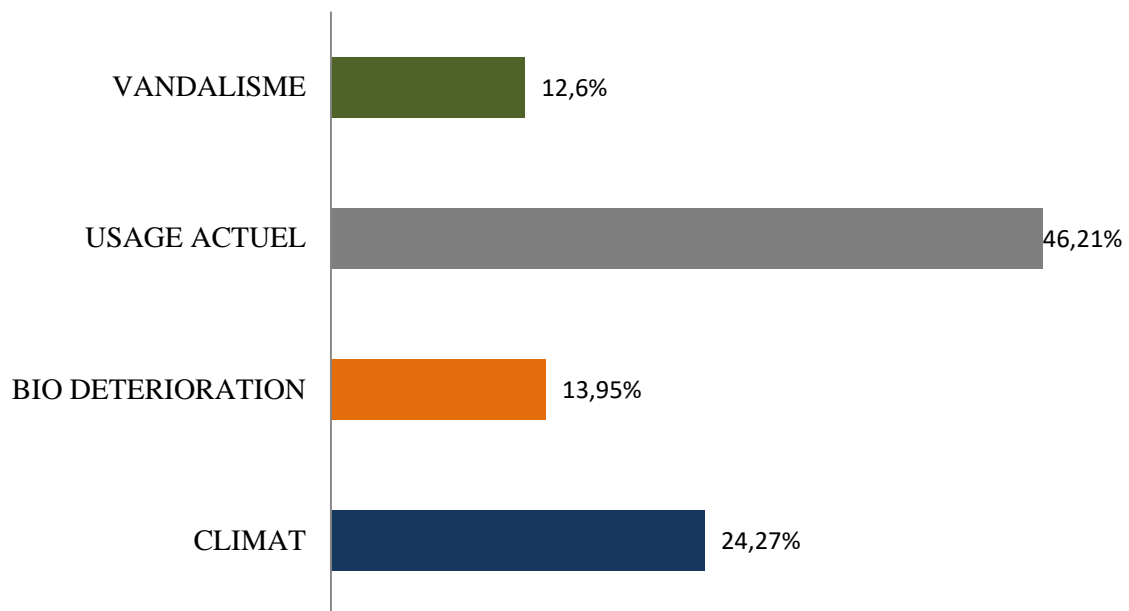
CE QUI EST A RETENIR :

- Les interventions ne garantissent aucune lecture historique stratifiée du minaret. Menant à la falsification du récit historique que **reflète l'image de ce dernier, trompant en quelque sorte le récit que dégage l'imagibilité du minaret et de ces différentes stratifications.**

- La restauration du minaret d'El Mansourah privilégie **l'aspect antérieur du minaret**, à celui de **son contexte actuel. Ce rapprochant plus de son aspect initial**, au détriment de son évolution et de ses transformations.

- Outre le fait que **l'authenticité se rattache à la notion de la matière, la suppression** d'une partie de **l'histoire du minaret** (compris dans le processus de son vieillissement : trace du passage du temps, des restaurations qu'il a subies antérieurement...Etc.), se trouve particulièrement **préjudiciable** à la notion **d'authenticité qui le caractérise. Car être authentique, c'est préserver serte la matière, mais c'est aussi porté sur cette matière le signe singulier du passage du temps.**

2.4.Impact des agents anthropiques et naturels sur le minaret :



IMPACTE DES AGENTS NATURELS ET ANTHROPIQUES SUR LE PROCESSUS DE VIEILLISSEMENT DU MINARET

La traduction des résultats obtenus suite au diagnostic place les usages actuels que nous faisons du site, comme étant le facteur principal entraînant l'accélération du processus du vieillissement et de détérioration du minaret, touchant :

- Dans un sens à la matière même du minaret : constructions accolées, matières archéologiques disposées à même le sol, et un peu partout sur le site (**VOIR FIGURE 51**).
- Dans un second à l'image du minaret, et où la mise en place de l'imposante clôture faite de murs en maçonnerie de moellons coiffés d'un barreaudage allié aux nombres infinis de marches faites de briques rouges altère l'appréciation esthétique du minaret le plaçant dans un contexte, un cadre erroné, et qui selon M. Borsali « *relèguerait le minaret en second plan* » (**VOIR FIGURE 52**).



FIGURE 52: RESTES DE MATIÈRE ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE

SOURCE : HORRA, M. ARFI, I. 2012, p10.



FIGURE 51: MINARET VU DE LOIN

SOURCE : HORRA, M. ARFI, I. 2012, p08.

Les phénomènes climatiques (pluie, soleil, vent), quand à eu, joue eux aussi un rôle majeurs dans le processus de vieillissement et surtout de détérioration de la matière du minaret :

- D'une manière directe : décoloration des parois, détachement de certaines parties sous l'effet de la pluie...Etc.
- D'une manière indirecte : menant en second lieu à l'apparition d'agent biologique sur les surfaces du minaret laissant place au phénomène de biodétérioration, dont souffre actuellement le minaret même après sa restauration et dont il a toujours souffert (**VOIR FIGURE 53**).

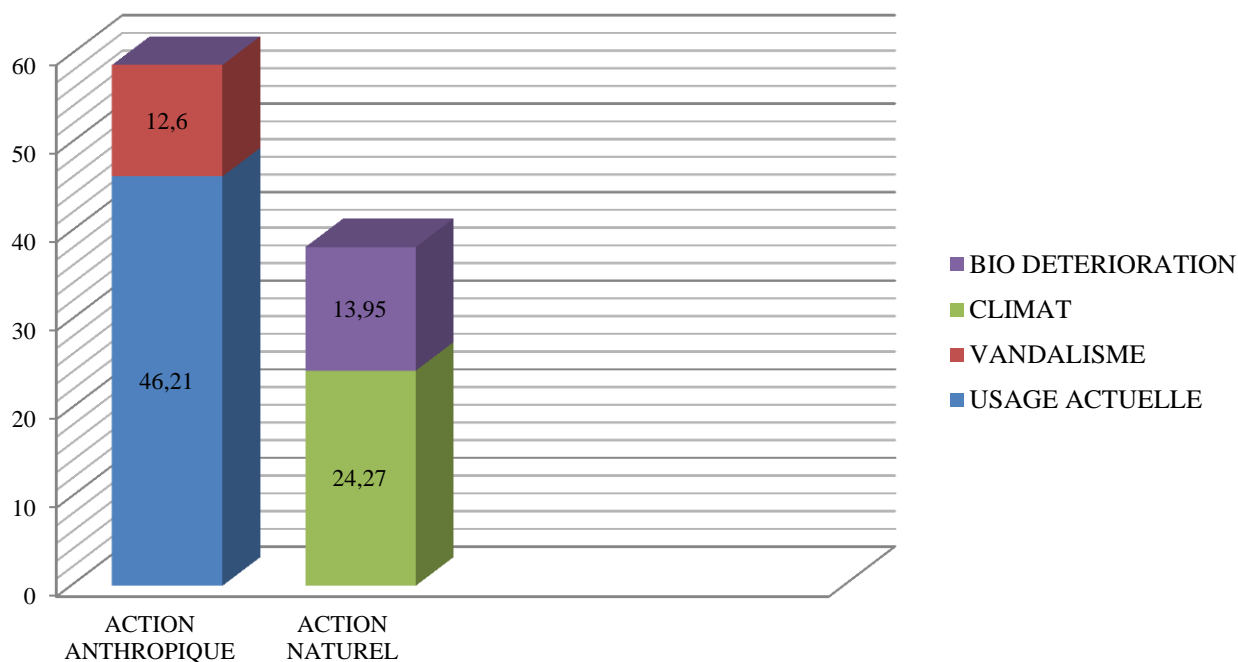


FIGURE 53: PROLIFÉRATION DE LA VÉGÉTATION SUR LES SURFACES DU MINARET

SOURCE : de gauche à droite

- Image libre de droite.
- Image de droite : <http://marenostrum.over-blog.net/2014/06/mansourah-tlemcen.html> [consulté en

Bien que ces éléments restent récurrents (prolifération végétale, mousse, pluie, vent). Les usages actuels que nous faisons du minaret allié aux actes de vandalisme représentent en grande partie les causes anthropiques responsables de l'accélération du phénomène de vieillissement du minaret.



INDICE DES RESULTATS ANTHROPIQUES Vs NATURELS

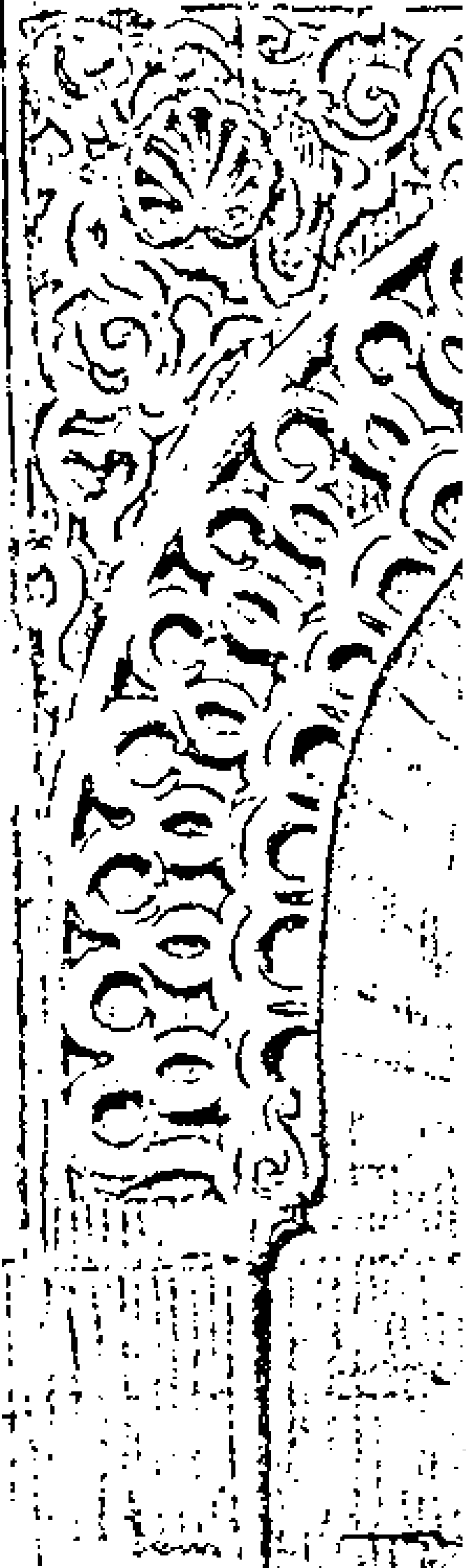
II. Conclusion partielle :

Les résultats obtenus devront être néanmoins pris avec prudence. Car l'évaluation présentée étant basée sur la critique d'authenticité, ne reposera essentiellement que sur l'appréciation visuelle des transformations chronologiques qu'a connues le minaret, comme cela fut expliqué précédemment, mettant donc de côté l'attrait matériel de l'objet d'étude, au profit de son cadre esthétique et stylistique. Cependant, l'application et la traduction des résultats obtenus permettent :

1. De considérer que les trois travaux de restauration qu'a subi le minaret, se sont vu réalisés, suite à des contextes bien distincts :
 - La première de 1877 dans le cadre de l'urgence : minaret en grande partie endommagé menaçant de s'effondrer.
 - La seconde estimée entre 1927 et 1928 dans le cadre d'une correction stylistique.
 - La dernière de 2010 à 2011 réalisée dans l'urgence des préparatifs de Tlemcen capitale de la culture islamique.

Donnant lieux, suivant ces mêmes contextes d'interventions, diverses méthodologies d'approches, qui varient selon l'idée que l'on se fait de la restauration et de la philosophie d'intervention prédominante du moment.

2. La superposition des résultats obtenus : ceux relatifs à l'évaluation des diverses restaurations et celles concernant l'impact des agents anthropique et naturels. Place l'**ACTION DE L'HOMME**, comme étant la raison principale de la dégradation du caractère d'authenticité du minaret sous forme :
 - D'actions directes : opérations de réfections, restaurations, consolidations...Etc.
 - D'actions indirectes : liées pour la plupart aux actes de vandalisme (vol, détériorations volontaires), et aux modalités d'exploitations actuelles (nouvelles constructions d'exploitations, aménagements des abords, flux des touristes non contrôlés).
3. Il semble évident que les opérations de restauration de 2011 soient considérées comme les plus préjudiciables à l'authenticité du minaret, confortant la vague de contestation qu'a pu provoquer cette ultime et dernière restauration. Par ailleurs. Ces mêmes résultats nous ont permis, grâce à la subdivision des grilles d'évaluation suivant la composition décorative du minaret, de désigner et identifier avec exactitude les parties qui sont à l'origine de la remise en question de l'authenticité du minaret.



CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche académique qui a pour ambition d'ouvrir le champ à de nouvelles perspectives, dans le domaine de la restauration, plus précisément sur le plan normatif et méthodologique, qui concernera le patrimoine matériel Algérien.

Il faut savoir, que la préservation de notre patrimoine ne constitue pas uniquement le reflet du respect que nous portons vis-à-vis de ce dernier. En effet, cela porte aussi l'intérêt que nous avons à retenir des expériences du passé, nous servons de source pour mieux avancer dans l'avenir. Car aujourd'hui *«les sites et monuments culturels sont considérés comme des lieux d'apprentissage et de réflexion sur le passé, aussi bien que comme une source considérable pour le développement communautaire durable et le dialogue entre les cultures et les générations»*⁹². Ainsi préserver son patrimoine sous son image la plus intacte reviendra à préserver son avenir, et assurer son développement.

Cependant, la reconnaissance d'un monument, au titre de patrimoine à part entière, suggérerait la soumission de ce dernier à un ensemble de valeur, ou du moins à un ensemble de critères, assurant son éligibilité au titre de patrimoine classé. Toutefois, la procédure de patrimonialisation de tout bien matériel passe obligatoirement par la reconnaissance de deux critères prédominants, à savoir :

- Le critère d'intégrité.
- Le critère d'authenticité.

De ce fait, la remise en question de l'un de ces critères pourrait porter préjudice à tout monument classé et reconnu en tant que telle.

Notre attention au cours de cette recherche, c'est vu tout particulièrement axée sur la reconnaissance de l'un de ces critères, à savoir celui de l'authenticité, au regard des multiples restaurations consacrés au minaret d'El Mansourah. Cependant, la définition de ce critère s'avère confuse et complexe, d'autant plus que sa vérification est difficile à prouver et à évaluer.

De la sorte l'identification de l'authenticité, exigerait la mise en place d'une méthodologie adaptée, puisée dans un certain nombre de démarches et outils opérationnels qui permettraient dont assurer l'objectivité, il serait donc aussi intéressant d'apporter des clarifications portant essentiellement sur ce qu'est le critère d'authenticité permettant, la mise en place d'une plateforme méthodologique conforme aux acquis théorique, afin de sincère dans un contexte approprié à une évaluation objective.

⁹² CHARTE ICOMOS : « ENAME POUR L'INTERPRETATION DES SITES CULTURELS », 2004

Les circonstances qui ont mené à aborder ce sujet, sont issues du constat alarmant que l'on se fait des pratiques entretenues dans le domaine de la restauration en Algérie, plus précisément dans le cadre de la restauration opérationnelle sur chantier. Les pratiques appliquées durant tout le long de la période postcoloniale, menace de manière significative, bon nombre des richesses qui constituent notre patrimoine. Car, en plus du fait que ces restaurations sont réalisées de manière aléatoire et non contrôlée, elles restent loin de satisfaire les principes fondamentaux régissant la discipline de la restauration. De ce fait, la remise en question de certain chantier de restauration et plus récemment ceux de Tlemcen capitale de la culture Islamique, notamment : la restitution du palais du Mechouar, la restauration du site d'El Mansourah...Etc. ont suscité en nous bon nombre de questionnements et d'interrogations, donnant lieu à la problématique générale énoncée précédemment.

Lors de l'élaboration de notre recherche, plusieurs contraintes ont été enregistrées :

La première difficulté fut de taille, car elle concernait la définition même du concept de l'authenticité, une définition dont toute la recherche en dépendait.

La seconde était inhérente à la définition de l'authenticité, car elle comprenait l'identification des indicateurs et critères sur lesquels nous baser afin de juger de l'authenticité ou pas du minaret ainsi que la méthodologie appropriée à adopter afin d'arriver aux résultats que nous nous sommes fixé en objectifs.

La troisième difficulté portait sur l'absence de documents relatifs aux différentes restaurations qui ont pu concerner l'objet d'études, en raison parfois même des désaccords occasionnés entre les deux parties mandataires des projets de restauration. Ce qui nous a mené à entrevoir davantage de possibilités du côté des investigations basées sur l'observation et la comparaison, nous permettons d'en déceler visuellement les différentes transformations.

En dépit des difficultés rencontrées, notre travail a pu expliciter les différentes modifications que pu connaître le minaret d'El Mansourah. Chacune possédant ses propres caractéristiques, contextes, et surtout une méthodologie d'approche. Nous permettons de révéler au grand jour les carences de chacune d'entre elles, au regard de leur respect vis-à-vis du critère d'authenticité. Et ce grâce à la mise en place d'une méthode d'approche à trois niveaux d'interventions, justifiée et argumentée selon la disponibilité des données rassemblées. La démarche adoptée n'est pas strictement théorisée dans une démarche figée, elle reste plutôt simple à appliquer, laissant place à une possibilité d'adaptation suivant le contexte, la nature, et surtout les outils et informations mises à notre disponibilité.

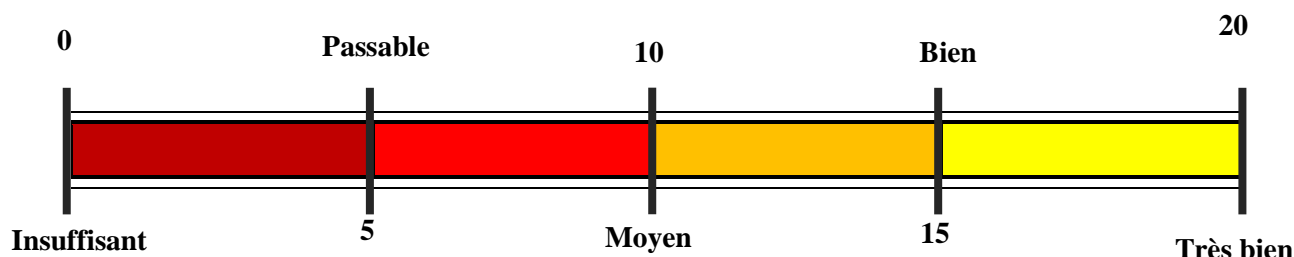
Étant donné la complexité du critère d'authenticité, qui peut révéler une multiplicité d'approches, la réduction de ce principe sur ces aspects d'image et de symbolique, nous a permis dans le cadre de cette recherche dont gérer les limites, sous réserve d'obtenir à l'avenir plus d'informations.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi, dans le cadre de ce travail, plusieurs résultats ont pu être formulés, notamment :

- La mise en place d'une procédure d'évaluation, issue de l'articulation méthodologique de trois méthodes dument établies, associées à la définition d'un corpus de critères, valable pour le cas particulier de notre recherche, qui se base uniquement sur des constatations visuelles.
- La définition des différentes transformations morphologique du minaret, présenté lors de l'évaluation de ce dernier sous la forme d'un récapitulatif stratifié (**VOIR PLAN 9**).
- La désignation de l'action de l'homme comme étant la principale cause de la remise en question de l'authenticité du minaret : sous la forme d'actions directes, plaçant la restauration de 2010 comme principale responsable. Et d'actions indirectes issues de l'exploitation du site.
- L'identification avec exactitude des éléments en grande partie responsable de sa non-authenticité, ce grâce à la méthode d'évaluation adoptée.

Ce qui nous a permis en grande partie de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés, et d'affirmer l'hypothèse selon laquelle l'authenticité du minaret n'est pas prouvée, ce qui est dû en grande partie aux opérations de restauration dont a bénéficié le minaret d'El Mansourah et plus précisément celle de 2010, touchant à certaines parties du minaret. Par ailleurs, nous proposons afin de mieux visualiser le contexte d'authenticité ou non-authenticité de certaines parties du minaret, d'identifier les composantes que nous considérons comme défailtantes graphiquement. L'identification se basera sur un système de codification couleur établie sur une échelle de 0 à 20.



Nous considérerons à cet effet les éléments réalisants :

- Un score compris entre 0 et 10, comme les parties les plus préjudiciable à la vérification de l'authenticité du minaret, mesurable sur deux paliers distincts :
 1. Le premier entre 0 et 5, comme étant très préjudiciable. Identifiés sur le minaret en ROUGE POURPRE.
 2. Le second entre 5 et 10 comme étant préjudiciable. Identifiés sur le minaret en ROUGE CRAMOISIE.
- Un score compris entre 10 et 20, qui concernera les parties restaurées, mais qui n'altèrent pas l'authenticité du minaret. Cependant, toujours mesurable suivant deux paliers :

CONCLUSION GÉNÉRALE

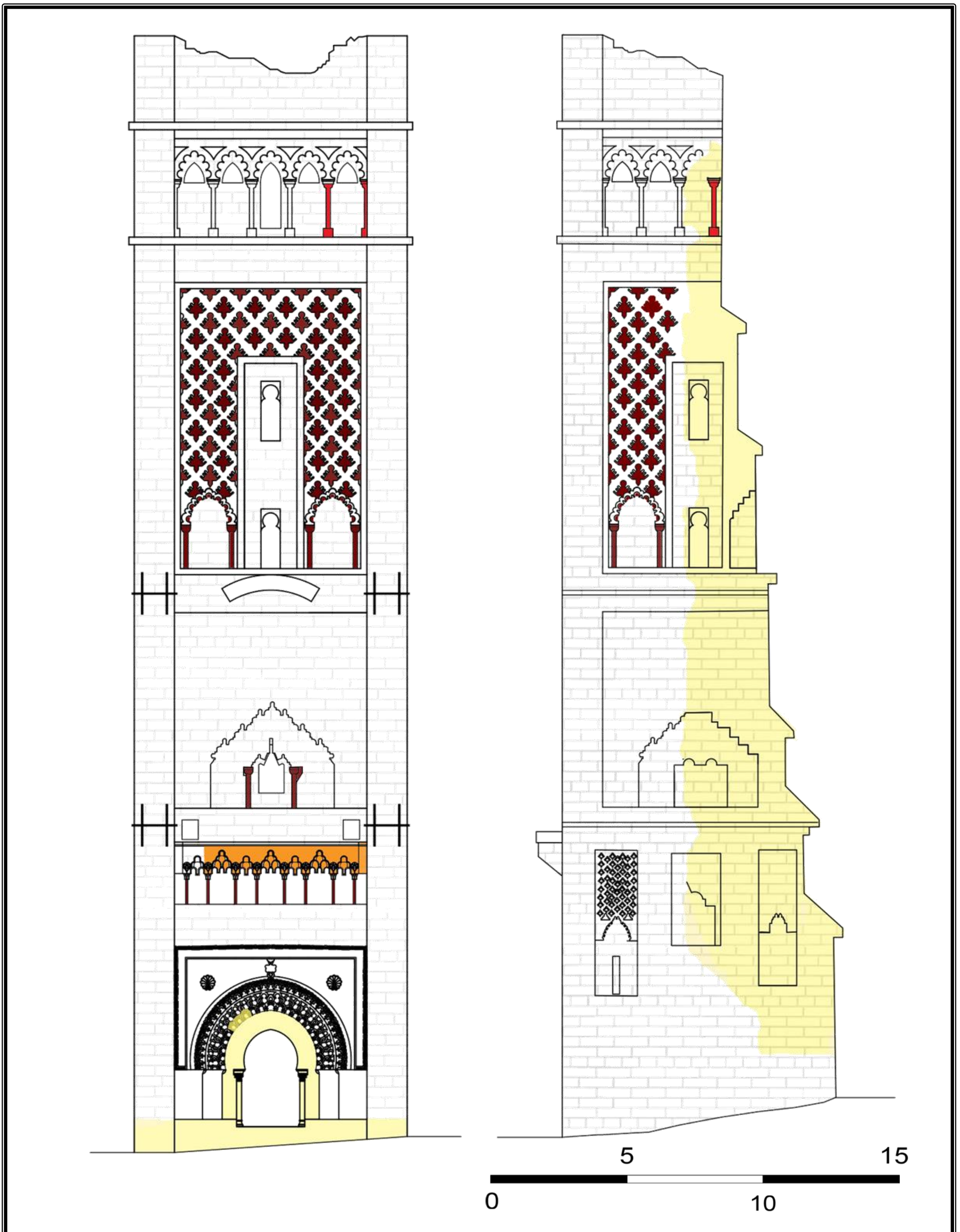
- De 10 à 15, concernant les éléments restaurés non préjudiciables à l'authenticité mais altérant la lecture historique du monument. Identifiés sur le minaret en ORANGE.
- De 15 à 20, pour les parties restaurées qui n'altèrent pas l'image du minaret. Identifiés sur le minaret en JAUNE.

Nous permettons donc des répertorier les résultats obtenus comme suit :

		PARTIES RESTAUREES	RÉSULTATS OBTENUS	
1^{er} restauration 1877	1 ^{er} Panneau	3 ^{eme} défoncement « Arc dentelé »	11.25/20	Orange
		4 ^{eme} défoncement « Voussoir »	20/20	Jaune
		Colonnes engagés	15/20	Jaune
	1 ^{er} p	Ouverture en arcs polylobés	17.5/20	Jaune
	2 ^{eme} panneau	1 ^{er} défoncement Arc a lambrequins	17.5/20	Jaune
		2 ^{eme} défoncement	17.5/20	Jaune
	3 ^{eme} Panneau	Arcs en plein cintres polylobés	17.5/20	Jaune
		Division médiane Au deux fenêtres étroites	15/20	Jaune
	2^{eme} restauration 1908 à 1927	1 ^{er} Panneau	3 ^{eme} défoncement composition d'arc à lobe de fer à cheval et a lobe brisé	17.5/20
3^{eme} restauration 2010 à 2011	2 ^{eme} Panneau	Blochets	13.75/20	Orange
		Encorbellement de stalactites	13.75/20	Orange
		Colonnettes engagées	3.75/20	Rouge
	3 ^{eme} Panneau	SEBKA Composition géométrique en losange	3.75/20	Rouge
		Arcs en plein cintres polylobés	3.75/20	Rouge
		Colonnettes engagées	3.75/20	Rouge
	4 ^{eme} p	Colonnettes engagées	7.5/20	Rouge
	3 ^{eme} Panneau	SEBKA Composition géométrique en losange	3.75/20	Rouge
		Arcs en plein cintres polylobés	3.75/20	Rouge
		Colonnettes engagées	3.75/20	Rouge
4 ^{eme} p	Colonnettes engagées	7.5/20	Rouge	

TABLEAU 14 : TRADUCTION DES RÉSULTATS

SOURCE : auteur, 2016



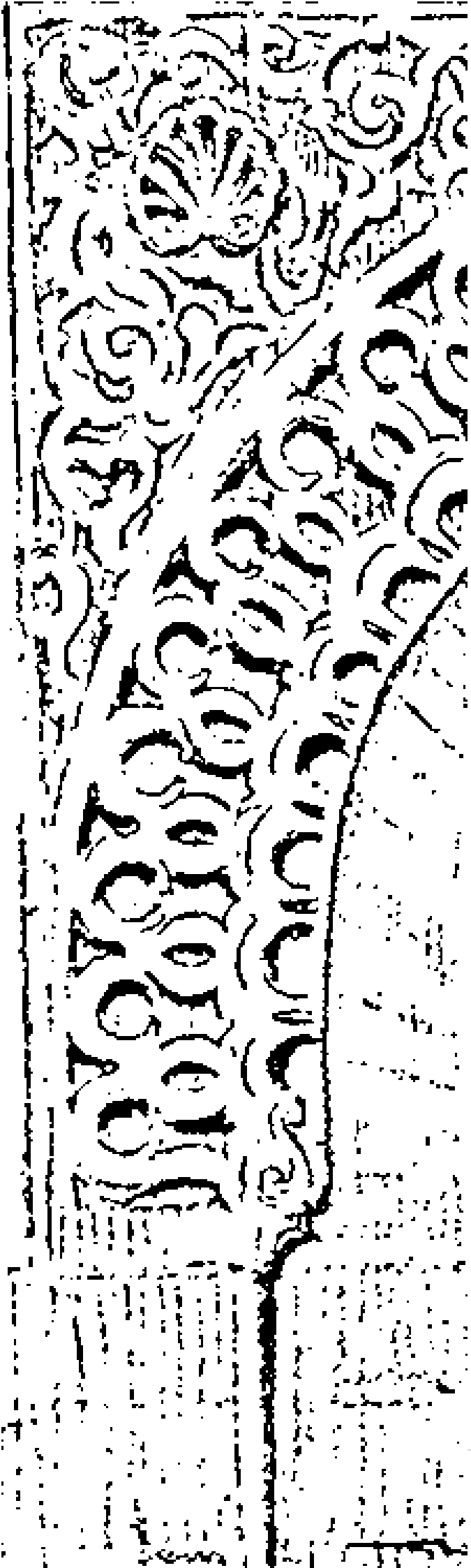
PLAN 9 : IDENTIFICATION DES PARTIES QUI REMETTENT EN CAUSE L'AUTHENTICITÉ DU MINARET

SOURCE : établi par auteur, 2016.

La nature des résultats obtenue nous a permis, suite à la comparaison de ces dernières les unes vis-à-vis des autres, que l'opération de 2010 s'avère être la plus controversée, confortant la théorie selon laquelle, les opérations entrepris par l'Algérie en situation postcoloniale s'avère la plus préjudiciable. Cependant, les raisons pour lesquelles les projets de restauration sont souvent controversés restent indéterminées, pouvant être dû à divers facteurs. Nous ne pouvons pas systématiquement désigner uniquement l'incompétence des responsables ou l'ignorance de certains spécialistes en la matière, cela pourrait être dû aussi à des limites survenues lors des opérations de restauration proprement dite : des projets présentant des limites d'étude et de réalisation, un manque de main-d'oeuvre très souvent non qualifié et non spécialisé.. Etc. néanmoins nous ne pouvons pas généraliser une réponse, sur l'intégralité des chantiers de restauration en Algérie, chacune d'entre elles, devrait être prise et considérée d'une façon appropriée.

Étant limité par le temps, notre recherche ne pouvait élargir davantage, l'échantillon des monuments restaurés à plus d'un seul exemple. Cette perspective pourra toutefois faire l'objet d'une recherche ultérieure, permettant de juger de la conformité ou pas des restaurations de Tlemcen capitale de la culture islamique, et d'en faire ressortir un réel bilan nous permettons de mettre le doigt sur les potentielles carences menant à de tels résultats. Aussi, d'autres travaux de recherche pourraient être envisagés, à partir de la présente réflexion, parmi elles :

- Proposition d'une révision des outils en charge de la protection et la gestion des biens matériels, axés sur les modalités de prise en charge méthodologique dans le secteur de la restauration.
- Réalisation d'un état des lieux du patrimoine bâti, suite aux restaurations entreprises post colonisation, permettant de déceler les philosophies d'interventions dans le cadre de la restauration en Algérie.
- Réalisation d'une analyse critique des différents projets de restauration en Algérie, qui permettra d'entrevoir l'élaboration d'une charte de la qualité qui concernera les opérations de restauration/ consolidations en Algérie.
- Entrevoir un débouché académique théorique à travers pourquoi pas plus tard une contribution à l'élaboration d'une charte, tel qu'il en existe en Italie et depuis 1972. Une charte qui fixera la véritable philosophie de restauration propre à l'Algérie tributaire :
 - Du choix politique « projet de société », « socio-économique »
 - Hydrologique « identité nationale » basée sur la triptyque : arabité, amazighité, islamité
 - Respect des préceptes et de nos engagements envers la restauration.



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE :

- ABADIE, L. « *Tlemcen : au passé rapproché 1937-1962* », Ed : Gandini, 1997.
- BOUROUIBA, R. « *l'Art religieux musulman en Algérie* ». Ed : S.N.E.D, Alger, 1973.
- BRANDI, C. « *Théorie de la restauration* ». Ed : du patrimoine, Paris, 2001.
- CARBONARA, G. « *Réintégration De L'Image : Théorie* ». In : Préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, Edition du centro analisi sociale progetti s.r.l, Rome, 1993.
- CHOAY, F. « *Sept Propositions Sur Le Concept D'authenticité Et Son Usage Dans Les Pratiques Du Patrimoine Historique* ». UNESCO World Héritage Center. Actes De La Conférence De Nara Sur L'authenticité, Convention Du Patrimoine Mondial, Nara, Japon, 1-6 Novembre 1994, Paris, 1995, p 101-109
- COUTURE. F, VANLAETHEM. F. « *Conservation de l'art Contemporain et de l'architecture moderne : L'authenticité en question* ». Ed :MULTIMONDE ,2010.
- IBN KHELDUN. « *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale* ». Ed :BERTI, Alger, 2003, pagination 1254 - 1280
- KHELIFA, A. « *Tlemcen : Capitale du Maghreb central* », Ed : Colorset, Alger, 2011, page 263-269.
- MARÇAIS, W.MARÇAIS, G. « *Les monuments arabes de Tlemcen* », Ed : Fontemoing, Paris, 1903.
- MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE « *Tlemcen*», Ed : Collection Art et Culture, Madrid, 1971.
- MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE, « *Les mosquées en Algérie* », Ed : Collection Art et Culture n° 2, Madrid, 1974.
- MOHEN, P. « *les sciences du patrimoine - identifier, conserver, restaurer* ». Ed : Odile Jacob, 1999.
- OULEBSIR, N. « *Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)* », Ed : de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004.
- PALMERIO, G. « *cours de restauration* », In : Préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, Edition du centro analisi sociale progetti s.r.l, Rome, 1993, p 11-45.
- PALMERIO, G. « *Algérie perspective de la récupération : la restauration architecturale* ». In : Préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, Edition du centro analisi sociale progetti s.r.l, Rome, 1993, pagination 65- 86.

- GOLVIN, L. « *Essai sur l'architecture religieuse musulman* ». Ed : Klincksieck, Aix, 1978.
- GOLVIN, L. « *La mosquée : Ses origines, sa morphologie, ses diverses fonctions, son rôle dans la vie musulmane, plus spécialement en Afrique du Nord* ». Ed : Institut d'études supérieures islamiques d'Alger, 1960.
- INSTITUTO UNIVERSITARIO DE RESTAURACION DEL PATRIMONIO ARQUITECTONICO , « *Athena Project : prototype of management plan for enhancement of new actualities* ». Ed: General de ediciones de arquitectura, Valencia, Espagne, 2013.

OUVRAGE EN LIGNE :

- BARBET, C. « *La perle du Maghreb (Tlemcen) : visions et croquis d'Algérie* ». Ed : édition de l'Impr, Alger, 1907. [En Ligne] : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5662968d/f20.image.r=Maghreb> . [Consulté en 02/2016].
- LALLEMAND, C. « *l'Ouest de l'Algérie* ». Ed : Challamel, Paris, 1891. [En Ligne] : <http://www.mekerra.fr/images/ouvrages-algerie/ouest-algerien-1891.pdf> [Consulté le 12/10/2016]
- MAGNE, L. « *L'art appliqué aux métiers. Décor de la terre* ». Ed : H ; Laurent, Paris, 1913-1928. [En Ligne] : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6493365z> . Consulté le 13/05/2015.
- PIESSE, L. « *Itinéraire Et Descriptif De L'Algérie Comprenant Le Telle Et Le Sahara* ». Ed : L. Hachette, Paris, 1862. [En Ligne] : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5653735c?rk=21459;2> . [Consulté en 02/2016].
- RECLUS, O. « *Sites et monuments* ». Ed : Touring-club de France, Paris, 1902. [En Ligne] : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2002000/f3.item.r=mansourah%20minaret> . [Consulté en 04/2015].
- RUSKIN, G. « *les sept lampes de l'architecture* ». Ed : Klincksieck, 2008 [En ligne] : <http://www.klincksieck.com/livre/?GCOI=22520100070330> . [Consulté le 18/10/2015]
- « *Thermes Relatifs Aux Interventions Sur Les Monuments Historique* », Ministère De La Culture Et De La Communication Direction Générale Des Patrimoines, Janvier 2013, P6 [En Ligne] : [Www.Culturecommunication.Gouv.Fr/Content/.../2012022_Glossaire_Terms_MH.Pdf](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Content/.../2012022_Glossaire_Terms_MH.Pdf) . [Consulté en 01/2015]

MÉMOIRES :

- BABA AHMED KASSAB.T, « *Antagonisme entre espace historique et développement urbain* ». Mémoire de doctorat : École polytechnique d'architecture et d'urbanisme, 2007, pagination 284-290.
- BOURENANA-SIDI MAMMAR, H. « *Essai d'élaboration d'une approche d'évaluation ex-post des projets de restauration en Algérie* ». Mémoire de magistère : Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, 2011.
- HAMZA-RACHEDI, H. « *Authenticité et Patrimoine Architecturale Historique* ». Mémoire de magistère : Université Abou Bakr Belkaid, Département D'Architecture, 2009.
- MERZOUG, N, A. « *Minaret Des Mosquées De Tlemcen : Etude Architectural Et Artistique* ». Mémoire de magistère : Université Abou Bakr Belkaid, Département D'architecture, 2012. [En Ligne] : Dspace.Univ-Tlemcen.Dz/.../112/.../Minarets-Des-Mosquees-De-Tlemcen.Pdf. [Consulté en 06/2015].

ARTICLES:

- ABDELMADJID, B. « *Interrogation autour de la restauration de Mansourah à Tlemcen* », Archi-Mag. [en ligne]. n°264 (Mai 2011). http://www.archi-mag.com/actu_264.php . Consultée le 6 Mai 2015.
- BEKKAI, A. « *D'assiégeant, Mansourah est devenue aujourd'hui assiégée* », Vitaminech. [en ligne]. (février 2012). <http://www.vitaminech.com/annuaire/d-assiegeant-mansourah-est-devenue-aujourd-hui-assiegee> . Consultée le 6 Mai 2015.
- BROSELARD, CH. « *Les Inscription Arabes De Tlemcen* ». In : Revue Africaine, Vol 5, 1861, p 321. [En Ligne] : http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1881_num_25_2_68689. Consulté le 09/2016.
- GHOMARI, F. « *La ville de Mansourah, un site archéologique classé* », Archi-Mag. [en ligne]. n°47. http://www.archi-mag.com/essai_47.php . Consultée le 6 Mai 2015.
- HORRA, M. ARFI, I. « *Monuments Historiques De Tlemcen : Histoire D'un Passé, Identité Et Richesse D'aujourd'hui* ».

- OUAGUENI.Y, « L'état Du Patrimoine En Algérie : Un Constat Mitigé ». In Xiiième Assemblée Générale De L'icomos, Madrid, 2002.[En Ligne]. <http://www.icomos.org/risk/2002/algeria2002.htm> . Consulté le 10/2016.
- ZAOUI, K. « *Tlemcen et Al Andalous promis* ». [en ligne] : <http://tlemcenetandalouspromis.blogspot.com/2015/03/restauration-du-minaret-del-mansourah.html> . Consultée le 6 Mai 2015.
- « *Minaret* », [En Ligne] : [Http://Www.Universalis.Fr/Encyclopedie](http://Www.Universalis.Fr/Encyclopedie) . Consulté Mai 2016.
- « *Minaret : Mosquées Mérinides* ». Ministère Des Habous Et Des Affaires Religieuses, 2 Octobre 2012 [En Ligne] : <Http://Habous.Gov.Ma/Fr/Merinides/984-Minaret-Mosques-Merinides.Html> . Consulté Le 05/2015

AUTRES :

Sites Internet :

- Site officiel de la Médiathèque De L'architecture Et Du Patrimoine, Paris

Lien : <Http://Www.Culture.Gouv.Fr>

Consulté le : 01 /2015

- Site des notes et outils archéologique Algérienne

Lien : <http://tabbourt.perso.sfr.fr/archeoalgerienne/page7.html>

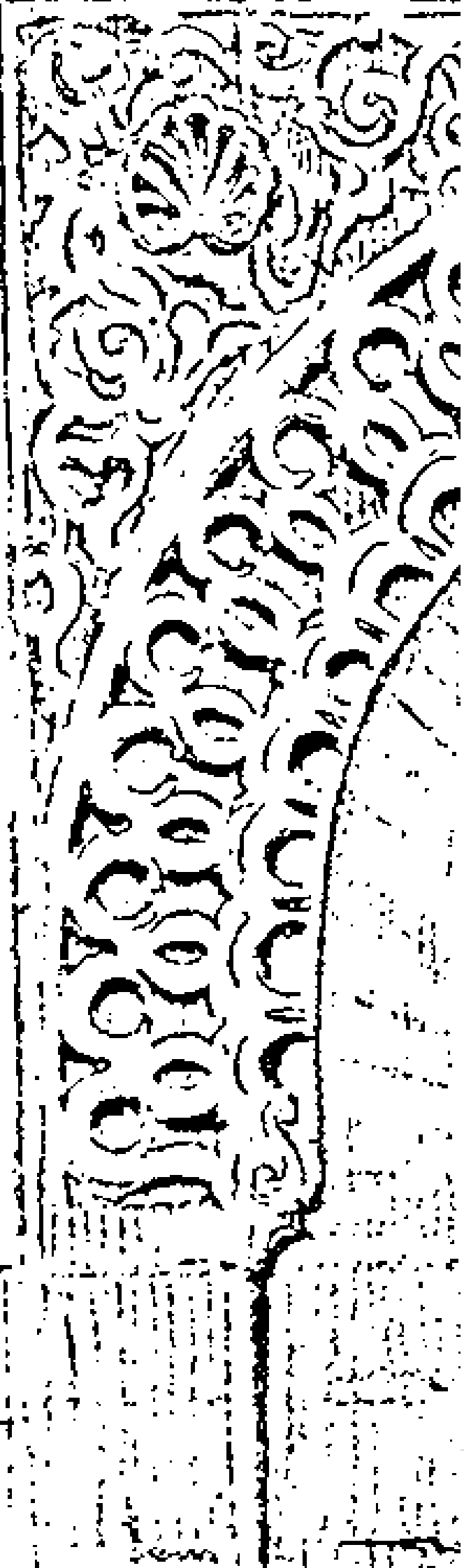
Consulté le : 01/01/2016

Textes De Règlementation :

- ACTE DE LA CONFERENCE DE NARA SUR L'AUTHEMATICITE, CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL, NARA, JAPON, 1-6 NOVEMBRE 1994, UNESCO World Héritage Centre, Article 9, p4. [En Ligne] : <http://whc.unesco.org/archive/1994/whc-94-conf003-inf8f.pdf> . consulté le 13/01/2015
- CHARTE INTERNATIONALE SUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES MONUMENTS ET DES SITES. [En ligne] : <http://www.icomos.org/docs/venise.html> .consulté le 18 novembre 2015.

Rapport :

- A. LEZINE. Notes d'archéologie tlemcenienne, BAA, t. I, 1962-1965, p. 263-276.[En Ligne] : http://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1974_num_8_1_940 . Consulté en 08/2015.



LISTES : FIGURES/ TABLEAUX/
PLANCHES/PLANS

LISTE DES FIGURES :

FIGURE 1 : Temple d'Ise, 62 ^{ème} restauration, 1993.....	27
FIGURE 2 : Temple d'Ise, 61 ^{ème} restauration, 1973	27
FIGURE 3 : RÉSULTAT DE LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA CRITIQUE D'AUTHENTICITE	38
FIGURE 4 : LES DIFFÉRENTS TYPES DE MINARETS.....	40
FIGURE 5 : DETAIL DECOR DES MINARETS ALMOHAD DE MARRAKECH	41
FIGURE 6 : COMPOSITION DES FAÇADES DAS CATHÉDRALES DU XII ET XIII SIÈCLE. CAS : CATHÉDRALE DE REIMS	42
FIGURE 7 : SUBDIVISION DE LA FAÇADE PRINCIPALE DU MINARET D'EL MANSOURAH	42
FIGURE 8 : DÉTAIL DECORATIF DE LA PUERTA DEL VINO, GRENADE, ESPAGNE.....	44
FIGURE 9 : DÉTAIL DU DÉCOR DU PREMIER DEFONCMEENT DU PORTAIL	44
FIGURE 10 : DÉTAIL DÉCORATIF DE L'ENCORBELLEMENT EN STALACTITES.....	45
FIGURE 11 : DÉTAIL DES DEUX DEFONCEMENTS EN LAMBERQUINS, Mansourah.....	45
FIGURE 12 : ENSEMBLE DES 5 ARCS POLYLOBES COURONNANT LE MINARET.	47
FIGURE 13 : ÉTAT DU MINARET ACTUELLEMENT	47
FIGURE 14 : MINARET D'EL KOUTOUBIA.	47
FIGURE 15 : MINARET D'EL KOUTOUBIA	61
FIGURE 16 : PLAN DU SITE D'EL MANSOURAH.....	62
FIGURE 17 : PLAN DES MOQUEES : GRANDE MOSQUEE DE TLEMECEN (GAUCHE), CORDOUE (DROITE)	63
FIGURE 18 : ETAT ACTUELLE DE LA MOSQUEE D'EL MANSOURAH	63
FIGURE 19 : MINARET FACE INTERIEUR	66
FIGURE 20	66
FIGURE 21 : INTERIEUR DU MINNARET (MARCHES).....	66
FIGURE 22 : MINARET D'EL MANSOURAH 1860	69
FIGURE 23: MINARET AVANT RESTAURATION DE 1877, ELEVATION NORD.....	71
FIGURE 24 : MINARET AVANT RESTAURATION DE 1877, FACE INTÉRIEUR	71
FIGURE 25 : MINARET APRÈS RESTAURATION DE 1877, FACE INTÉRIEUR.....	73
FIGURE 26 : MINARET APRÈS RESTAURATUION DE 1877, ELEVATION NORD	73
FIGURE 27 : PORTAIL AVANT RESTAURATION	74
FIGURE 28 : PORTAIL APRÈS RESTAURATION.....	74
FIGURE 29: PORTAIL AVANT RESTAURATION	79
FIGURE 30 : PORTAIL APRES RESTAURATION.....	79
FIGURE 31 : PORTAIL APRES RESTAURATION, SEPTEMBRE 2012.....	79
FIGURE 32 : MINARET AVANT RESTAURATION, ELEVATION NORD	81
FIGURE 33 : MINARET AVANT RESTAURATION, ELEVATION DROITE.....	81
FIGURE 34 : MINARET PENDANT LA RESTAURATION DE 2010, ELEVATION NORD.....	82
FIGURE 35 : MINARET PENDANT LA RESTAURATION DE1877, ELEVATION NORD.....	82
FIGURE 36 : AVANT RESTAURATION DE 2010, ELEVATION LATERALE GAUCHE.....	83
FIGURE 37 : AVANT RESTAURATION DE 2010, ELEVATION LATERALE DROITE.....	83
FIGURE 38 : ELEVATION NORD, 1989.....	83
FIGURE 39 : ELEVATION NORD, 1989, DETAIL PARTIE GAUCHE DU PANNEAU	83
FIGURE 40 : MINARET APRÈS RESTAURATION, ELEVATION Nord.....	85

FIGURE 41 : MINARET APRES RESTAURATIO, ELEVATION LATERALE DROITE	85
FIGURE 42 : PANNEAU RETICULE SEBKA, APRÈS RESTAURATION	86
FIGURE 43 : ENCORBELLEMENT EN STALACTITE, APRÈS RESTAURATION	87
FIGURE 44 : ÉLÉVATION PRINCIPALE ET LATÉRALE APRÈS RESTAURATION	87
FIGURE 45 : DÉTAIL 2EME PANNEAU APRÈS RESTAURATION, ELEVATION LATÉRALE	97
FIGURE 46 : CONTRASTE DES PARTIES RESTAUREES/ ORIGINELLES	97
FIGURE 48 : DETAIL DES ELEMENTS DECORATIFS D'ORIGINES	99
FIGURE 47 :DETAIL DU SYSTEME D'ORNEMENTATION	99
FIGURE 49 : ASPECT DE LA SEBKA AVANT RESTAURATION	101
FIGURE 50 : ASPECT DE LA SEBKA APRÈS RESTAURATION	102
FIGURE 51: MINARET VU DE LOIN.....	104
FIGURE 52: RESTES DE MATIÈRE ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE.....	104
FIGURE 53: PROLIFÉRATION DE LA VÉGÉTATION SUR LES SURFACES DU MINARET .	104

LISTE DES PLANCHES

PLANCHE 1 : STRUCTURATION DU MÉMOIRE.....	12
PLANCHE 2: SCHÉMA D'ÉVOLUTION DE LA DISCIPLINE DE LA RESTAURATION	22
PLANCHE 3: SCHÉMA D'ÉVOLUTION DE LA NOTION D'AUTHENTICITE.....	30
PLANCHE 4: SCHÉMA DU DEROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION	59
PLANCHE 5 ETAT DU MINARET AVANT LA RESTAURATION DE 2010	83

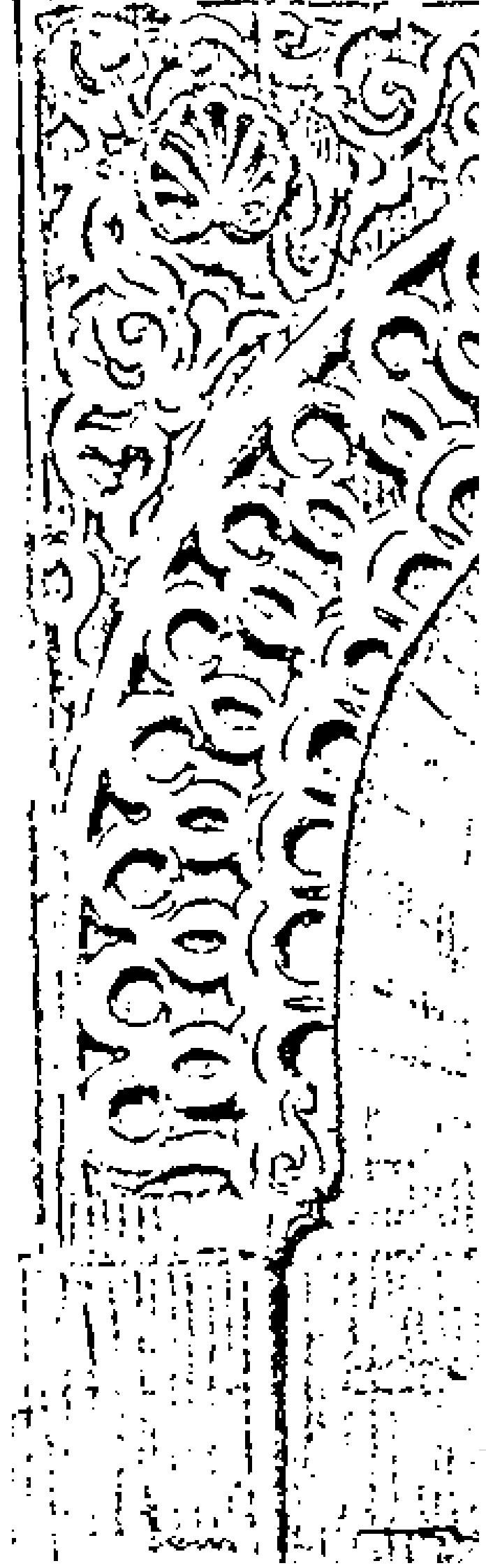
LISTE DES PLANS

PLAN 1 : ELEVATION ET PLAN DU TEMPLE CENTRALE DE ISE PERPETUE DEPUIS 1240 ANS	27
PLAN 2: PORTAIL D'ENTREE DU MINARET D'EL MANSOURAH.....	43
PLAN 3: COMPOSITION DU DECOR DU TROISIEME PANNEAU RETICULE "SEBKA"	46
PLAN 4: PLAN DE LA MOSQUEE DE MANSOURAH.....	64
PLAN 5 : ASPECT DU MINARET AVANT LA RESTAURATION DE 1877.....	75
PLAN 6 : ASPECT DU MINARET SUITE A LA RESTAURATION DE 1877	76
PLAN 7 : ASPECT DU MINARET SUITE A LA RESTAURATION DE 2010	88
PLAN 8 :EVOLUTION CHRONOLOGIQUE DU MINARET	92
PLAN 9 :IDENTIFICATION DES PARTIES QUI REMETTENT EN CAUSE L'AUTHENTICITE DU MINARET	111

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : FICHE DE RENSEIGNEMENT DE L'OBJET A EVALUER	53
TABLEAU 2 : EVALUATION DE L'ETAT PHYSIQUE DE L'OBJET A EVALUER AVANT RESTAURATION	54
TABLEAU 3 : PRESENTATION DE LA RESTAURATION	55
TABLEAU 4 : GRILLE D' EVALUATION.....	56
TABLEAU 5 : ACTION DES EFFETS NATURELS ET ANTHROPIQUE.....	57
TABLEAU 6 :EVALUATION DE L'ETAT PHYSIQUE DU MINARET AVANT LA RESTAURATION DE 1877	70
TABLEAU 7 :EVALUATION DE LA RESTAURATION 1877	77
TABLEAU 8 : EVALUATION DE LA RESTAURATION ESTIMEE ENTRE 1908 ET 1927.....	80
TABLEAU 9 :EVALUATION DE LA RESTAURATION DE 2010.....	89
TABLEAU 10 : EFFET DES ACTIONS ANTHROPIQUES ET NATURELS SUR LE MINARET	90
TABLEAU 11 :SYNTHESE DES RESULTATS OBTENUS	93
TABLEAU 12 :TOTALES DES RESULTATS OBTENUS RESTAURATION 1877	95
TABLEAU 13 :TOTALES DES RESULTATS OBTENUS RESTAURATION 2010.....	100
TABLEAU 14 : TRADUCTION DES RÉSULTATS	110

ANNEXES



ANNEXE 1: Tableau de présentation générale nommé : THEATRE BRIEF utilisé lors des investigations lors de l'Athena Project, Euromed heritage, 2009/2012.

Theatre Name				
Theatre Type	Theatre		Odium	
Theatre Location	1-Country:	2-City:	3-UTM coordinates X: Y: Z:	
	4-water sources close to theatre			
	a-River	b-Sea or Ocean	c-Wells	d-others
Theatre Orientation				
Theatre & Slope	1. On a slope		2. On a flat site	
Environmental Factors:	3. on combined slope and substructures			
	1-Rain Rate			
	2-Sunlight (insolation)			
	3-Wind direction (summer wind and winter wind..etc)			
	4-Temperature rate			
	5- Humidity			
Theatre Capacity	Maximum Capacity:		Present Use/Capacity:	
	6-Carbon Dioxide level			
Theatre Date	Greek:	Hellenistic:	Roman:	Other:
Theatre Remains				
Theatre Description	1-Type of material – Stone,... etc. including construction methods:			
	2- Theatre Elements Description:			
	2.1-Cavea (Cavea/Cuneus/Seats, Diazoma/Praecinctio, Kerkis, Parodos/Aditus Maximus, Porticus, ...etc) (provide detailed description):			
	2.2-Orchestra (provide detailed description):			
	2.3-Stage & Proscenium (Proscenium Wall/Front of Stage, Pulpitum/Floor, Scaena Frons, ..etc) (provide detailed description):			
	2.4-Access: (provide detailed description):			
	2.5-Sub Structures(provide detailed description):			
	3- Theatre Drainage system:			
Seismic / Earthquake History	1. Past Seismic Activity.		2. Geological & tectonic features.	
Present site management	1-Type of ownership		2. Name of owner	
	3- Management structure (if available) and plans.			
	4-Detailed Information:			
Statement of Significance				
Historic Context:	Historic Urban Context:			
	1. Stand alone monument		2. cluster	
Current Context:	Relation to Surrounding Natural Landscape :			
	1. Stand alone monument		2. cluster	
Previous Restorations Works in chronological order	1. Within a present Urban Context		2. Part of an isolated Archaeological site	
	1st restoration intervention:	2nd restoration intervention	3rd restoration intervention	4th restoration intervention
	1-Year:	1-Year:	1-Year:	1-Year:
	2-Restoration Objective	2-Restoration Objective	2-Restoration Objective	2-Restoration Objective
	3-Main Intervention	3-Main Intervention	3-Main Intervention	3-Main Intervention
4-Used Materials	4-Used Materials	4-Used Materials	4-Used Materials	
Theatre Modern Use	a-Festival (describe festival events, time period and targeted Audience number)			
	b-plays (describe plays type and time period and targeted Audience number)			
	c-Musical Performances (provide orchestra time period and targeted Audience number)			
	d-reception: describe reception time and time period and targeted Audience number			
	e-site visit: provide time period and visitors numbers over a year			
	f-others: describe event, time period, number of visitors.			

**ANNEXE 2: Tableau d'identification des principaux risques menaçant les projets nommés : ENVIRONMENTAL/
ANTHROPOLOGICAL FACTORS OF DAMAGE. Utilisé lors des investigations lors de l'Athéna Project, Euromed héritage,
2009/2012.**

	FACTORS	EVALUATION
CLIMATE	<p>1-Rain -Add one or more reports about: <i>the amount of rainfall, which varies over the wide per year, presence of acid rains, force of the wind, salt damages in relation to wetting and drying cycles, growth of some salt crystals inside the pore structures, etc..</i></p>	
	<p>2-Sunlight (insolation) -Add one or more reports about: <i>the direct and indirect impact of the sun on ancient structures</i></p>	
	<p>3-Wind direction (summer wind and winter wind..etc) -Add one or more reports about: <i>information on the wind-driven rain, amount of rain and the wind speed (summer wind, winter wind), etc.</i></p>	
	<p>4-Temperature and Relative Humidity Add one or more reports about: <i>air and building material temperature, average temperature for each month, data of average temperatures in the period (from To.....) Month/ Average, Maximum Temperature (oC)/ Average Minimum Temperature (oC)/ Average Thermal Amplitude (oC) and Relative Humidity should be collected and tabulated.</i></p>	
TOPOGRAPHY/SLOPE AND LANDSCAPE	<p>5- Natural Disasters <i>Earthquakes, volcanoes, fires, flashfloods, others.</i></p>	
	<p>6-New Forces <i>Topography & landscape, Landslide, Risks arising of structural problems and ageing of materials, others.</i></p>	
BIOLOGIC	<p>7-Bio-deterioration <i>Vegetation: overhanging branches, climbing plants, overgrowth of surrounding vegetation, biotic coverage, fungi and Lichens, Algae, Mosses, cyanobacteria, Mould, Moisissure. Micro Organisms, animals (goats, etc.), bird dropping.</i></p>	

	FACTORS	EVALUATION
INTRINSIC ACTIONS	<p>1- Deterioration due to previous restorations -Add one or more reports about:</p>	
	<p>2- Deterioration due to poor maintenance and related programmes of conservation -Add one or more reports about:</p>	
DECAY AND DETERIORATION DUE TO IMPROPER MODERN USES OF ANCIENT THEATRES AND ODEA	<p>3- Tourism Growth -Add one or more reports about: <i>Studies, statistics about tourism of the area and CC</i></p>	
	<p>4- Overloaded Capacity -Add one or more reports about: <i>contemporary scientific studies about the capacity.</i></p>	
	<p>5-Risks of Authenticity -Add one or more reports about: <i>constructing new structures such as partitions, additional seats in the orchestra for the audience, doors, shelters, footbridgeetc.</i></p>	
	<p>6-Thermal risks of lighting systems -Add one or more reports about: <i>Information about the adopted ways used for fixing lighting equipments in the original material of the theatre (add photos if possible).</i></p>	
	<p>7-Noise pollution risk -Add one or more reports about: <i>location of modern sound equipment, loudspeakers, amplifiers (add photos if possible).</i></p>	
	<p>8-Visual pollution risk -Add one or more reports about: <i>the location and conditions of technical devices, signage and panels, Graffiti, ticket office, on site signals, bookshop, etc</i></p>	
	<p>9-Acoustics Qualities -Add one or more reports about: <i>Information and studies about theatre acoustics</i></p>	
POLLUTION	<p>10- Air pollution -Add one or more reports about: <i>Sources of Air and rain pollution in the Theatre Study Area (traffic, rubbish, toxic waste, etc.)</i></p>	
LACK OF CULTURAL AWARENESS	<p>11- Stealing of finds -Add one or more reports about the theme</p>	
	<p>12- Conflict & Wars -Add one or more reports about the theme</p>	
	<p>13- Graffiti -Add one or more reports about the theme</p>	

LEVEL OF RISK FOR ANCIENT STRUCTURES:

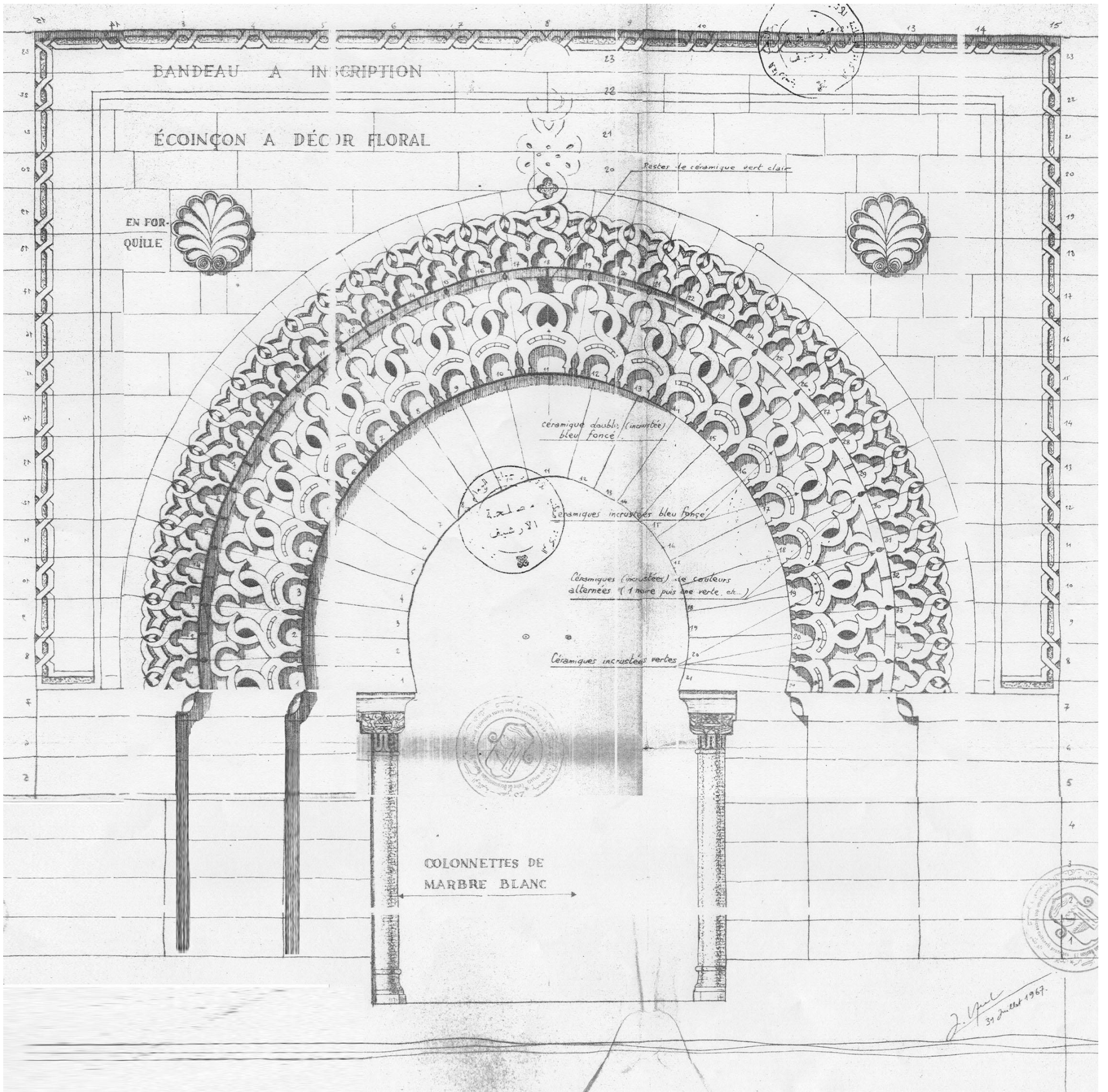
HIGH	MEDIUM-HIGH	MEDIUM	LOW	Very-LOW
H	M-H	M	M-L	L

ANNEXE 3 : Tableau du diagnostic des théâtres concernés par le projet de l'Athéna Project, Euromed héritage, 2009/2012. Suivant les parties constitutives des monuments évalués.

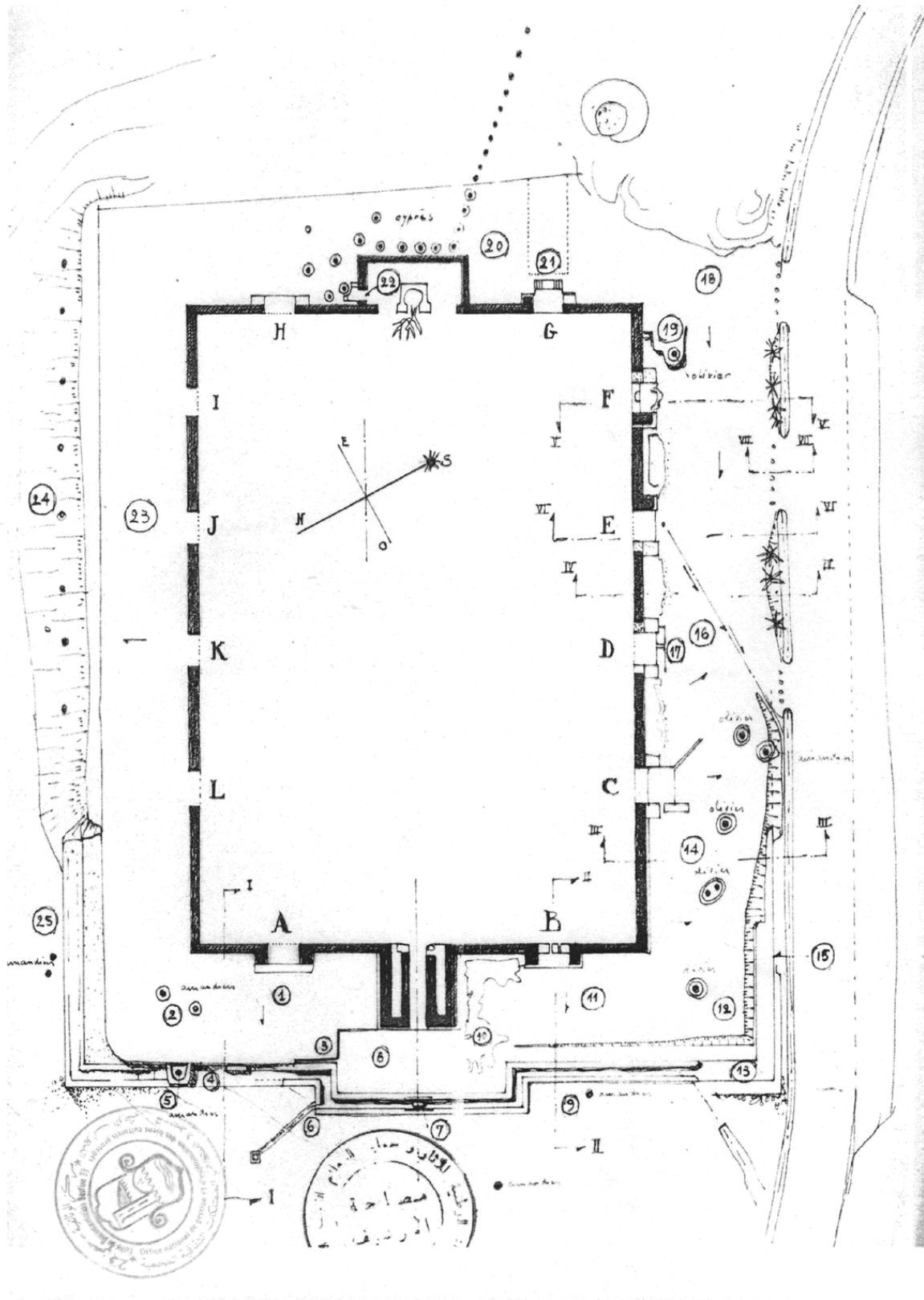
		Cracks & deformation	Detachment	Features induced by material loss	Discoloration & deposit	Biological colonization
CAVEA	Porticus					
	Cavea/Cuneus/ Seats					
	Diazoma/ Praecinctio					
	Kerkis					
	Parodos/Aditus Maximus					
STAGE / PROSCENIUM	Proscenium Wall/Front of Stage					
	Pulpitum/Floor					
	Scaena Frons					
	Other					
ORCHESTRA						
POSTSCAENIUM/ EXTERNAL FAÇADE AND ACCESS						
Sub-structures						

HIGH	MEDIUM-HIGH	MEDIUM	LOW	Very-LOW
H	M-H	M	M-L	L

ANNEXE 4 : Archéologie Boite N°3, Tlemcen Mansourah « Plan », Dossier N°23. Portail d'entrée du minaret. Ech : 0.05, HOUET. J. M, 1978. Archives du bastion23, Alger.

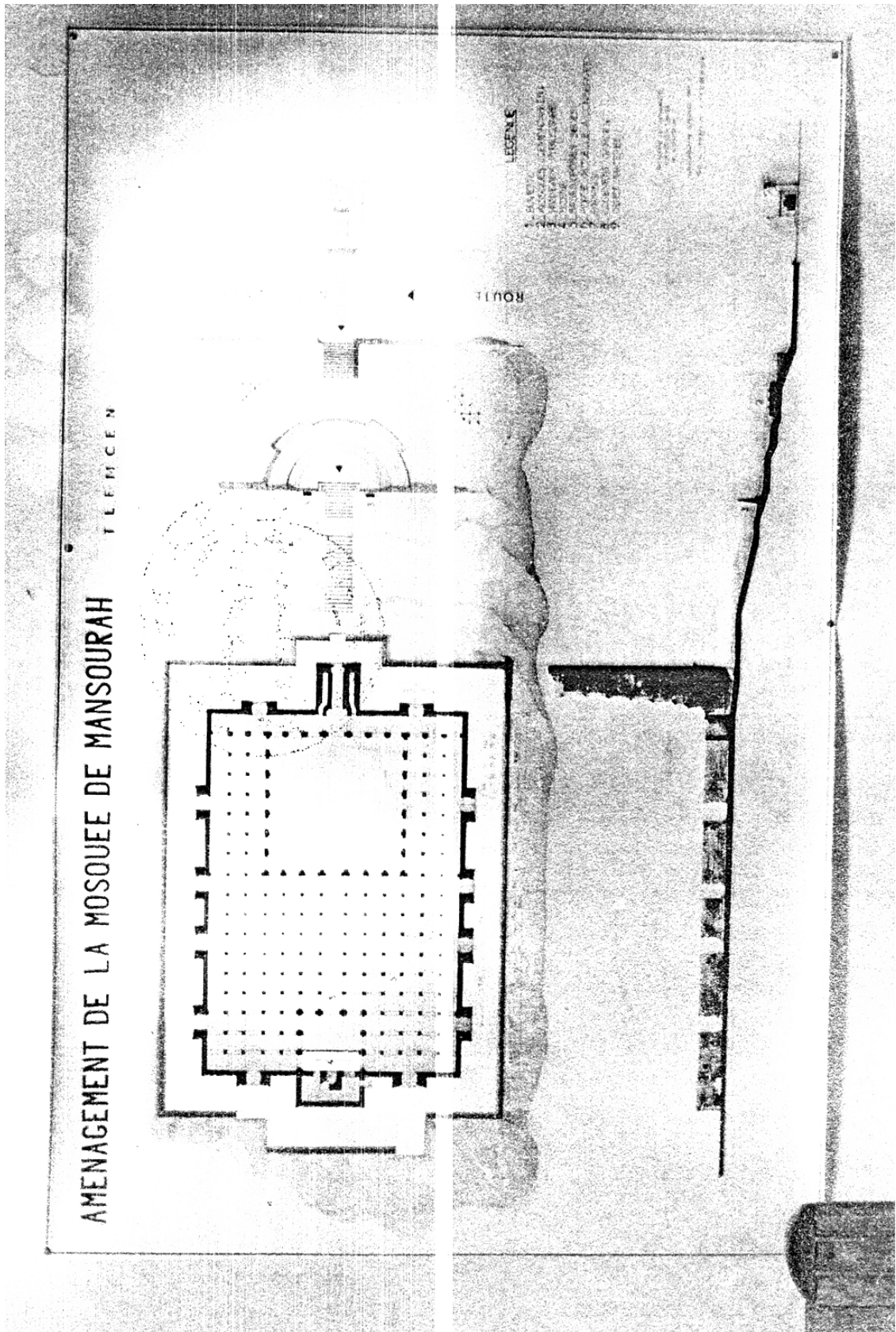


ANNEXE 5 : Second croquis réalisé par RAVEREA, A. Archéologie Boite N°1, Tlemcen Mansourah « Plan », Dossier N°2. Archives du bastion23, Alger.

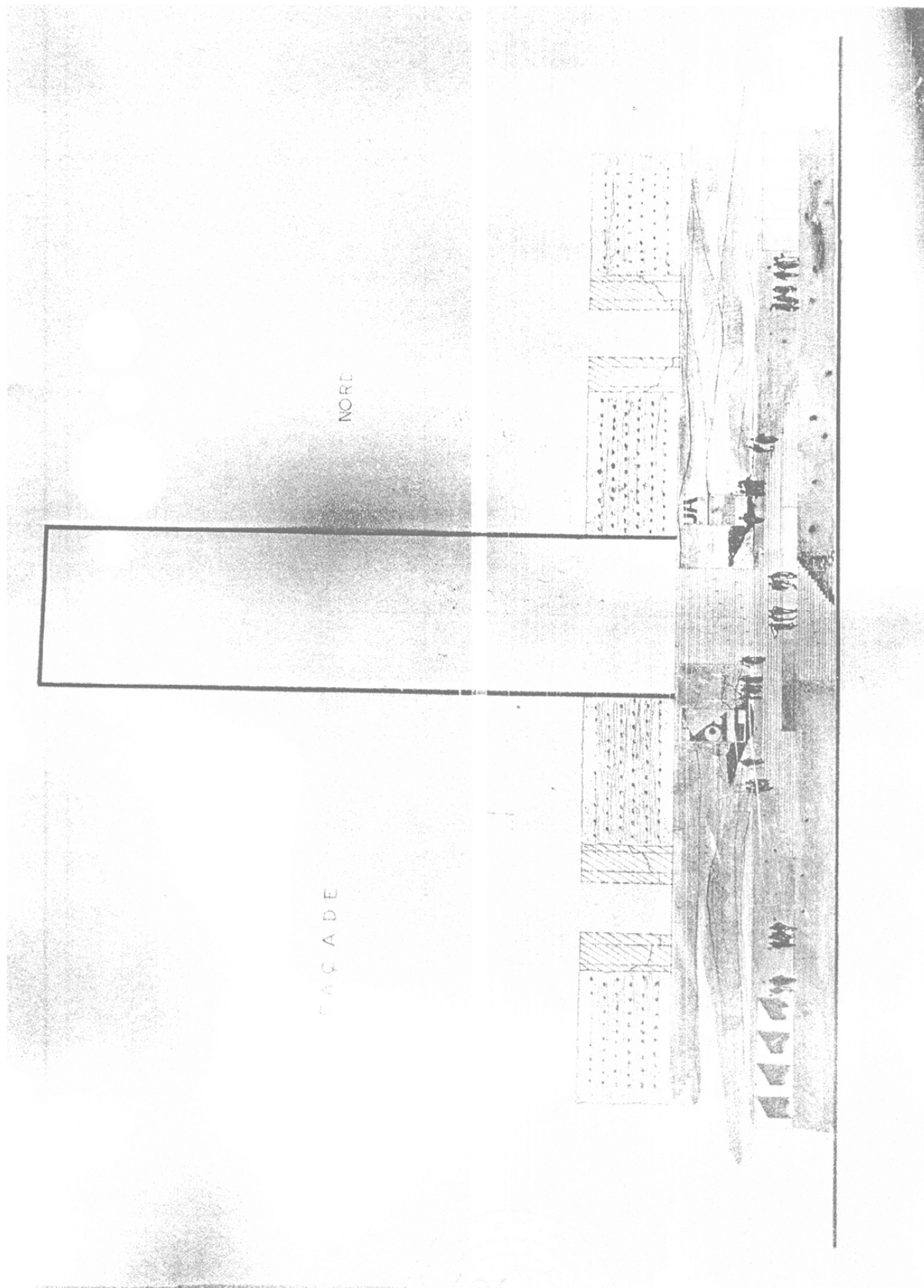


ANNEXE 6 : Photos des plans du projet d'aménagement du site d'El Mansourah 8 Mars 1972 Monument Boite N°3, Tlemcen Mansourah Dossier N°19. Archives du bastion23, Alger.

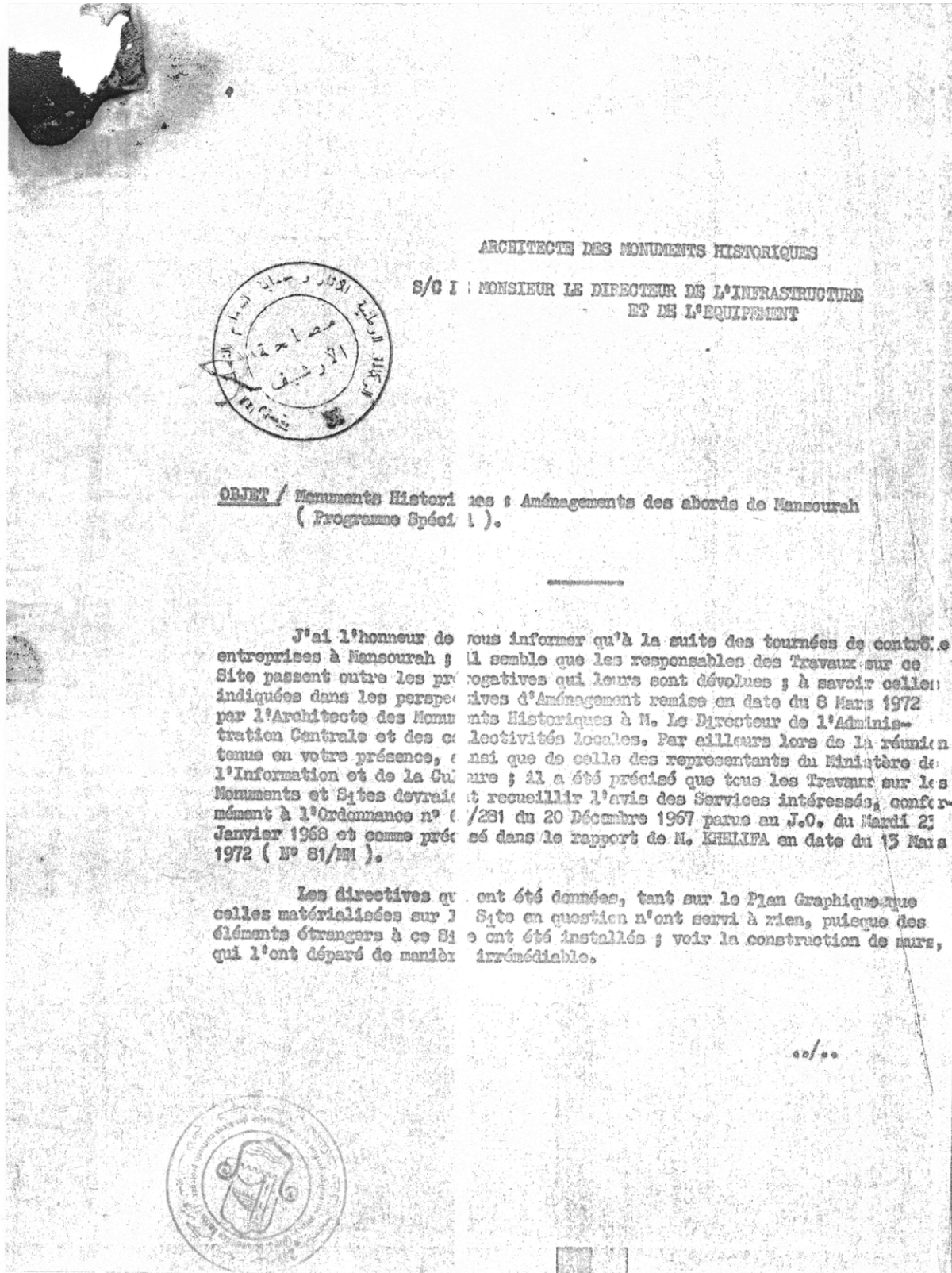
CLICHE N°1



CLICHE N°2



ANNEXE 7 : Rapport du 29 Mat 1972 des travaux d'aménagements du site d'El Mansourah. Monument Boite N°3, Tlemcen Mansourah Dossier N°13. Rédigé par : Khelifa, A. Archives du bastion23, Alger.



En conséquence, il semble que toute coordination est impossible avec les responsables actuels ; ainsi l'Architecte des Monuments Historiques affecté à mes Services rejette toute responsabilité dans le cadre des opérations actuelles. Il aurait pu être convenu de convoquer la commission des Monuments et Sites de la Wilaya pour l'adoption ou le rejet de tels aménagements.



L'ARCHITECTE DES MONUMENTS ET SITES

E. FODIL



II
 La monumentalité des escaliers avait été évitée, comme indiqué dans la perspective (jointe au présent rapport). En ce sens les responsables des travaux ont volontairement évité de se conformer aux indications de l'Architecte des Monuments Historiques.



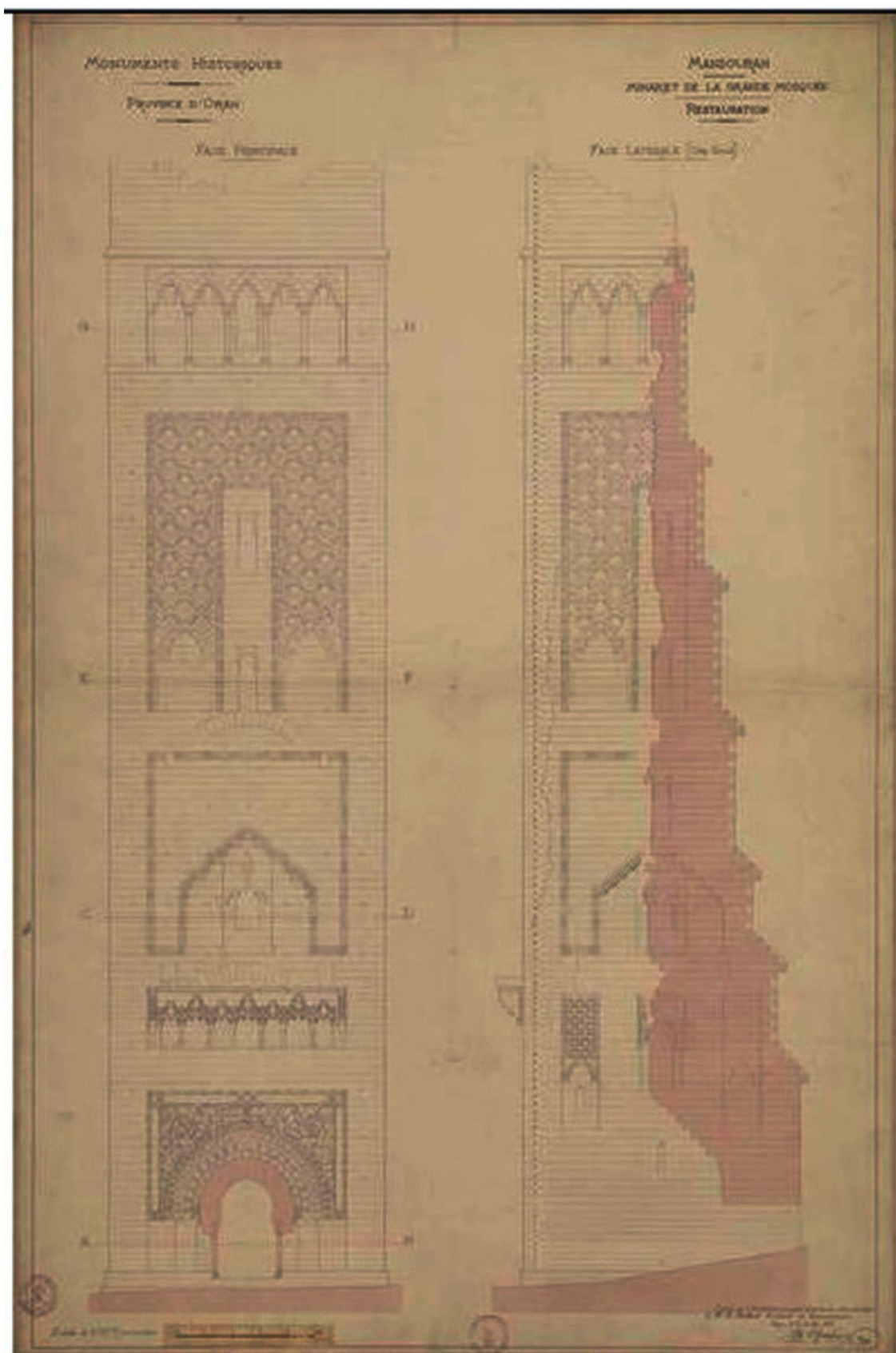
II
 Cet aspect du Site est le moins désirable, il peut-être porté un jugement, même novice, ce comparativement à la photo n°1.



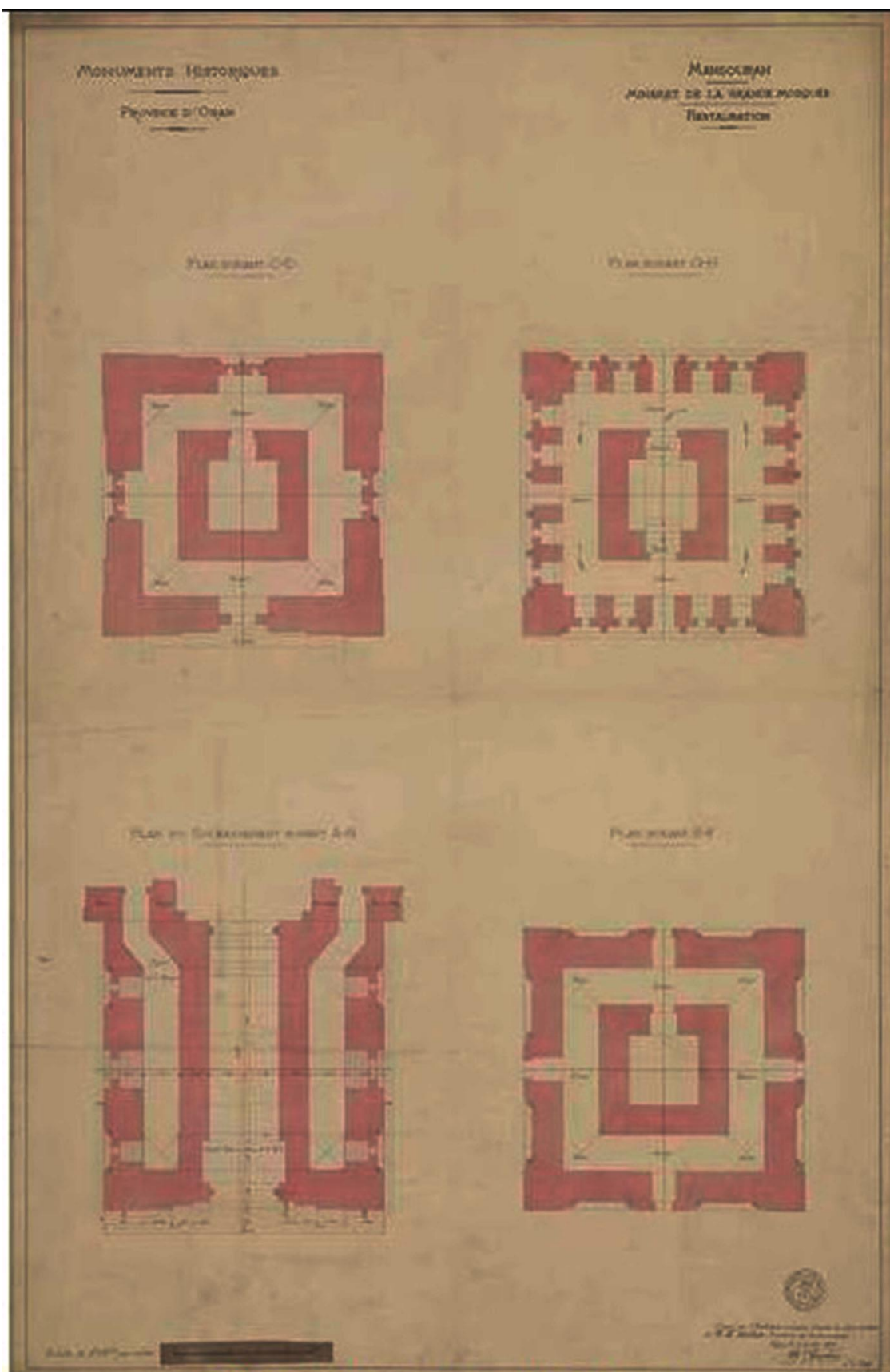
CONCLUSION : LA CONVOCATION DE LA COMMISSION DES MONUMENTS ET SITES DE LA WILAYA EST INDISPENSABLE, AFIN D'EVITER QUE D'AUTRES DESORDRES AIENT LIEU, ET AUSSI POUR DEFINIR LES PRIORITES.



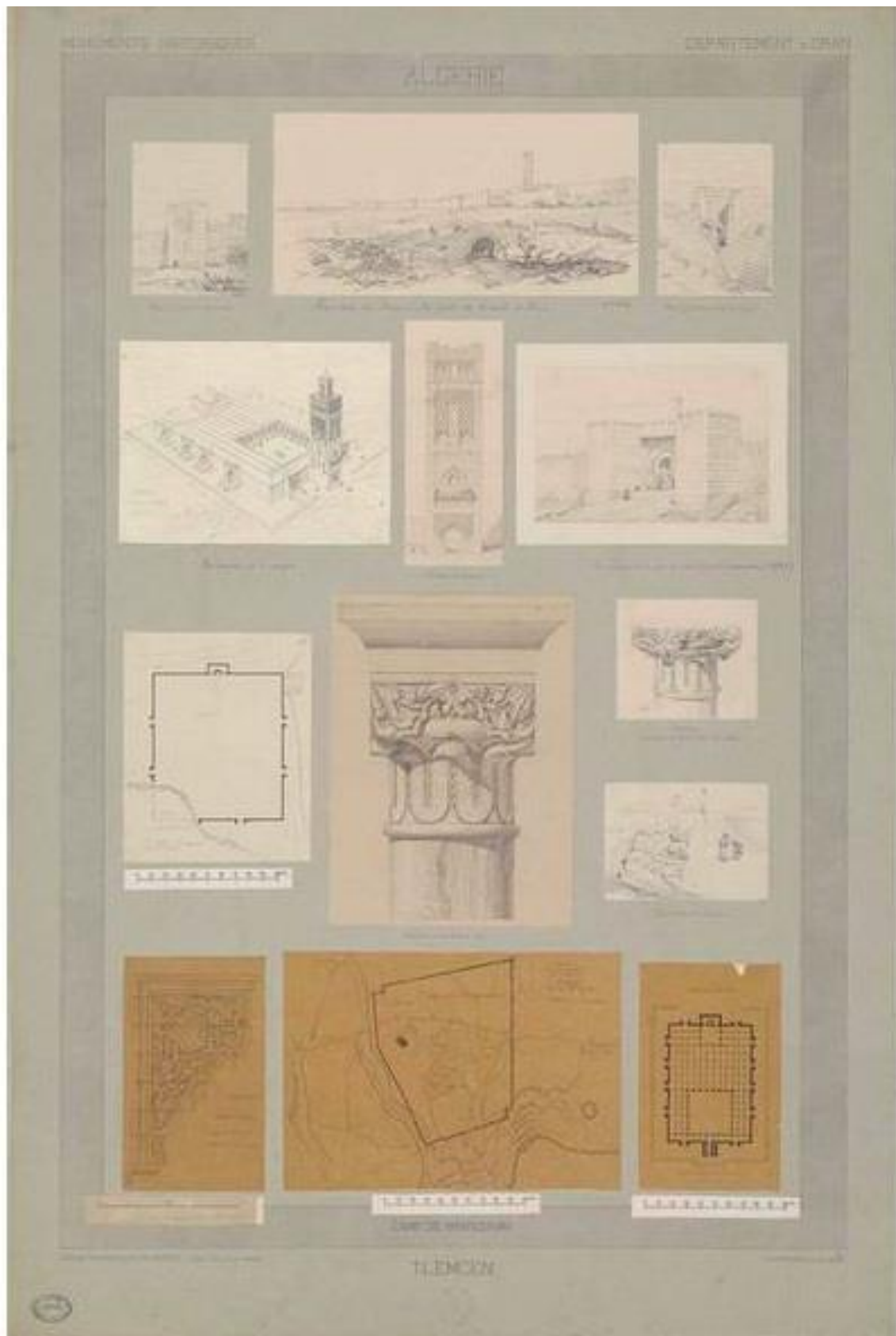
ANNEXE 8 : A. Restauration du minaret. Elévations de la face principale et de la face latérale côté droit. Auteur de l'original : Chevalier, d'après Duthoit, E. 08/07/1875. Cote 0080/123/1007. 94 ; Charenton-le-Pont; Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.



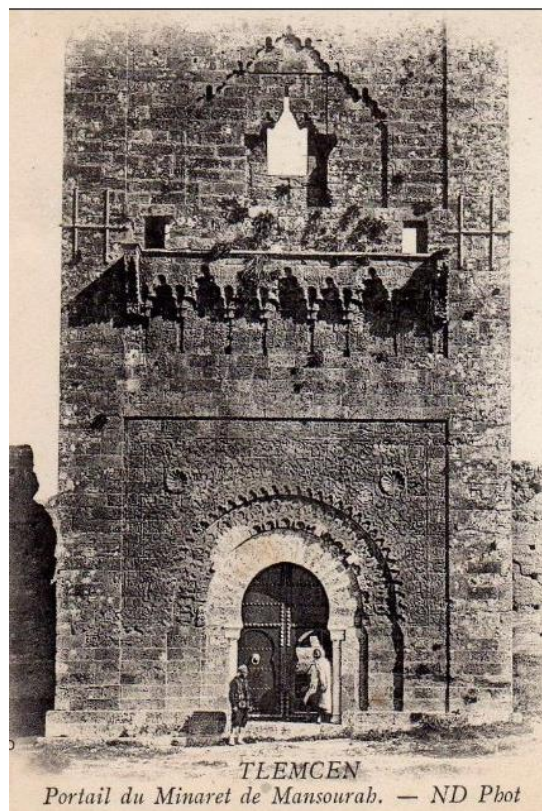
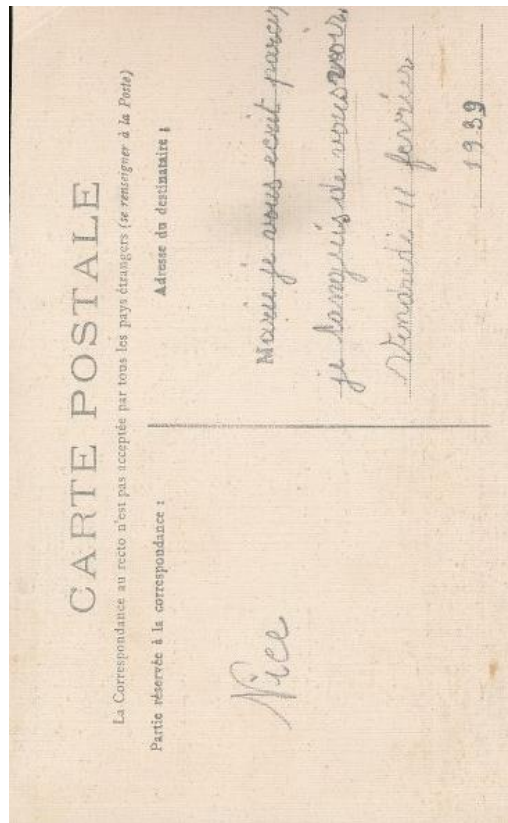
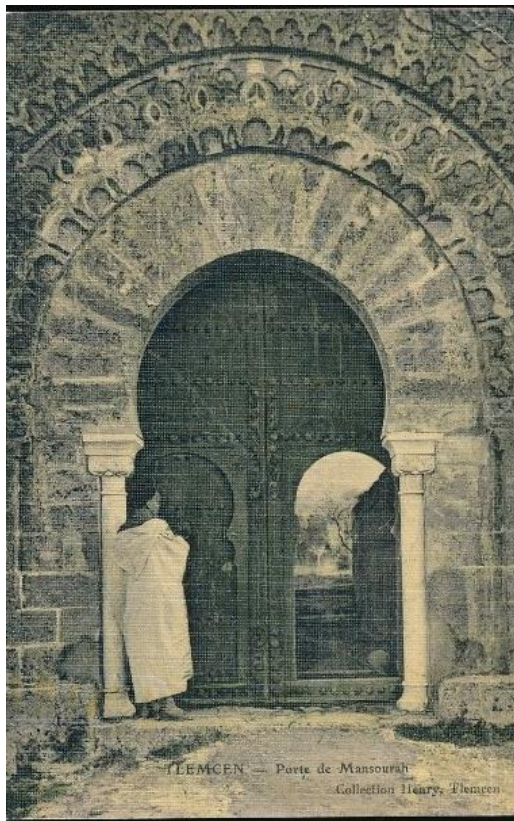
B. Restauration du minaret. Plans et plan du soubassement. Auteur de l'original : Chevalier, d'après Duthoit, E. 08/07/1875. Cote 0080/123/1007. 94 ; Charenton-le-Pont; Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.



C. Vues de différents édifices. Détails de chapiteaux et plans Auteur de l'original : Duthoit, E. 08/07/1875. Cote0080/123/1007. 94 ; Charenton-le-Pont; Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.



ANNEXE 9 : Cartes postales



epau

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME

